

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES  
ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES  
ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
HUMAN, SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
MAN, SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

\*\*\*\*\*



# LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'ESSE : ANALYSE HISTORIQUE 1998 – 2019

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de  
Master en Histoire

**Option :** Histoire Économique et Sociale

Par

**Francis Sylvain NDZANA**

Licence en Histoire

**Jury :**

**Président :** Philippe Blaise ESSOMBA

(Professeur)

**Rapporteur :** Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI

(Maître de Conférences)

**Membre :** MENGUE ME NDONGO

(Chargé de Cours)



**Juillet 2023**

À ma famille.

## REMERCIEMENTS

La construction de cette réflexion a connu la mobilisation de plusieurs acteurs. Ainsi, l'occasion est saisie pour leur adresser entière gratitude.

Une mention spéciale à l'égard du Directeur, le Pr. Mathieu Jérémie Abena Etoundi qui, malgré ses occupations, a pris l'engagement de veiller à la réalisation de cette recherche.

La même reconnaissance va également à l'endroit des enseignants du Département d'Histoire, de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines pour leurs multiples efforts consentis pour la formation reçue.

De même, il en est de tous les informateurs et tous ceux qui ont réservé un accueil chaleureux d'une part dans les différents centres de documentation et d'autre part, dans leurs domiciles lors de descentes sur le terrain pour la collecte des données.

Ensuite, les camarades de promotion en général, et en particulier ceux de l'histoire économique et sociale ; avec lesquels plusieurs années académiques furent tant merveilleuses.

L'expression de cette profonde gratitude n'épargne pas Ndounda Tsoungui, Nicole Omengue, Jean Robin Essama Maboulou, Grégoire Owona, Adalbert Bitogo, Diane Nkou Ndzana, Merveille Ngono Ndzana, pour leurs conseils et leurs encouragements.

Enfin aux grandes familles Mvog-Zambo et Mvëlë, et toutes les personnes qui, de près ou de loin, par un geste ou une remarque, ont permis que ce travail soit réalisé.

## SOMMAIRE

<b>DEDICACE .....</b>	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>ii</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>vi</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>viii</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b>- CHAPITRE I: CONTOURS GÉOPOLITIQUE ET ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE.....</b>	<b>19</b>
I- DONNÉES GÉOPHYSIQUES DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....	20
A- MILIEU BIOPHYSIQUE.....	20
B- MILIEU HUMAIN .....	27
II- ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	37
A. LA VIE SOCIOCULTURELLE ET ÉCONOMIQUE .....	37
B. ORGANISATION POLITIQUE.....	42
<b>- CHAPITRE II : LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....</b>	<b>44</b>
I- LES ORGANISMES PUBLICS D'INTERVENTION.....	45
A- PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).....	45
B- LE BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (B.I.C).....	54
C- FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) ...	58
D- BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP).....	63
II- LES ORGANISMES PRIVÉS EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'ESSE .....	66
A. L'ONG ARC-EN-CIEL .....	66
B. PLAN INTERNATIONAL CAMEROUN .....	71
<b>- CHAPITRE III : APPORTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....</b>	<b>78</b>
I- LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES .....	79
A- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR AGRICOLE.....	79
B- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE .....	81
C- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE .....	84
II- LES RÉALISATIONS SOCIALES .....	85
A- APPORT DANS LE DOMAINE SANITAIRE .....	86
B- APPORT DANS LE DOMAINE ÉDUCATIF .....	91
C- APPORT DANS LE DOMAINE CULTUREL ET INFRASTRUCTUREL.....	96
<b>- CHAPITRE IV : LE RÔLE LIMITE DES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE ET QUELQUES MESURES CORRECTIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT OPTIMUM .....</b>	<b>101</b>
I- LES LIMITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES .....	102
A- LE MYTHE DE LA COMMUNAUTÉ : UN OBSTACLE À LA COMPRÉHENSION DES DYNAMIQUES LOCALES .....	110
II- TENTATIVE DE SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....	111
A- L'ÉTABLISSEMENT PROGRESSIF D'UNE RELATION DE COOPÉRATION ENTRE TOUS LES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DÉVELOPPEMENT .....	112
B- L'IMPLICATION DE LA POPULATION AUX EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT.....	113
C- POUR UN MEILLEUR JUMELAGE .....	114
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>118</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>123</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>149</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>156</b>

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A- Cartes

1: Cadre géographique de l'arrondissement d'Esse .....	21
2: Plan d'Utilisation et de Gestion Durable des Terres (PUGDT) .....	35

### B- Tableaux

1 : Répartition des villages par groupement .....	22
2: Inventaire des espèces fauniques de l'arrondissement d'Esse .....	26
3: Principales cultures pratiquées dans l'arrondissement d'Esse .....	33
4: Statistiques des licences d'exploitation forestière par départements .....	41
5: Récapitulatif des microprojets financés par le PNDP dans l'arrondissement d'Esse .....	53
6: Récapitulatif des microprojets financés par la commune d'Esse .....	57
7: Récapitulatif des microprojets financés par le FEICOM dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2017 .....	62
8: Récapitulatif des micro-projets financés par le BIP de 1998 à 2019 .....	65
9: Récapitulatif des microprojets financés par Arc-en-ciel dans l'arrondissement d'Esse de 2006 à 2018 .....	70
10: Récapitulatif des microprojets financés par Plan International Cameroun dans l'arrondissement d'Esse de 2010 à 2019 .....	74
11: Récapitulatif général des microprojets réalisés par les programmes de développement dans la localité d'Esse.....	75
12: Réalisation des microprojets agricoles dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019 de 1998 à 2019 .....	79
13: Réalisation des micro-projets dans le domaine de l'élevage dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019 .....	82
14: Réalisation des microprojets dans le domaine du commerce dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019 .....	84
15: Écoles primaires construites grâce à l'action publique, incluant les tous premiers effectifs concedé dans ces établissements .....	93
16: Écoles secondaires ayant bénéficié de l'appui de l'action publique dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019.....	95

### C- Graphiques

1: Répartition des villages/quartiers par groupement.....	23
2: Données démographiques de la population d'Esse .....	28
3: Superficies des licences d'exploitation dans le département .....	42
4: Organigramme de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP .....	51

5: Récapitulatif des micro-projets financés par l'action publique et privée dans l'arrondissement d'Esse .....	76
6: Répartition des microprojets agricole dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019 .....	81
7: Répartition des microprojets dans le domaine de l'élevage dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019 .....	83
8: Répartition des microprojets dans le domaine commercial dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019 .....	85
9: Répartition des élèves dans les écoles maternelles et primaires dans l'arrondissement d'Esse .....	94
10: Répartition des élèves dans les écoles secondaires ayant bénéficiées de l'appui de l'action publique dans l'arrondissement d'Esse .....	95

## **D- Photographies**

### **1- Photos**

1: Bâtiment de l'hôtel de d'Esse-ville .....	56
2: Aménagement d'un point d'eau par l'Arc-en-ciel à Mengueme.....	68
3: Séminaire de renforcement des capacités des acteurs de développement tenu à Yaoundé .	69
4: Campagne de vaccination pour lutter contre la polio (Marque indélébile sur le doigt du bébé pour vérifier qu'il a reçu le vaccin) .....	87
5: Bâtiment de l'hôpital d'Esse-ville rénové par la Mairie d'Esse .....	88
6: Forage de l'école bilingue maternel d'Esse-village, réalisé par Plan International du Cameroun .....	90
7: Stade lycée bilingue d'Esse-ville .....	98
8: Machine à presser les noix don de la commune d'Esse à l'association "Oyili Nnam" ....	100
9: Forage d'Esse-ville abandonné par la population .....	106
10: Latrines de l'hôtel d'Esse-ville en mauvaise état.....	108

### **2- Planches**

1: Forage du lycée mixte d'Esse-ville, réalisé par le PNDP .....	90
2: Bâtiment, latrines et forage du complexe bilingue maternel d'Esse, réalisés par Plan International Cameroun.....	92
3: Auberge municipal d'Esse construit par le FEICOM/Commune d'Esse.....	99
4: Route centrale d'Esse-ville en pleine réhabilitation par le B.I.P .....	104

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>B.I.C :</b>	Budget d'Investissement Communal
<b>B.I.P:</b>	Budget d'Investissement Public
<b>C.A.C:</b>	Centimes Additionnels Communaux
<b>CAMTEL:</b>	<i>Cameroon Telecommunication</i>
<b>C.M.C.A.S :</b>	Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale
<b>C.C.D:</b>	Centre Chrétien de Développement
<b>C.T.D:</b>	Collectivité Territoriale Décentralisée
<b>C.E.S:</b>	Collège d'Enseignement Secondaire
<b>C.F.D:</b>	Caisse Française de Développement
<b>C.M.A :</b>	Centre Médical d'Arrondissement
<b>C.MP-SC :</b>	Comité Multipartenaire Société Civile
<b>CONGAC:</b>	Collectif des Organisations Non Gouvernementales Agréées du Cameroun
<b>COQ :</b>	Vaccin contre la Coqueluche
<b>C.S.I:</b>	Centre de Santé Intégré
<b>CVUC :</b>	Communes et Villes Unies du Cameroun
<b>D.G.D:</b>	Dotation Générale de Décentralisation
<b>D.S.C.E:</b>	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>D.T-POLIO :</b>	Vaccin Diphtérique, Tétanique et Poliomyélite
<b>E.P.C:</b>	Eglise Presbytérienne du Cameroun
<b>F.C.F.A:</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>F.E.I.C.O.M:</b>	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
<b>FOROSCAC:</b>	Forum Régional des Organisations de la Société Civile de l'Afrique Centrale
<b>I.C.S.P:</b>	Impôts Communaux Soumis à Péréquation
<b>I.R.F.A:</b>	Impôts sur la Redevance Forestière Annuelle
<b>M.P:</b>	Micro-projet
<b>MINATD :</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINEPAT:</b>	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINDUH :</b>	Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat

<b>M.T.N:</b>	<i>Mobile Telephone Network</i>
<b>O.A.L:</b>	Organisme d'Appui Local
<b>O.N.G:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>P.E.V:</b>	Programme Élargi de Vaccination
<b>PNFMV :</b>	Programme National de Formation aux Métiers de la Ville
<b>P.C.D:</b>	Plan Communal de Développement
<b>P.N.D.P:</b>	Programme National de Développement Participatif
<b>PRODEPAD:</b>	Promotion pour le Développement Participatif et la Décentralisation
<b>REPONGAC:</b>	Réseau des Plates-formes Nationales des ONG de l'Afrique Centrale
<b>R.D.P.C:</b>	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
<b>S.D.F:</b>	<i>Social Democratic Front</i>
<b>T.D.L:</b>	Taxe de Développement Local
<b>U.N.D.P:</b>	Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès
<b>U.P.C:</b>	Union des Populations du Cameroun
<b>V.A.T:</b>	Vaccin Antitétanique
<b>V.I.P:</b>	<i>Very Important Personal</i>

**GLOSSAIRE**

<i>Akouss :</i>	Rite de veuvage
<i>Awü :</i>	La mort
<i>Essani :</i>	Rite traditionnel chez les beti
<i>Ekouti :</i>	Petit enclos avec un morceau de bois
<i>Nda bot :</i>	La famille
<i>Ngondong :</i>	Fruit qu'on recueille d'une fleur
<i>Ntól :</i>	L'ainé
<i>Opeps :</i>	Vieilles voitures
<i>Oyili Nnam :</i>	Concertation du village
<i>Wastiques :</i>	Sorte de canne pour adulte
<i>Ossap :</i>	Une lignée de pièges
<i>Tsô :</i>	rite d'expiation
<i>Zamba :</i>	Dieu

## RÉSUMÉ

La présente étude porte sur “les acteurs au développement de la commune d’Esse : Analyse historique 1998- 2019 ”. Nous sommes parti d'un constat, celui de la promotion du développement local par le gouvernement camerounais. C'est la raison pour laquelle, les étapes successives de développement qui ont structuré les logiques de croissance économique au Cameroun, ont abouti à l'adoption de la vision de développement consignée dans la vision à l'horizon 2035 et le Document de Stratégies pour la Croissance et l’Emploi (DSCE). Le DSCE est en effet, le cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il est le vecteur de la recherche de croissance et de la redistribution des revenus à toutes les populations, avec un accent particulier sur les couches les plus sensibles. De plus, conformément au document cité ci-dessus, l’un des axes majeurs de l’émergence du Cameroun reposera sur la gestion stratégique de l’État ayant abouti à la mise en œuvre du processus de décentralisation en cours dans notre pays. C'est dans ce cadre que l'arrondissement d'Esse, dès sa création le 21 août 1952 par décision n° 537 la localité d’Esse bénéficiera très tôt de l'action des acteurs publics et privés dans le secteur de développement rural afin d'améliorer la vie quotidienne des populations locales à travers la réalisation de plusieurs projets. Malgré les efforts du gouvernement en partenariat avec le secteur privé de désenclaver la localité d'Esse, la situation reste encore préoccupante et semble s'améliorer en dents de scie. Ainsi, dans cette perspective, peut-on affirmer avec certitude que les actions posées par les acteurs publics et privés dans l'arrondissement d'Esse ont favorisé le développement économique et social ? Répondre à ce questionnement a amené à utiliser la méthode analytique se basant sur les investigations, la collecte des données et la confrontation des informations relatives à notre sujet. Ainsi, l'objet de notre étude est de montrer l’impact des acteurs publics et privés dans le processus de développement économique et social d’Esse. De notre analyse, il ressort que les actions menées par ces acteurs de développement sont sous forme d'appui au développement. Par conséquent, elles ont généré des effets aussi bien positifs que négatifs au sein de la population locale. Les pouvoirs publics et les acteurs privés gagneraient à financer davantage les projets de développement afin d'atteindre leur objectif principal, celui du développement durable.

**Mots-clés :** Acteur, public, action publique et développement.

## ABSTRACT

*This study focuses on "the actors in the development of the town of Esse: Historical analysis 1998-2019". We started from an observation, that of the promotion of local development by the Cameroonian government. This is why the successive stages of development which have structured the logic of economic growth in Cameroon have resulted in the adoption of the development vision recorded in the vision for 2035 and the Strategy Document for Growth and Employment (DSCE). The DSCE is indeed the reference framework for government policy and action as well as the place of convergence for cooperation with technical and financial partners in the field of development. It is the vector of the search for growth and the redistribution of income to all populations, with particular emphasis on the most sensitive strata. However, in accordance with the document cited above, one of the major axes of the emergence of Cameroon will be based on the strategic management of the State, which has resulted in the implementation of the decentralization process underway in our country. It is within this framework that the district of Esse, from its creation on August 21, 1952 by decision n°. 537, will benefit very early from the action of public and private actors in the rural development sector in order to improve daily life. Local populations through the implementation of several projects. Despite the government's efforts in partnership with the private sector to open up the locality of Esse, the situation is still worrying and seems to be improving unevenly. So, from this perspective, can we say with certainty that the actions taken by public and private actors in the Esse district have promoted economic and social development? Responding to this questioning led to the use of the analytical method based on investigations, data collection and the confrontation of information relating to our subject. Thus, the abject of our study is to show the impact of public and private actors in the process of economic and social development of Esse. It results from our analysis that the actions carried out by these development actors are I, the form of development support. Consequently, they generated both positive and negative effects among the local population. Public authorities and private actors I would benefit from financing more development projects in order to achieve their main objective, that of sustainable development.*

**Keywords:** Actor, public, public action and development.

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I. Contexte général de l'étude

Le développement local tel que prôné par les pays africains depuis les indépendances, est aujourd'hui un concept planétarisé, mondialisé, soutenu par des chercheurs, des mouvements sociaux, des politiques publiques et des organismes locaux et internationaux<sup>1</sup>. L'Afrique ne fait pas exception à cet égard. En effet, les pays africains vont connaître dès 1960 trois grandes périodes correspondant aux choix de leurs indépendances, à la phase de multiplication des actions publiques et aux temps des doutes. La durée et le contenu de chacune des périodes varient considérablement d'un pays à l'autre<sup>2</sup>.

Le choix des indépendances se traduit par la définition de multiples actions gouvernementales qui sont liées au développement national. Celles-ci s'articulent autour des objectifs ambitieux à savoir : l'amélioration du vécu quotidien des populations à travers la diversification des activités et élaborer les différentes actions publiques de développement au sein des pays. Dans la même veine, il y a la mise en place de structures administratives nationales chargées du développement rural ainsi que des tentatives de l'Etat à organiser le monde rural en s'appuyant sur un mouvement coopératif qui était "plaqué" sans tenir compte des réalités locales<sup>3</sup>.

Dès le milieu des années 1970, les États africains en vue de favoriser leur développement, mettent en place différentes actions. Des options stratégiques sont à cet effet arrêtées. Des interventions spécifiques de l'État sur le monde rural sont recensées çà et là, permettant ainsi à l'État de poursuivre des objectifs déterminés dans un espace et un temps limité<sup>4</sup>.

Cependant, la période suivant l'année 1980, quoi que présentant quelques moments de doutes le rôle joué par les acteurs publics et privés a connu un franc succès. Néanmoins, le rôle joué par ces différents acteurs pour le développement des zones rurales fait face aux problèmes de pertinence surtout au niveau des structures d'intervention, qu'elles soient créées pour accompagner l'action gouvernementale ou qu'elles mobilisent des services administratifs.<sup>5</sup> Plus grave, comme le relève Maria Nowak "l'aide limite l'espace de liberté de ceux qui en bénéficient et donnent un poids excessif à l'argent par rapport à l'idée et l'effort"<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> R. Bagaoui et M. Soumahoro, *Développement local en Afrique subsaharienne : une compréhension à travers des études de cas*, Paris, Le Harmattan, 2014. p.7.

<sup>2</sup> Jean-Claude, *Le réveil des campagnes africaines*, Paris, Karthala, 1996, p. 181.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp.185-187.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.188.

<sup>5</sup> Claude, *Le réveil des campagnes ...*, pp. 188-189.

<sup>6</sup> Maria Nowak, *La banquière de l'espoir. Celle qui prête aux exclus*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 79.

## II. Raisons du choix du sujet

Le choix d'un tel sujet repose sur des critères de curiosité intellectuelle. Du point de vue historique, il permet de développer tout en ressortant l'impact de l'action publique et privée dans le processus de développement de la localité d'Esse, qui est jusqu'ici peu connue par la communauté camerounaise en général et particulièrement les populations d'Esse. Il entend également participer à la production des données nouvelles, utiles à bien d'autres chercheurs curieux ou lecteurs intéressés.

Ce choix se justifie aussi à l'attachement du chercheur au bien-être des populations de l'arrondissement d'Esse et de leur devenir sur le plan économique, social et infrastructurel. Un intérêt particulier de pouvoir travailler sur ce sujet naît du fait que nous sommes natifs du département de la Mefou et Afamba qui se trouve être notre domaine d'étude et par la même occasion de faire découvrir à tous ceux ou celles qui ne connaissent pas l'arrondissement d'Esse de mieux connaître cette localité historique. Cette dernière qui à une période, a marqué l'histoire du Cameroun en 1910 avec l'assassinat par pendaison du major Hans Dominik de nationalité allemande. Cet évènement suscita une vaste répression des indigènes qui s'éparpillèrent en grand nombre dans ladite localité<sup>7</sup>.

“L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la naissance du présent ; elle compromet, dans le présent, l'action même”<sup>8</sup>. En d'autres termes, le passé et le présent sont intimement liés. C'est pourquoi il est question de susciter, à travers ce travail historique, une action du gouvernement. L'implication plus grande de l'État à travers ses différentes structures, dans la résolution des problèmes liés à l'amélioration des conditions de vies des populations d'Esse.

La motivation de ce travail se trouve également au niveau de l'envie de faire bouger les lignes sur le rôle des acteurs publics et privés centré sur le développement local. Il s'agit en effet d'apporter une modeste contribution, afin de faire évoluer les mentalités de la société camerounaise au sujet du développement local grâce aux structures de l'État.

Le constat fait ici, est celui des mauvaises conditions de vies des populations vivant dans la localité d'Esse, ceci dans plusieurs domaines. Le choix de ce sujet repose non seulement sur les raisons déjà énoncées, mais aussi comporte un intérêt certain.

---

<sup>7</sup> PRODEPAD, *Plan Communal de Développement d'Esse ?* Tome I, Novembre 2013. p. 11.

<sup>8</sup> M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien, cahier des annales*, Paris, Ed. Colin, 1952, p. 25.

### **III. Intérêt du sujet**

Au regard de l'importance que revêt le rôle des acteurs publics et privés dans le processus de développement tant social, qu'économique des différentes localités du pays, une étude visant à apprécier le fonctionnement et l'impact que ces acteurs ont dans le processus de développement d'Esse. À ce titre, cette étude revêt un double intérêt.

D'abord, l'on note un intérêt scientifique ; on constate qu'il y a une absence accrue des travaux portant sur le rôle des acteurs publics et privés dans le développement local. Le présent travail se veut de présenter les différentes structures utilisées par ces acteurs pour atteindre leurs objectifs, de ressortir les différents apports de ces acteurs et d'améliorer l'efficacité de ces derniers et d'enrichir un pan de l'histoire du développement local au Cameroun.

Ensuite, l'existence d'un intérêt pédagogique réside dans la mise à jour des recherches dans l'histoire du développement local au Cameroun en général et particulièrement la localité d'Esse et aussi, accroît les connaissances dans le domaine du développement local.

### **IV. Délimitation spatio-temporelle**

Ce travail étant soumis à la contrainte du questionnement historique, il est question ici de situer dans le temps et dans l'espace les faits qui doivent être analysés.

#### **1. Cadre géographique**

Le cadre géographique de notre étude est la région du centre en général et en particulier l'arrondissement d'Esse. Situé à 90 km environ de Yaoundé, l'arrondissement d'Esse a une superficie qui est estimée à 1400 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 35 000 habitants pour une densité de 1864 habitants au kilomètre carré. C'est l'administration coloniale qui a établi les limites de ce territoire.<sup>9</sup>

De ce fait, l'arrondissement d'Esse est limité à l'Est par le département du Nyong et Mfoumou, au Nord par le département de la haute Sanaga et principalement l'arrondissement de Mbandjock, à l'Ouest par le département de la Lekie, plus précisément les arrondissements de Batchenga et Obala, au Sud par le département de la Mefou et Afamba. Il s'agit de l'arrondissement de Soa et de Nkol-Afamba.

---

<sup>9</sup> Essola Ekoman, ' Rapport de fin de stage communal de vacances', Esse, 30 août 2012, p. 3.

## 2. Délimitation temporelle

Ce travail a pour cadre temporel la période allant de 1998 à 2019. La date 1998, qui est la borne chronologique inférieure de notre travail, marque la construction de l'hôtel de ville d'Esse grâce aux Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (F.E.I.C.O.M) qui est une société parapublique. Il faudrait noter que, cet édifice n'est pas le premier à être réalisé dans l'arrondissement d'Esse. Il sera suivi par d'autres actions similaires ayant pour seul objectif le développement de l'arrondissement d'Esse.<sup>10</sup> Par ailleurs, la date 2019 qui est la borne chronologique supérieure de notre travail, marque la date d'une grande structure à caractère social. Il s'agit de l'auberge municipale d'Esse construit à un montant de 10 542 500 FCFA<sup>11</sup> ceci grâce au financement du BIP et de la commune d'Esse. Les délimitations spatio-temporelles étant présentées, nous nous penchons sur le cadre conceptuel.

## V. Conceptualisation du sujet

Le sociologue Émile Durkheim écrit : “ Les mots de la langue usuelle comme les concepts qui les expriment sont toujours ambigus et le savant qui les exploiterait tel qu'il les reçoit de l'usage sans leur faire subir d'autres élaboration s'exposerait aux plus graves confusions”<sup>12</sup>. Les expressions ayant donc un sens précis à chaque travail de recherche, le cadre conceptuel et théorique vise à leur donner un sens approprié : Acteur, public, action publique et développement.

### a. Acteur

Le mot acteur est directement issu du latin “*actor*” qui signifie dans un premier sens, celui qui interprète un personnage dans le cadre d'une mise en scène. En d'autre terme, celui qui fait, l'exécuteur. Acteur c'est également une personne physique ou morale représentant les enjeux locaux et jouant un rôle important dans les décisions du territoire notamment en participant à la démarche de concertation.<sup>13</sup>

Dans le cadre de notre travail, le mot acteur ; renvoi à l'ensemble des institutions publics et privés auxquelles l'État fait recours et dont le seul but est de booster le développement social et économique.

---

<sup>10</sup> Bitogo Albert, 48 ans, Contractuel communal, entretien du 03 septembre 2020 à Esse-ville.

<sup>11</sup> *Idem*.

<sup>12</sup> E. Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1930, p. 1.

<sup>13</sup> *Ibid*.

### **b. Public**

Le mot “public” quant à lui tire son origine du latin “*publicum*” qui signifie “collectif, commun, général, populaire”. Il qualifie généralement un lieu, un service ou une gestion à destination ou vocation collective et impersonnelle souvent associé à une institution. Contraire de “privée”<sup>14</sup>.

Public dans notre travail se définit comme étant l’ensemble des biens matériels et immatériels, que l’État met à la disposition d’une nation, d’une communauté ou d’une localité à des fins communes. Telle est le cas de l’arrondissement d’Esse ici présent.

### **c. Acteur public**

Selon J. J. Richardson,<sup>15</sup> le mot “acteur public” prend un sens littéral plus ou moins différent. L’emploi de ce concept marque un changement de perspective par rapport au domaine de savoir des sciences sociales, dit “*acteur public*” face à une vision inspirée par la primauté accordée à l’impulsion gouvernementale, à l’action de l’État et aux interventions des autorités publiques. On distingue par ce reversement le choix d’une approche où sont prises en compte à la fois les actions des institutions publiques et celles d’une pluralité d’acteurs publics et privés. Bien qu’issus de la société civile comme de la sphère étatique, agissant conjointement dans des interdépendances multiples, tant au niveau national, local et éventuellement supranational, pour produire des formes de régulations des activités collectives. Comme exemple dans les domaines du développement économique, social, etc.

L’acteur public dans notre travail, renvoie à un ensemble regroupant toutes les activités économiques et sociales prises en charge par les organismes publics de sécurité sociale. Tout ceci est assuré par l’organe suprême qui est l’Etat; qui assume le rôle de conception, de proposition et d’impulsion de politique de développement dans le but de favoriser le développement d’un territoire donné. Tel est le cas de l’arrondissement d’Esse qui fait l’objet de notre étude.

### **d. Développement**

Selon J. R. Legouté, bien que le développement est un concept hautement polémique et controversé, se heurtant parfois à des versions quelque peu divergentes, “partant de l’idée que

---

<sup>14</sup> F. S. NDZANA, “*The public action in favor of the development in Esse sub-division : 1998-2019*”, DIPES II in History, University of Bamenda, 2019, p. 9.

<sup>15</sup> J.J. Richardson, *Dictionnaire des politiques publiques*, Edit : Presses de sciences politiques, Paris, 2010, p. 608.

le développement implique une politique systématique et cohérente de l'État dans le but de promouvoir le progrès économique et social d'un peuple, il devient clair que le contenu du concept ne saurait, en aucun cas, se dissocier des impacts produits par l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de développement".<sup>16</sup> La dimension politique du développement se focalise autour du rôle de l'État au sein du processus de développement. Ce rôle a fait l'objet de grands débats. La contre-révolution néoclassique a tout d'abord prôné la réduction drastique du rôle de l'État au profit du marché. Devant les échecs, les néoclassiques ont dû au moins implicitement reconnu la dimension politique du développement notamment à travers la "bonne gouvernance".

F. Perroux<sup>17</sup> dans la même veine définit le développement comme étant "la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître cumulativement et durablement son produit réel global". On peut donc comprendre que le développement implique l'amélioration du bien-être de toute la population et se traduit par une hausse de revenu par tête, un accroissement de la ration alimentaire et meilleurs accès aux services de santé et de l'éducation.

Pour Motaze Akam<sup>18</sup>, le développement a ceci de particulier qu'il est lié aux acteurs eux-mêmes, ne s'étend qu'au niveau des rapports sociaux qui les positionnent, les classent dans l'espace social et la pratique même du développement." Pour Motaze Akam, l'intervention de ces différents acteurs dans le processus de développement est d'une importance capitale.

Pour Oakley et Garforth<sup>19</sup> cité par Harmani, le développement est défini comme étant une forme d'action ou d'invention propre à influencer sur le processus général de transformation sociale. C'est un concept dynamique antérieure où que l'on s'en éloigne. Ils ajoutent que le processus de développement peut prendre des formes variées et tendre vers toutes sortes d'objectifs sociaux désirables.

---

<sup>16</sup>R. Legouté, *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque*, Canada : Université du Québec à Montréal, février 2001, p.22.

<sup>17</sup> Abdou Adjilane, "Le développement humain dans les PVD", Mémoire de Maitrise en gestion des entreprises, Université Mohamed, Maroc, 2006, p. 11.

<sup>18</sup> Motaze Akam, *Les pays secs. Environnement et développement*, Paris, cedex 15,2009, p.33.

<sup>19</sup> Oakley P. and C. Garforth. *Agriculture Extension and Rural Development Centre*, Rome, School of Education University of Reading, 1986, p. 27.

Le développement dans la présente étude, se réduit à l'ensemble des transformations économiques et sociales que subit un pays, une région ou une localité donnée en vue d'une amélioration qualitative et durable des conditions de vie de la population.

## **VI. Revue critique de la littérature**

Pour tout travail scientifique donné, il est difficile de passer en revue l'ensemble des recherches déjà menées sur la question. À cet effet, dans le souci de situer notre analyse dans le contexte actuel de la recherche nationale ou internationale, il est question de rassembler quelques informations permettant de mener à bien cette étude (bibliographie et autres...), de manière à avoir sous la main certains éléments utiles dans la construction et l'organisation des idées. Ainsi, certains travaux ont abordé, d'une manière générale la question et d'autres n'ont fait que traiter un de ces aspects.

Vincent Dubois<sup>20</sup>, analyse l'action publique que prône l'Etat dans le processus de développement rural. Dans son analyse, il démontre que l'action publique dans le processus de développement rural constitue un domaine à part entière, dans la mesure où elle a des terrains et des outils qui lui sont propres et spécifiques. Ce présent travail édifiant a permis de mieux comprendre le concept d'action publique sur le volet politique. Cependant, il ne met pas un accent sur les volets économique, social et infrastructurel qui constituent l'axe central de cette étude.

Jean-Claude Deveze,<sup>21</sup> présente les prouesses des Européens qui ont su conduire avec succès la modernisation de leur agriculture familiale et la diminution drastique du nombre de leurs paysans. Pour lui, la question qui se pose par la suite est de savoir si l'Afrique au Sud du Sahara verra-t-elle le même type d'évolution ? Tout en évoquant les situations actuelles et les évolutions des sociétés rurales africaines qui sont diverses, très complexe et renfermant des limites en son sein. En outre, l'auteur évoque aussi le devenir des paysans africains qui reposent sur de difficiles transitions qui devront s'inscrire dans des politiques publiques cohérentes, fruits de compromis négociés avec les leaders locaux, et mis en œuvre grâce à la mobilisation des moyens nécessaires afin de relever leurs implications sur le développement de l'Afrique. Travail qui a permis de voir dans le nôtre la participation des populations rurales dans le

---

<sup>20</sup> V. Dubois, "L'action publique dans nouveau manuel de science politique", publié à l'université de Strasbourg, janvier 2009.

<sup>21</sup> J. C. Deveze, *Le réveil des campagnes africaines*, Paris : Karthala, 1996.

processus de développement. Or, il se trouve qu'il aborde de manière vague le développement rural dans les pays africains, sans pour autant étudier un cas spécifique et précis.

Christian Comeliau,<sup>22</sup> apporte sa pierre pour la bonne compréhension de l'action publique à travers la planification du développement local nécessitant une prise en compte des réalités du terrain. Il évoque également la nécessité de l'État à prendre en considération le développement comme une exigence qui doit être modifiée dans son contenu tout en demeurant plus urgente que jamais. Car, le développement ne peut résulter du simple recours aux forces du marché, comme le prétend l'idéologie internationalement dominante. À cet effet, il apporte un éclairci sur l'action publique en démontrant que les politiques de développement doivent prendre en compte les réalités du terrain. Cet ouvrage a suscité en nous un intérêt particulier, ce qui a permis d'orienter notre thématique vers l'action publique et privé qui ne vise que le développement local au Cameroun.

Maya Leroy<sup>23</sup>, aborde la participation en soulignant que le développement ne peut être atteint que dans la mesure où les populations sont associées à sa définition et à sa mise en œuvre. Dans son ouvrage, elle décrit la façon dont la participation a accompagné les différentes doctrines de développement dès la période coloniale jusqu'à aujourd'hui. Elle parvient au terme de son analyse à proposer quatre principaux outils participatifs de planification à savoir l'Approche cadre logique (ACL), la Planification des projets par objectifs (PPO), la Gestion du cycle de projet (GCP) et la Gestion axée sur les résultats (GAR). Force est de constater que l'auteur aborde de manière générale qu'un pan de notre travail qui est le domaine social. Par contre, le nôtre va au-delà de l'aspect social pour joindre l'économie et l'infrastructural.

Touna Mama,<sup>24</sup> dans son livre fait une analyse générale sur l'économie camerounaise. Il fait un inventaire des énormes richesses économiques du pays qu'il est convenu d'appeler "Afrique en miniature" et indique les conditions de son développement économique. Il montre que si la politique de planification que le pays a été contraint d'abandonner à la suite de la crise de 1985-1987 n'a pas toujours atteint les résultats attendus, la politique d'ajustement structurel qui l'a remplacée n'a permis au pays de retrouver les taux de croissance d'avant crise. Cette politique dont le seul mérite semble avoir été de permettre le rétablissement de grands équilibres

---

<sup>22</sup> Ch. Comeliau, *Planifier le développement : Illusion ou réalité ? Population et développement* N°7, Paris, Harmattan, 1999.

<sup>23</sup> L. Maya, *La participation dans les projets de développement : une analyse critique*, Paris, ENGREE, 2008.

<sup>24</sup> Touna Mama, *L'économie camerounaise : Pour un nouveau départ*, Yaoundé, Présence Africaine : Afrédit, 2010.

macro-économiques, a eu d'importants coûts sociaux en termes d'aggravation de la pauvreté. Pour l'auteur, il affirme avec certitude que : “la condition de succès d'une telle politique est que l'État respecte scrupuleusement ses engagements et ne prenne que ceux qu'il peut respecter pour rassurer tous ses partenaires”<sup>25</sup>. Ce travail étale, d'une manière générale l'aspect économique du Cameroun. Chose qui est contraire à notre travail qui s'attarde sur l'action gouvernementale dans l'arrondissement d'Esse.

Tobias Enguene,<sup>26</sup> porte son analyse sur l'identification, la conception, la validation et la formulation d'un programme de développement en nous démontrant de nos jours que, la forte croissance démographique qui induit l'occupation de l'espace impose un changement de systèmes et de modes d'exploitation du milieu en vue de palier aux besoins sociaux. Néanmoins, il fait une analyse pertinente sur les jeux et la problématique des bas-fonds. Ce travail est similaire au notre, mais il axe plus son travail sur la conception d'un projet de développement et le nôtre sur l'action que mène l'État dans le processus de développement rural au Cameroun.

Léon Paul Bahoken,<sup>27</sup> se penche plus sur la vie associative et dynamique de développement chez les populations de *Ndikiniméki* au Cameroun (de la période coloniale à 1990). L'auteur dans son analyse fait mention des bases et des enjeux de la vie chez les peuples de *Ndikiniméki* de l'époque coloniale à 1990. Il fait des efforts louables de présenter le dynamisme de développement qu'incarnent les populations de *Ndikiniméki*. Cependant, son étude se focalise beaucoup plus dans une région du centre en général et en particulier dans la localité de *Ndikiniméki*. On a peu d'éléments qui permettent de mieux matérialiser la présence de l'État dans le développement rural, d'où l'intérêt que revêt notre étude qui se propose de s'intéresser à Esse.

Paule Mfona,<sup>28</sup> fait une analyse sur les Groupes d'Initiatives Communes dans la localité d'Esse. Elle fait une analyse spécifique sur les moyens et techniques employés pour le

---

<sup>25</sup> Touna Mama, *L'économie camerounaise : Pour un nouveau départ...*, p. 292.

<sup>26</sup> E. Tobias, “Identification et conception d'un projet de développement intégré autour de la mise en valeur des bas-fonds en zone tropicale humide : cas des bas-fonds de la ceinture périurbaine de Yaoundé (Cameroun).” Mémoire de Master, Institut International d'Ingénieur de l'Eau et de l'Environnement (Fondation 2iE), Ouagadougou, 2010.

<sup>27</sup> L. P. Bahoken, “Vie Associative et Dynamique de Développement chez les Populations de Ndikiniméki au Cameroun : De la Période Précoloniale à 1990.” Mémoire en Histoire Economique et Sociale, Université de Yaoundé I, Septembre 2017.

<sup>28</sup> A. C. P. Mfona, “Les groupes d'initiatives communes (GICS) dans la région de Mfou. Aperçu historique 1990 – 2005.” Mémoire en Histoire Economique et Sociale, Université de Yaoundé I, 2006.

développement d'une communauté, tout en évoquant l'aspect de la coopération entre la population. Pour lui, le développement d'une localité ou d'un lieu donné ne peut se réaliser sans la collaboration de la population locale. Pour dire que, les promoteurs de développement tels que l'Etat, les ONG et bien d'autres doivent travailler en étroite collaboration avec les populations locales pour mieux cerner les problèmes qui font obstacle à leur développement. Ce travail permet d'analyser les retombées socio-économiques et infrastructurelles de l'action publique et privée dans le département de la Mefou-et-Afamba en général et en particulier dans l'arrondissement d'Esse. Mais, il ne nous permet pas d'avoir assez d'éléments car sa borne chronologique va de 1990 à 2005.

Germain Blaise Kenfack,<sup>29</sup> a eu le mérite de produire le tout premier travail de recherche en histoire sur le peuple Mvëlë à laquelle la zone d'Awaé appartient. Cette étude se focalise sur les origines et l'identité culturelle des Mvëlë. Cependant, quelques erreurs ont été constatées au niveau de l'orthographe de certains mots d'origine locale. Cela est certainement dû au non maîtrise de la langue locale par l'étudiant qui s'est contenté de simples traductions littérales. En reconnaissance de ces insuffisances, il exhorte le peuple Mvëlë à reproduire eux-mêmes leur propre histoire.

Alain Mounier,<sup>30</sup> analyse la question du développement et de la croissance économique. Il offre un panorama synthétique et critique des théories élaborées et des politiques mises en place ainsi que des polémiques soulevées par ces choix. Cependant, ce présent travail n'aborde qu'un pan de notre étude à savoir les retombées économiques de l'action publique en faveur du développement, ne faisant pas allusion au social ; ni au domaine infrastructurel.

David Simo,<sup>31</sup> revisite les différentes politiques de développement déjà mises sur pieds par partie prenante de l'économie africaine. En effet, il invite les intelligences locales à travers leurs participations aux efforts de développement par l'élaboration des plans quinquennaux et décennaux, des plans d'industrialisation ; il interpelle également l'opinion sur le rôle des institutions de Bretton Woods qui tente de créer au forceps des structures pour porter assistance aux pays dits en voie de développement à la suite d'une expertise occidentale modélisée. Dans ce document, il fait le constat de l'échec des différents projets déjà amorcés par les États et

---

<sup>29</sup> G. B. Kenfack, "Les Mvëlë : monographie d'un peuple du Sud Cameroun.", Mémoire pour l'obtention du diplôme de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1981.

<sup>30</sup> A. Mounier, *Critique de l'économie politique du développement et de la croissance : Théories, Idéologies et Politiques*, Ed. Julie Domenget-Turbot, Levallois-Perret : Bréal, 2006.

<sup>31</sup> D. Simo, *La politique de développement à la croisée des chemins : le facteur culturel*, CLE, Yaoundé, 1998.

ouvre un débat sur la problématique de l'adéquation des divers programmes de développement aux pratiques culturelles des populations africaines. Notons par ailleurs que dans cet ouvrage il ne propose pas de solution aux différents problèmes énumérés.

Bertrand-Raymond Guimdo<sup>32</sup>, dans son article met en évidence les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun. Dans son analyse la date du 18 janvier 1996, est une date importante au Cameroun. Elle marque, en effet, l'avènement d'une "nouvelle Constitution," suite à une réforme fondamentale de la Constitution du 2 juin 1972. L'une des originalités de cette réforme c'est la consécration des "bases constitutionnelles" de la décentralisation territoriale et fixe par la même occasion les limites de cette dernière. Pour lui, cet acte constitutionnel permet aux différentes institutions républicaines d'être liées à la forme de l'État ; d'autant plus qu'il est un État unitaire et décentralisé et non un État régional ou fédéral. Cet acte a le mérite d'introduire dans le droit public camerounais un droit constitutionnel des collectivités territoriales décentralisées. Toutefois, il s'attarde uniquement sur l'aspect juridique de la décentralisation et non sur les effets de la décentralisation au Cameroun comme c'est le cas avec le présent travail, qui se penche sur l'action publique dans l'arrondissement d'Esse.

Le Plan Communal de Développement d'Esse (PCD) est un document de base institué par le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont l'objectif global est de doter la commune d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif. Il permet l'organisation des acteurs locaux autour d'un programme commun, pour gérer de manière rationnelle et transparente, les ressources de la Collectivité. Cet outil essentiel dans le processus de développement participe d'une recherche active des voies et moyens permettant à la commune de booster son propre développement, aussi bien sur le plan socio-économique qu'infrastructural.<sup>33</sup> Cependant, le présent document se limite à la présentation des différents projets établis sur une période de 10 ans, par contre notre travail va sur une période de 21 ans ; par conséquent ne peut nous fournir assez d'informations.

Jean Albin Zoa,<sup>34</sup> aborde la question sur l'impact de la création des unités administratives et son évolution économique et sociale chez le peuple Mvëlë. En effet, il

---

<sup>32</sup> D. B. R. Guimdo, "Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun (Contribution à l'étude de l'émergence d'un droit constitutionnel des collectivités territoriales décentralisées)," Éditions Wilson & Lafleur, Volume 29, numéro 1, Décembre 1998.

<sup>33</sup> PRODEPAD, *Plan Communal de Développement d'Esse ?* Tome I, Novembre 2013.

<sup>34</sup> J.A. Zoa, *L'impact de la création des unités administratives sur l'évolution économique et sociale du peuple Mvëlë (1952-1992)*, Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

démontre durant son analyse que, la création des unités administratives est non seulement effective, mais qu'elles ont permis la mise en place d'un certain nombre de structures qui ont facilité le développement économique et social. Toutefois, il ne s'intéresse uniquement à l'évolution des unités administratives chez le peuple Mvëlë, qui se trouve être qu'une partie de notre travail.

Une note de lecture du dernier document de Charlie Ketchazi Tatla<sup>35</sup> a été aussi intéressante pour ce travail. En effet, dans son mémoire, Il fait une analyse du problème de développement comme étant l'une des préoccupations majeures des États en général et de ceux en voie de développement en particulier à l'instar du Cameroun. En effet, l'auteur dans son mémoire retrace l'historique du PNUD ainsi que sa contribution au développement économique et social du Cameroun. Ce document a été d'une utilité certaine dans la collecte des informations.

Au demeurant, cette revue de la littérature n'est certainement pas exhaustive, mais la plupart des travaux consultés sont d'un apport indéniable par la qualité des informations qu'ils fournissent. Cependant, l'action publique en faveur du développement de l'arrondissement d'Esse, n'a pas encore du point de vue historique, fait l'objet d'une véritable étude scientifique. Mais, ce travail se propose de jeter un regard sur l'impact de l'action publique dans le processus de développement d'Esse, avec la particularité de s'arrêter sur les volets économiques, social et infrastructurel.

## **VII. Problématique**

La problématique est l'ensemble d'hypothèses émises pour l'étude d'une question donnée.<sup>36</sup> Cette définition fait ressortir le caractère capital d'une problématique. En effet, elle apparaît comme la structure métallique qui soutient le poids d'un édifice, et comme telle, elle se doit d'obéir à des normes scientifiques et doit être formulée avec toute la rigueur nécessaire. Cependant, au regard des actions entreprises par le gouvernement du Cameroun, peut-on affirmer avec certitude que les actions posées par les acteurs publics et privés dans l'arrondissement d'Esse ont favorisé le développement social et économique ? Telle est la problématique que la présente étude révèle. De là, se greffent des interrogations suivantes qui

---

<sup>35</sup> Ch. Ketchazi Tatla, ' ' Le PNUD et Contribution au Développement Economique et Social du Cameroun : 1997 – 2007,' ' Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

<sup>36</sup> *Dictionnaire Hachette*, Encyclopédique, éd. 2002, p. 1307.

vont permettre d'élargir le champ d'analyse du sujet. Ainsi, des questions suivantes sont formulées pour une meilleure compréhension :

- Quelles sont les actions des acteurs publics et privés en faveur du développement local dans l'arrondissement ?
- Quels sont leurs différents domaines d'interventions ?
- Les actions implémentées par les pouvoirs publics sont-elles suffisantes pour booster le développement local de l'arrondissement d'Esse ?

### **VIII. Objectifs de l'étude**

Ce sujet a pour objectif majeur de montrer le rôle des acteurs publics et privés dans le processus de développement du Cameroun en général et de l'arrondissement d'Esse en particulier. Il est aussi question de montrer que les infrastructures réalisées sont des outils indispensables pour l'amélioration des conditions de vies. À cet effet, l'objectif ici consiste à montrer que le développement du Cameroun ne saurait être possible que si les localités comme Esse sont aussi développées, mais également d'inciter les pouvoirs publics, à accélérer le processus de décentralisation en vue d'un développement local autocentré.

R ressortir les difficultés que les acteurs publics et privés ont rencontrées dans l'exécution des projets de développement, ainsi que leur rôle dans la recherche des solutions pour pallier à ces difficultés.

### **IX. Cadre théorique**

Le développement est une œuvre globale et de longue haleine qui se structure autour d'un ensemble de paradigmes et de modélisations théoriques qui constituent le socle idéologique sur lequel se construisent les politiques économiques. Cette réalité n'échappe pas au Cameroun. Au lendemain de l'indépendance, le gouvernement camerounais adopte une approche développementaliste dont le soubassement idéologique s'articule autour "du libéralisme planifié" à partir de 1986 sous Paul Biya. En effet, derrière ces termes neutres d'apparence, on y décèle l'influence des approches développementalistes des années 1960, structurées autour de la croissance endogène qui traduit un modèle d'expansion globale du PIB (Produit Intérieur Brut) qui répond aux spécificités structurelles et historiques d'une nation afin de garantir un développement sociale et économique endogène.<sup>37</sup>

---

<sup>37</sup> M. L. Nga, "Les stations de pesage routier au Cameroun : Cas de la région du centre (1996-2019)", Mémoire en Histoire Économique et Sociale, Université de Yaoundé I, Octobre 2020, p. 19.

“La théorie de la croissance endogène” tire ses racines du Keynésianisme<sup>38</sup> qui explique la croissance économique par des facteurs internes comme le développement des savoir-faire, l’innovation, le capital humain et l’intervention de l’État. Elle est apparue en réponse au modèle de la croissance exogène développée par Robert Merton Solow (prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d’Alfred Nobel en 1987) selon laquelle, le progrès aurait pour origines des facteurs extérieurs. Ainsi, la théorie de la croissance endogène voit le jour en 1986 dans un article publié par l’économiste américain Robert Romer intitulé : “*Increasing Returns and Long Run Growth*” qui lie la croissance au comportement, aux initiatives et au développement des compétences des agents économiques. Au fil des années, cette théorie est devenue l’un des domaines privilégiés de science économique.

L’accent est mis sur quatre facteurs déterminants de la théorie de la croissance endogène qui influencent selon elle, le taux de croissance économique : l’intervention judicieuse de l’État, notamment par l’investissement dans les projets de développement, la recherche-développement ou innovation des progrès techniques, les rendements croissants grâce aux gains d’échelle, et la cumulation du capital humain.

Dans cette perspective, “les approches développementalistes” édictées par l’État du Cameroun dans le cadre du Document de Stratégie pour la croissance et l’Emploi, qui entend promouvoir la croissance économique par le développement local axé sur la réalisation des multiples projets visant à améliorer la croissance économique. Ce qui s’inscrit sans aucun doute dans le sillage de la théorie de la croissance endogène.

Ainsi cette étude qui analyse dans une dimension historique le rôle des acteurs publics et privés dans le processus de développement de l’arrondissement d’Esse entre 1998 et 2019, se penche sérieusement sur l’action gouvernementale dans le développement local qui représente un sous-aspect sur lequel la théorie de la croissance endogène se fonde pour expliquer l’augmentation de la croissance économique.

Le rôle joué par les acteurs publics et privés dans le processus de développement local au Cameroun montre à suffisance la volonté de ces derniers à promouvoir et améliorer les

---

<sup>38</sup> Le keynésianisme est une école de pensée économique fondée par l’économiste britannique John Maynard Keynes. La thèse centrale du keynésianisme est que, les marchés laissés à eux-mêmes ne conduisent pas nécessairement à l’optimum économique. C’est pourquoi l’État a un rôle à jouer dans le domaine économique, surtout dans le cadre de la politique de relance. Ce dernier varie selon l’importance. Lire [www. WIKIPÉDIA.org// Le- Keynésianisme](http://www.WIKIPÉDIA.org//Le-Keynésianisme) : modèle économique basé sur la demande.

conditions de vies des populations en générale et celles d'Esse en particulier. De ce cadre théorique découle la démarche méthodologique suivante.

## **X. Démarche méthodologique**

### **1. Données collectées**

Pour atteindre les objectifs définis par notre problématique, nous avons privilégié la méthode analytique qui se base sur les investigations, la confrontation des données, et la collecte des informations relatives à notre sujet. Et pour cela nous avons réuni toute la documentation nécessaire à la réalisation de ce travail. Nous avons consulté et analysé une variété de sources, qu'on peut diviser en trois catégories à savoir : les sources orales, les sources écrites et les sources électroniques.

La contribution de différentes sources écrites dans ce travail a été déterminante dans cette étude. Nous avons consacré plus de temps pour avoir des informations de première main. Nous nous sommes d'abord rendus aux Archives Nationales de Yaoundé, qui malheureusement étaient fermées à cause des travaux de réfection, nous n'avons pas pu consulter les dossiers. Mais, nous avons par la suite, fait des descentes dans diverses bibliothèques dans le but de collecter plus d'informations liées à ce sujet. Bien que l'arrondissement d'Esse n'a jusqu'à présent bénéficié ni d'une littérature abondante ni d'une étude particulière de la part de la communauté scientifique, nous avons eu dans ces différentes bibliothèques pas assez de documents traitant spécifiquement de notre sujet de recherche, chose qui a rendu la tâche pas facile dans l'orientation de cette analyse.

Ainsi, durant notre étude nous avons parcouru la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, la bibliothèque du département d'histoire de l'École Normale Supérieure de Yaoundé I, la bibliothèque du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, la bibliothèque de l'École Normale Supérieure de Yaoundé I, la bibliothèque de l'Institut Français du Cameroun, la bibliothèque du Cercle Histoire-Géographie de l'Université de Yaoundé I (CHGUY) et enfin le secrétariat de la commune d'Esse pour ne citer que celles-là.

Afin de combler les lacunes et insuffisances des sources écrites, nous avons eu recours aux sources orales. Dans la mesure où, elle reste l'une des branches fiables et incontournables de l'histoire universelle. Durant cette étude, les sources orales ont été recueillies dans l'arrondissement d'Esse et ses périphéries ; procédé par la distribution du questionnaire de recherche aux populations dans le but de récolter plus d'informations, malgré la réticence de certaines personnes et d'autres ne sachant pas lire ni écrire. Nous étions obligés de lire le

questionnaire ensuite de le traduire à la langue locale l'*Ewondo* qui se trouve aussi être la nôtre. Par la suite, des interviews ont été faites, nous avons interrogé des personnes donc l'âge varie entre 28 ans et 71 ans, durant notre échange bon nombre d'informations nous ont été donnés. Et enfin, entrepris d'interroger aussi non seulement des historiens universitaires bien connu par la communauté scientifique, mais aussi le personnel administratif comme ça été le cas de la mairie d'Esse. L'outil internet a enfin permis de mettre la main sur certaines données. De nombreux articles consultés nous ont édifiés dans le sens général de l'action publique au Cameroun et particulièrement dans l'arrondissement d'Esse.

## **2. Analyse des données**

Après la collecte de toutes ces informations, selon les normes méthodologiques de la confrontation des données en histoire, qui supposent généralement le choix d'une démarche analytique et déductive permettant de prendre en considération tous les contours du sujet tels que : l'aspect économique et social du rôle des acteurs publics et privés. Pour ce faire, plusieurs moyens techniques ont été utilisés. Il s'est agi, du point de vue des données documentaires de procéder manuellement à leur dépouillement.

Ainsi donc, pour ce qui est du traitement des diverses informations recueillies, nous avons procédé par la méthode analytico-déductive. Cette technique consiste à analyser les données obtenues, les interpréter et les comparer, puis en tirer des conclusions, pour pouvoir vérifier nos hypothèses de départ. Plusieurs difficultés ont été rencontrées dans le cadre de ce travail.

## **XI. Difficultés rencontrées**

Cette étude durant sa réalisation, s'est heurtée à un certain nombre de difficultés d'ordre matériel et humain. La première difficulté d'abord a été que, aucune œuvre portant sur l'action publique et privé en faveur du développement de l'arrondissement d'Esse, n'a été produite jusqu'ici. Il a fallu procéder beaucoup plus empiriquement, surtout pour les volets économique et infrastructurel.

La deuxième difficulté était, l'inaccessibilité tant au niveau de l'Assemblée Nationale qu'aux Archives Nationales de Yaoundé à cause des travaux de réfection. Cette situation n'a pas permis d'avoir accès aux différents documents qui auraient pu nous fournir davantage des informations sur l'action publique au Cameroun en général, à Esse en particulier.

La troisième difficulté rencontrée n'est autre que, le caractère vieillissant des archives, qui ne nous a guère favorisés. Ainsi, la majorité des archives trouvées à Esse sont dans un état

de délabrement avancé, ce qui a abondamment freiné notre investigation dans la mesure où il fallait faire appel à diverses méthodes pour avoir accès aux différentes informations détenues dans ces documents.

La quatrième difficulté porte sur, l'indisponibilité régulière des informateurs à qui nous n'avons pas pu interroger comme souhaité malgré notre insistance.

Enfin, la dernière difficulté que nous avons rencontrée est liée à la rédaction. Nous nous sommes rendus enfin de compte que la production d'un texte scientifique cohérent pour des néophytes que nous sommes n'est pas aisée. Alors, il s'est avéré que les risques de confusions, de répartitions et de mauvaises compréhensions sont énormes.

Toutefois, malgré ces problèmes, nous avons pu collecter assez d'informations pour écrire notre mémoire, bien que ne traitant de manière superficielle notre sujet. À l'issue de ces recherches, nous avons mis sur pied un plan qui constitue la charpente ci-après.

## **XII. Plan du travail**

Le présent travail s'articule autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre qui a pour titre : "Contours géopolitique et administratif de l'arrondissement d'Esse", se propose de localiser l'arrondissement d'Esse qui se trouve être notre zone d'étude, tout en abordant son aspect biophysique et humain ; sans toutefois oublier son organisation socio-politique et administrative.

Le deuxième chapitre intitulé : " Les acteurs publics et privés intervenant dans le processus de développement de l'arrondissement d'Esse" présente tout d'abord, les différents organismes publics mises en place par l'État Camerounais, et ensuite les organismes privés en partenariat avec la commune d'Esse.

Le troisième chapitre quant à lui, a pour titre : "Apports socio-économiques des acteurs publics et privés dans le processus de développement de l'arrondissement d'Esse." Il se propose d'examiner les retombées des actions menées par ces institutions publiques et privé~ dans les domaines économiques et du social.

Enfin, Le quatrième chapitre intitulé, "Les limites des acteurs publics et privés dans le processus de développement de l'arrondissement d'Esse ", se propose de présenter les limites des acteurs publics et privés, mais également quelques solutions envisageables pour palier à cette situation.

**CHAPITRE I : CONTOURS GÉOPOLITIQUE ET  
ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE**

Dans le cadre du processus de décentralisation consacré par la Constitution de 1996 et promu dans les faits par les lois relatives à l'orientation de la décentralisation et applicables aux Communes et aux régions, le gouvernement camerounais a conçu et mis en place, avec le concours des Bailleurs de fonds, un certain nombre de structures visant à promouvoir le développement local.<sup>39</sup> C'est dans cette mouvance que, certaines collectivités territoriales décentralisées à l'instar de la commune d'Esse se feront doter des moyens d'une participation effective au processus de développement à travers le renforcement des capacités techniques, financières et infrastructurelles. Ainsi, ce premier chapitre a pour but de situer la zone d'étude, en présentant d'une part son milieu biophysique et humain, d'autre part son organisation socio-politique et administrative<sup>40</sup>.

## **I- DONNÉES GÉOPHYSIQUES DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE**

Il s'agira de présenter dans un premier temps le milieu biophysique et dans un second temps le milieu humain dans la localité d'Esse.

### **A- MILIEU BIOPHYSIQUE**

L'étude de cet aspect nous est très utile ; car il est indispensable au processus de développement de la localité et constitue pour la population, la base de toute initiative au développement local.

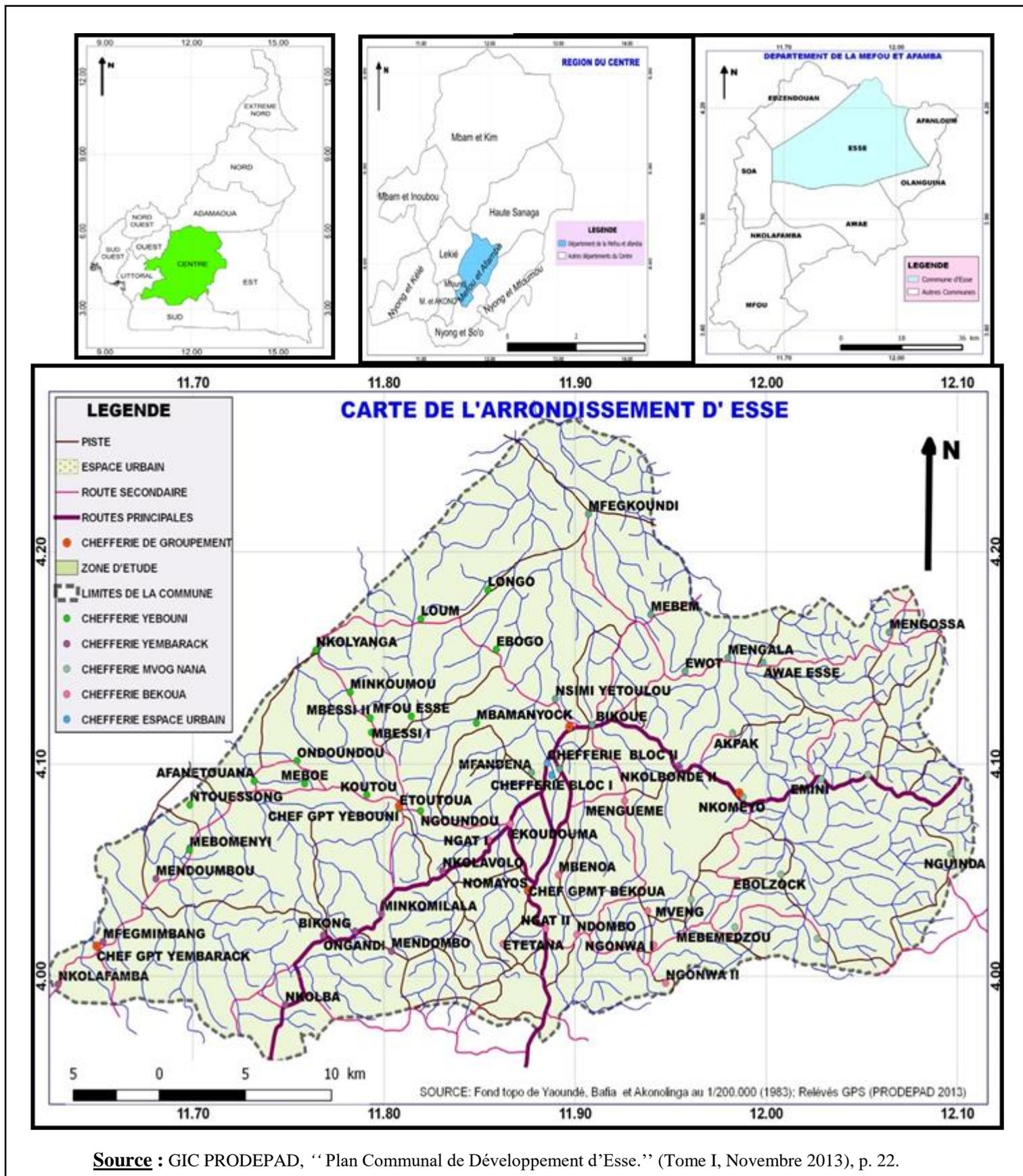
---

<sup>39</sup> GIC PRODEPAD, "*Plan Communal de Développement d'Esse*", Tome I, Novembre 2019, p. 4.

<sup>40</sup> F. S. Ndzana, "*The public action in favor of the development in Esse sub-division...*", p. 30.

1- Présentation de l'arrondissement d'Esse

Carte N° 1: Cadre géographique de l'arrondissement d'Esse



Source : GIC PRODEPAD, “ Plan Communal de Développement d'Esse.” (Tome I, Novembre 2013), p. 22.

Le cliché ci-dessus regroupe plusieurs cartes en son sein, les deux premières présentent la région du Centre, la troisième quant à elle présente non seulement le département de la Mefou et Afamba, mais aussi les arrondissements qui sont limitrophes à la commune d'Esse et la dernière est consacrée à l'arrondissement d'Esse qui est le domaine de notre étude. Ainsi, l'altitude de l'arrondissement d'Esse varie entre 500 m et 800 m et les sols sont de nature ferrallitique et latéritique sur la terre ferme, limoneuse et sableuse dans les bas-fonds. Par endroit, on trouve une forte concentration de pierres et de sables<sup>41</sup>.

**Tableau N° 1 : Répartition des villages par groupement**

Groupement	Nombre de villages/Quartiers	Dénomination des villages	Principales ethnies
Esse	2	Esse Bloc I, Esse Bloc II	
Yetoulou	9	Bikoué, Ewot, Mengala, Mfandéna, Nsimi-Yetoulou, Awae-Esse, Mfeg koundi, Mebem, Mengossa	Mvëlë
Yembarack	9	Feg Mimbang, Nkolafamba, Medoumbou, Ongandi, Bikong, Mendombo, NkolAvolo II, Minkomilala, Nkolkba	Mvëlë
Yembouni	17	Mbessi I, Mbessi II, Etoutoua, Ngoundou, Koutou, Meboe, Afanetouana, Ondoudou, Ebogo, Mfou-Esse, Mbamayock, Ntouessong, Mebomenyi, Loum, Minkoumou, Longo, Nkolyanga	Mvëlë
Mvog Nana	10	Nkomeyo, Nkolbonde I, Nkolbonde II, Akpak, Ebodoumou, Emini, Mevo-Mevo, Ebozok, Mbemedzou, Nguinda	Mvëlë
Bekoua	11	Ngat I, Ngat II, Mveng, Mengueme; Ngonwa I, Ngonwa II, Ekoumdouma, Nomayos, Mbenoa, Etetana, Ndombo	Mvëlë

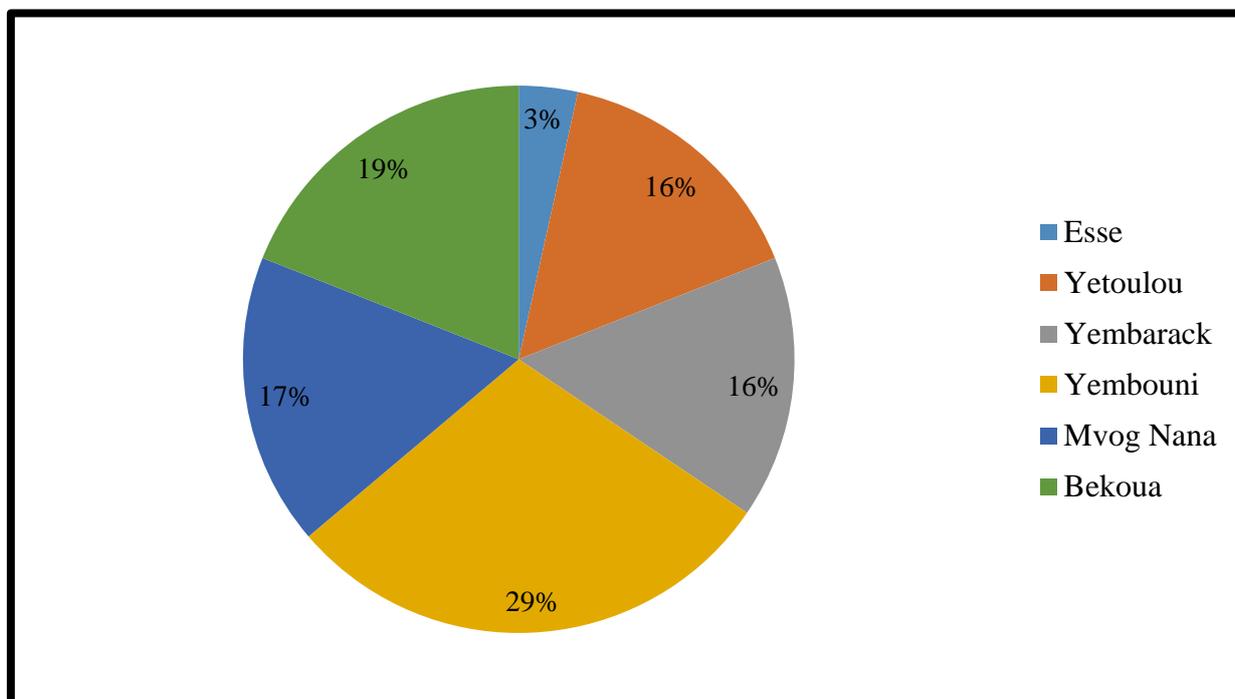
**Source :** GIC PRODEPAD, " Plan Communal de Développement d'Esse." (Tome I, Novembre 2019), p. 23.

Le présent tableau présente les différents groupements ainsi que les villages/quartiers qu'on retrouve dans l'arrondissement Esse. Mais également, Nous observons ici que, le

<sup>41</sup> GICPRODEPAD, "Plan Communal de Développement d'Esse, p.22.

groupement Yembouni détient le plus grand nombre de villages avec un total de 17 villages, le deuxième est le groupement Bekoua avec 11 villages, suivi du groupement Mvog-Nana avec 10 villages, les groupements Yetoulou et Yembarack compte chacun 9 villages et enfin nous avons le groupement d'Esse avec un total de 2 villages.

**Graphique N° 1: Répartition des villages/quartiers par groupement**



**Source :** Diagramme monté à base des données issues du plan communal d'Esse à la p. 23.

Ce diagramme met en exergue la répartition des villages ou quartiers par groupement dans l'arrondissement d'Esse. Ainsi, nous observons 06 groupements que nous pouvons classer par ordre décroissant : le groupement Yembouni 29%, Bekoua 19%, Mvog Nana 17%, Yembarack et Yetoulou 16% et enfin Esse 3%. En conclusion, on en déduit que, le groupement Yembouni est le plus dense des six (06) groupements que renferme l'arrondissement d'Esse.

## **2- Situation géographique et du relief**

### **a- Situation géographique**

L'arrondissement d'Esse se situe dans la région du Centre plus précisément dans le département de la Mefou et Afamba. Il est limité au Sud par l'arrondissement d'Ombessa, au Sud-Ouest par l'arrondissement de Bokito, au Nord et à l'Est par la commune de Bafia urbain, et à l'est par l'arrondissement de Ndikiniméki. Sa superficie est de 1464 Km<sup>2</sup>.<sup>42</sup>

<sup>42</sup> Centre Chrétien de Développement, "Proposition en vue du recrutement d'un OAL pour l'accompagnement de la commune et des communautés d'Esse." (Yaoundé le, 15 Janvier 2008), p. 11.

## **b- Le relief**

Le relief d'Esse appartient au plateau sud camerounais qui est une pénéplaine dont le relief descend en pente douce vers le Bassin du Congo. C'est un relief suffisamment plat composé d'interfluves dont l'altitude moyenne varie entre 400 et 700 mètres au-dessus de la mer. On y trouve quelques collines et des montagnes de faibles altitudes.<sup>43</sup>

## **3- Hydrographie et climat**

### **a- L'hydrographie**

Le réseau hydrographique est nourri par plusieurs rivières et cours d'eau tels que : l'Afamba, l'Assamba, le Meki'i, le Mbessi, le Nkoundi, le Mebembe, l'Avo'o, riches en poissons d'espèces et crustacés divers tels :( le capitaine, le tilapia, le silure, le crabe).<sup>44</sup> La région étant située en pleine zone équatoriale, les pluies sont abondantes à cause de la constante des températures dont la moyenne annuelle varie entre 23° et 24°.<sup>45</sup>

### **b- Le climat**

Le climat est de type équatorial composé de quatre saisons soit : deux saisons sèches et deux saisons de pluie. Les saisons sont réparties ainsi qu'il suit :

- une grande saison sèche, de mi-novembre à mi-mars : défrichage et préparation des terrains ;
- une petite saison des pluies, de mi-mars à mi-juin : semis ;
- une petite saison sèche de mi-juin à août : séchage des récoltes ;
- une grande saison des pluies de septembre à mi-novembre : récolte<sup>46</sup>.

Toutefois, il faut noter des plaintes des populations sur l'irrégularité des saisons qui respectent de moins en moins le calendrier cultural du fait des effets du changement climatique.

La pluviométrie annuelle est de 1538,8 mm alors que la température moyenne est de 25,3°C avec une faible amplitude thermique de 3,4. L'arrondissement d'Esse connaît donc un climat chaud dû non seulement au rayonnement solaire qui dure toute l'année mais également à la position d'abri par rapport au vent pluvieux venant de l'Océan Atlantique<sup>47</sup>.

<sup>43</sup> Centre Chrétien de Développement, "Proposition en vue du recrutement...", pp. 11-12.

<sup>44</sup> PRODEPAD, "Plan Communal de Développement d'Esse...", p. 24.

<sup>45</sup> J. M. Essomba, *Civilisation du fer et société en Afrique Centrale*, Harmattan, Paris, 1992, p. 97.

<sup>46</sup> PRODEPAD, "Plan Communal de Développement d'Esse ...", p. 23.

<sup>47</sup> Centre Chrétien de Développement, "Proposition en vue du recrutement...", p. 12.

#### **4- La végétation**

##### **a- La faune et la flore**

La faune dans l'arrondissement d'Esse est assez variée. Elle correspond à celle des écosystèmes des forêts secondaires et équatoriales. Tout comme le relief, la végétation présente plusieurs aspects : la savane et la forêt.

La savane couvre une vaste région comprise entre Edzendouan, Loum, Ongandi... bref la partie Nord-Ouest de l'arrondissement d'Esse.

Cette vaste savane abrite une faune très importante. Parce qu'elle permet un déplacement facile des grands animaux et parce qu'elle leur fournit une antilope ; de grands reptiles comme le boa et autres grands serpents et nourriture abondante. La savane est riche en grands animaux comme, les buffles, antilopes ; de grands reptiles comme le boa et autres et autres grands serpents.

La forêt quant à elle est représentée un peu partout. C'est une forêt étagée par la présence de grands arbres, des arbustes et des herbes. Elle est touffue non seulement par son étagement, mais aussi par l'enchevêtrement<sup>48</sup> des lianes qui rendent par endroit sa pénétration difficile.

La grande forêt abrite une faune relativement riche. À cause de son caractère touffu, de grands animaux sont incapables de se déplacer facilement. Toutefois, la présence de grands arbres constitue un domaine privilégié pour les animaux volants (oiseaux), puis grimpeurs (singes, écureuils), rampants (toute la gamme de reptiles). Elle est composée de plusieurs espèces animales citées dans le tableau ci-après<sup>49</sup>.

---

<sup>48</sup> Enchevêtrement : c'est ensemble de choses, d'éléments mêlés les uns aux autres d'une façon désordonnée.

<sup>49</sup> Ibid., p. 14.

**Tableau N° 2: Inventaire des espèces fauniques de l'arrondissement d'Esse**

Localité	Espèces fauniques
Esse	Varan
	Python
	Singe
	Pangolin
	Tortue
	Gazelle
	Aula-code
	Rats palmiste
	Ecureuil
	Oiseaux
	Boa
	Etc.

**Source :** Tableau conçu par nous, après des enquêtes sur le terrain, le 10 septembre 2020.

Le tableau N°2 montre la présence de plusieurs espèces fauniques de la localité d'Esse parmi lesquelles nous remarquons les espèces protégées.

La végétation est caractérisée par une forêt secondaire, de type équatoriale semi ombrophile ; dense par endroit qui a connu une forte influence anthropique. On y trouve également des zones de savane et de culture. Nous rencontrons tout près des maisons des forêts secondaires dans lesquelles les populations se ravitaillent en bois de chauffage, des cultures et arbres fruitiers plantés.<sup>50</sup> Les essences forestières de la commune sollicitées pour l'exploitation sont : le Bubinga, le Moabi, le Sapelli, le Sipo, le Tali, le Movingui, le Bibolo, l'Ayous, le Bilinga, l'Ekop, l'Azobé, l'Ebène et l'Iroko. Ces différentes essences subissent une surexploitation due à la pauvreté ambiante des populations. (Cf. Annexe 2).

#### **b- Les sols**

Les sols sont dans l'ensemble peu profond et de nature ferrallitiques et / ou argilo-limoneux sur les hauteurs, sédimentaires et très riches en matière organique dans les bas-fonds. Ainsi, nous distinguons plusieurs types de sols qui sont :

<sup>50</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement...", p. 24.

- les sols ferralitiques à texture argilo sableuse qui sont les plus répandus ;
- les sols ferrugineux (cuirasse latéritique) ;
- Les sols hydro-morphes dans les fonds.<sup>51</sup>

## **B- MILIEU HUMAIN**

### **1- Historique et Démographie**

#### **a. L'historique**

Entre 1870 et 1910, le colon Hans Dominik sévissait chez les Mvëlë. Cette grande tribu de la région coloniale du Nyong et Sanaga avait deux grandes chefferies traditionnelles avec à leurs têtes deux chefs supérieurs (Ze Mendouga basé à Awae et Ngoa Evina basé à Bikoé, un grand village situé à trois (3) kilomètres (km) d'Esse-centre). En ce temps-là, le site actuel de la ville d'Esse n'était qu'une vaste savane. Lorsque le colon Hans Dominik décide de la création de cette unité administrative, il se réfère au chef supérieur Ngoa Evina qui indiqua la zone actuelle pour la création de la ville d'Esse. Dès lors, plusieurs évènements vont se succéder : en 1910, le major Hans Dominik est assassiné par pendaison. Cet assassinat va susciter une vaste répression des indigènes qui vont s'éparpiller en grand nombre dans la région. En 1916, au cours de la Première Guerre Mondiale, les forces armées françaises vont repousser les forces allemandes hors du Cameroun. L'administration coloniale française viendra donc s'installer au Cameroun. En 1952, par décret de l'administration coloniale française, la ville d'Esse est créée. Plus tard la ville d'Esse deviendra chef-lieu de la commune portant le même nom. La Commune d'Esse a ainsi vu le jour le 21 août 1952 par arrêté n° 537, elle comportait les Communes d'Awae, d'Afanloum et d'Edzedouan. En 1977, par décret n° 77/23 du 29 juin 1977 la Commune d'Awae en est détachée et en 1995 et celles d'Afanloum et d'Edzedouan.<sup>52</sup>

#### **b. La démographie**

Selon Philippe Laburthe Tolra, dans son ouvrage "*Les seigneurs de la forêt*", les peuples qui habitent la Mefou et Afamba en général et en particulier le peuple Esse, sont arrivés par vagues successives, après la traversée de la Sanaga. Ces peuples auraient d'abord habité chez les Manguissa dans le village appelé Ebeba ou Ebebda. Par la suite, ils ont migré vers le sud progressivement en passant par Nkometou puis Nkomo dans la banlieue actuelle de Yaoundé. Ce peuplement s'est fait par vagues successives et des invasions guerrières.<sup>53</sup>

<sup>51</sup> PRODEPAD, "Plan Communal...", p. 24.

<sup>52</sup> *Ibid.* pp. 24 – 25.

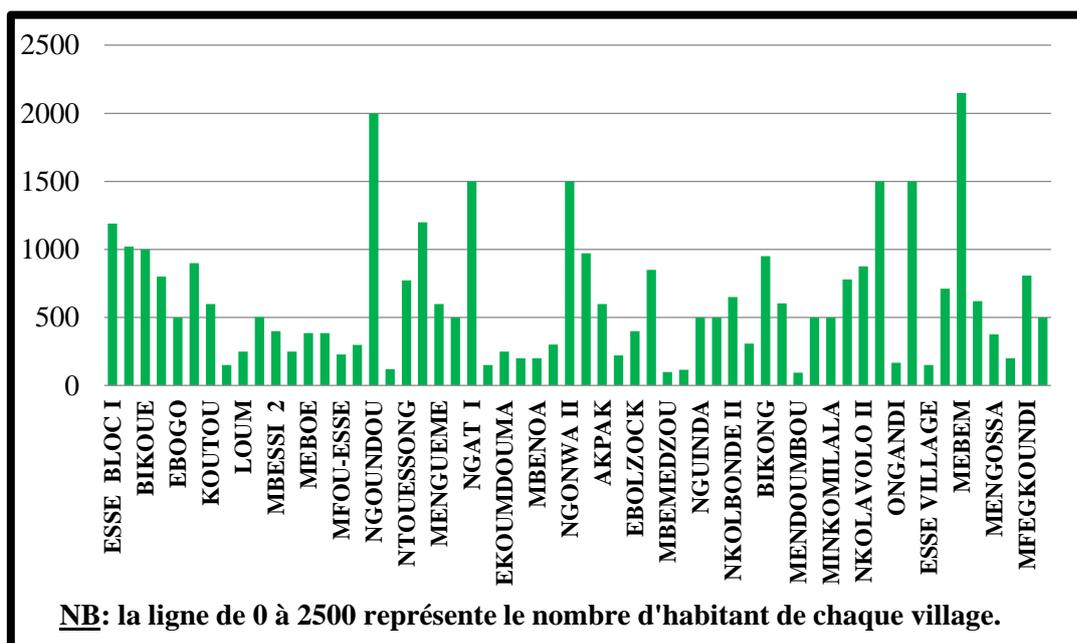
<sup>53</sup> P. Laburthe Tolra, *Les seigneurs de la forêt* (Paris : Sorbonne, 1981), p. 19.

Pour ce qui est du peuple issu de l'arrondissement d'Esse, il est une zone d'émigration fortement influencée par la ville d'Esse. On y note trois types d'influences migratoires dans cette localité à savoir :

- l'influence migratoire de la ville d'Esse qui concerne le commerce et l'éducation de cycle secondaire II ;
- l'influence interne à l'arrondissement d'Esse qui concerne l'éducation de cycle secondaire I ;
- l'influence des grandes métropoles, notamment des villes de Yaoundé et Douala qui concerne l'enseignement supérieur et le monde du travail.<sup>54</sup>

Le tableau ci-après nous fournit quelques données démographiques concernant la population d'Esse qui est environ 35 000 habitants selon la mairie. D'après le dernier recensement général de la population, elle était estimée à 26 000 Hts/Km<sup>2</sup>.<sup>55</sup> Le tableau ci-après ressort en son sein l'ensemble des villages existant dans la commune d'Esse. Le graphique ci-après ressort la répartition de la population d'Esse.

**Graphique N° 2: Données démographiques de la population d'Esse**



**Source :** Diagramme monté à base des données du plan communal d'Esse.

Au regard du diagramme ci-dessus, il est à remarquer que le village Mebem se trouvant dans le groupement Yetoulou est le village ayant le plus de population avec 2150 habitants. Mais, malheureusement le plus enclavé de tous. Le village Mendoumbou quant à lui, est le

<sup>54</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement...", p. 12.

<sup>55</sup> PRODEPAD, "Plan Communal ...", p. 25.

moins peuplé avec 95 habitants en son sein. Nous observons ici que l'écart existant entre le village le plus peuplé et le village le moins peuplé est très important, d'où la répartition inégale de la population dans l'arrondissement d'Esse.

La population d'Esse est assez faiblement peuplée avec un effectif des populations d'environ 27 000 âmes pour une densité de 18,64 Habitants au Km<sup>2</sup>. Ces populations ont une forte proportion de jeunes et de femmes, composée en grande partie du groupe culturel fang-béti particulièrement les Mvèlè. La minorité allogène est constituée de bamiléké et de nordistes qui sont en majorités des commerçants.<sup>56</sup>

L'éducation qui se caractérise par une forte scolarisation est l'une des caractéristiques principales de l'arrondissement d'Esse. Celle-ci est d'environ 85%. On y trouve des établissements primaires, maternels et secondaires.<sup>57</sup>

L'aire de santé d'Esse dispose d'un Centre Médical d'Arrondissement (CMA) et de Centres de Santé Intégrés (CSI). Les pathologies courantes dans l'arrondissement sont le paludisme, les Infections Sexuellement Transmissibles (Syphilis, Sida) les affections oculaires, les maladies hydriques et les parasitoses intestinales. En outre, il est à noter l'implication des formations sanitaires d'Esse dans la lutte contre le VIH/SIDA à travers des causeries éducatives et des tests de dépistages tant il est vrai que ce rôle est joué par des comités locaux de lutte contre le SIDA mis en place par la commune<sup>58</sup>.

### **c. L'habitat**

D'une manière générale, l'habitat est groupé dans la zone urbaine. En milieu rural par contre, les maisons sont assez espacées par endroit avec néanmoins une disposition spatiale assez uniforme c'est-à-dire regroupé dans un périmètre bien précis dans les hameaux. Ceci traduit une volonté manifeste pour les populations de vivre en harmonie et dans un esprit d'entraide et de mutualisation. Il s'agit en l'occurrence des maisons d'habitation (qui varient en fonction des matériaux de construction utilisés). Les principaux matériaux de construction utilisés sont la terre battue, les briques ou blocs de terre, les parpaings, le ciment, les planches, le raphia, la paille et les tôles ondulées en aluminium.<sup>59</sup>

Quel que soit le type de matériaux utilisé, les maisons sont construites selon les mêmes standards à savoir : forme rectangulaire ou carré et assez spacieuse. Le ménage est généralement constitué de 02 bâtiments. L'un sert de salle d'accueil et l'autre de salle de séjour. D'autres

---

<sup>56</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement...", p. 12.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>59</sup> PRODEPAD, Plan communal..., p. 37.

compartiments servent de cuisine et de magasins. En ce qui concerne les commodités, on note la présence des latrines aménagées dans la commune.

## **2- Les activités pratiquées**

### **a. Le commerce**

Le commerce est une activité qui concerne plus les produits agricoles de première nécessité. Les produits agricoles forestiers, les produits d'élevage, de pêche et l'artisanat. Il se fait de façon permanente par des commerçants disséminés sur l'ensemble de l'arrondissement.<sup>60</sup>

### **b. Le transport**

Le moyen de transport le plus viable pour accéder à l'arrondissement d'Esse est la route carrossable de Soa. Les « *Opeps* » effectuent des liaisons journalières dans presque tous les villages. L'absence de taxis favorise la prolifération des transports par motos pour desservir les différents quartiers.<sup>61</sup>

### **c. La chasse et la pêche**

La chasse et la pêche sont aussi une source de rémunération pour l'ensemble de la communauté d'Esse. La chasse est pratiquée dans la savane et dans la forêt. Ainsi, on distingue plusieurs types de chasses.

#### **La chasse au fusil**

La chasse au fusil s'effectue de jour comme de nuit. Elle est à l'origine de l'abattage de plusieurs animaux. Elle est praticable pendant toutes les saisons.

#### **Le piège**

Il est praticable tant en saison de pluie qu'en saison sèche selon qu'on se trouve en zone de savane ou en zone de forêt. En zone de savane, c'est surtout les hérissons et les antilopes qui sont piégés. Le piège s'effectue de deux manières. D'abord l'« *Ekouti* », qui consiste à construire un petit enclos avec un morceau de bois suspendu et soutenu par une corde qui passe par le bas. L'enclos épouse la forme du morceau de bois. On verse ainsi les urines, les hérissons finissent par couper la corde, et par conséquent le morceau de bois finit par leur tomber dessus. Ce système est typiquement traditionnel et nécessite d'énormes efforts pour placer le morceau de bois. L'autre forme consiste à construire un petit enclos en laissant un portillon à l'entrée duquel on tend un piège. On verse les urines à l'intérieur de l'enclos si bien que lorsque les hérissons

---

<sup>60</sup> PRODEPAD, Plan communal..., p. 37.

<sup>61</sup> *Ibid*, p. 13.

tentent d'entrer, le premier se fait attraper par le cou. Mais ce système n'offre pas la possibilité d'attraper autant d'hérissons que possible.

Pour ce qui est de l'autre système, il consiste tout simplement à mélanger le "Ngondong"<sup>62</sup> avec les urines. Versé à un endroit précis, le contenu est dévoré par le troupeau d'hérissons. C'est un système très efficace, mais peut entraîner la disparition de certaines espèces. Toutefois, il est à noter qu'au départ, ce système était pratiqué au tour des champs, pour protéger ceux-ci, mais progressivement on l'a utilisé en pleine savane.

Enfin les autres formes de pièges en zone de savane sont la chasse sur brulis. A cette étape, on brûle la savane et par conséquent, on ramasse des porcs épics et hérissons brûlés, puis on creuse des termitières pour déloger les serpents boa et des hérissons qui ont trouvé refuge. C'est en saison sèche que l'on adopte ce système. Le piège en zone forestière est pratiqué pendant la saison des pluies. Il se fait avec le câble et le piquet. On tend les pièges qui attrapent la proie par le pied ou par le cou. Le piège attrape l'animal par le cou généralement et se fait sur des lignées appelées "Ossap"<sup>63</sup>.

La pêche quant à elle se pratique dans les différents cours d'eau. Elle est artisanale et se fait soit à la ligne ou par digue. Jean Albin Zoa dans son travail, reconnaît à cet effet que :

La pêche enfin, tandis que l'homme pêche à la ligne, la femme fait des espèces de digues pour capturer le poisson dans les tronçons de vivrières vidés d'eau ou utilise les espèces de filet, ou encore empoisonne les tronçons de vivrières<sup>64</sup>.

Si la pêche à la ligne est praticable en saison de pluie, la pêche à la digue est pratiquée en saison sèche. La pêche à la ligne se pratique de jour comme de nuit. Les produits qui en résultent sont consommés soit frais soit fumés.

Ainsi, les produits issus de la chasse et de la pêche sont destinés à la consommation et à la vente. La majorité de la population à Esse assure l'éducation, la santé de leurs progénitures grâce à la chasse et à la pêche. Toutefois, les espèces sont en voie de disparition. C'est pourquoi les services des eaux et forêt se sont installés dans la localité d'Esse.

#### **d. L'artisanat**

Il reste très faiblement pratiqué au sein de la commune. Les principales matières premières sont :

---

<sup>62</sup> Un fruit qu'on recueille d'une fleur, très toxique lorsqu'il est mélangé avec les urines.

<sup>63</sup> Une lignée de pièges se fait tout autour du champ ou en pleine forêt.

<sup>64</sup> J. A. Zoa, "L'impact de la création des unités administratives sur l'évolution économique et sociale...", p. 55.

- le rotin, une plante lianes enté avec laquelle on fait des hottes servant au transport à dos (de femme) de produits des champs (vivres, bois de chauffe etc.), des chaises et autres accessoires ;
- le raphia qui permet de fabriquer des chaises aussi, mais surtout des lits, et même des jouets pour enfants ;
- le bois avec lesquels les artisans fabriquent les mortiers et pilons, les tam-tams, les balafons et d'autres choses encore ;
- enfin, le palmier à huile dont les feuilles servent à la fabrication des nattes qui pour certains tiennent lieu de tôles pour les habitations.<sup>65</sup> Cette activité reste traditionnelle et ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale soutenue.

**L'exploitation industrielle et artisanale des ressources.** L'activité d'exploitation forestière à Esse constitue un élément majeur dans l'économie tant familiale que locale. Pour ce qui est de son exploitation artisanale, elle se résume à une coupe assez légère du bois. Le bois coupé sert à des usages divers : le bois d'énergie, le bois d'œuvre et le bois de construction. L'exploitation industrielle quant à elle concerne les entreprises forestières qui se succèdent. Il est cependant nécessaire de déplorer l'absence totale d'un système de reboisement par les entreprises exportatrices de bois, ce qui favorise la disparition des essences rares et des ressources forestières notamment l'essingan, le moabi, le Bibinga, l'iroko.

Les systèmes de production associant l'arbre avec les cultures et/ou animaux restent peu développés dans la Commune d'Esse malgré l'existence d'un potentiel favorable. Cependant, beaucoup de systèmes agro forestiers sont pratiqués dans les plantations de caféières ou les arbres fruitiers (agrumes) sont associés aux plants de café l'utilisation des autres espèces (acacia, flammengia...etc.) originaires de forêts primaires étant destinés à une fin ombragé.<sup>66</sup>

#### **e. La religion**

La construction d'une chapelle à Nkol-Avolo depuis 1937, a permis une solide implantation de la religion catholique qui donnait déjà une certaine notoriété à la future unité administrative sur le plan religieux. La principale langue est le Mvèlè, parlée dans tout l'arrondissement d'Esse. Les principales religions sont le catholicisme et le protestantisme (E.P.C). On retrouve tout de même une assez bonne communauté musulmane. On y note aussi l'existence de différentes danses folkloriques qui constituent l'essentiel de la culture au sein de

<sup>65</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement..." , p. 15.

<sup>66</sup> PRODEPAD, "Plan communal..." , pp. 38-39.

l'arrondissement. En outre, la société est de type patriarcal et les patriarches des différents clans sont les gardiens incontestés des traditions<sup>67</sup>.

#### f. La production agricole

L'agriculture est la principale activité des populations dans l'arrondissement d'Esse. Le cacao et le bananier-plantain sont produits dans les forêts secondaires alors que les cultures vivrières et maraichères sont exploitées dans les savanes.<sup>68</sup>

**Tableau N° 3: Principales cultures pratiquées dans l'arrondissement d'Esse**

Types de cultures	Spécifications
Cultures pérennes	Cacao
	Noix de palme
	Kola
Cultures fruitières	Ananas
	Orange
	Pamplemousse
	Mandarine
	Mangue
Cultures vivrières	Igname
	Plantain
	Manioc
	Maïs
	Patate douce
	Arachides
Cultures maraichères	Tomate
	Piment
	Melon

**Source** : Données construites par nous, après nos enquêtes sur le terrain, le 10 septembre 2020.

De ce tableau, il ressort qu'il coexiste deux types d'agricultures au sein de l'arrondissement d'Esse tels que :

- l'agriculture traditionnelle pratiquée par les paysans et composée des cultures vivrières telles que, l'igname, le manioc, le macabo, la banane douce, la banane plantain, les arachides, le maïs, le concombre. Cette agriculture se fait à la main avec des houes, des machettes et des pioches, sans utilisation des pesticides, rarement avec des engrais et

<sup>67</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement...", p. 17.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 15.

ceci sur des surfaces réduites. Notons aussi l'agriculture de rente dont le principal produit est le cacao<sup>69</sup>.

- l'agriculture moderne quant à elle est pratiquée par quelques particuliers et est caractérisée par l'importance de ses surfaces, une forte mécanisation, une irrigation par aspersion, ainsi que l'utilisation des pesticides pour la lutte contre les maladies et les ravageurs.

Les principaux ravageurs et maladies rencontrés en agriculture dans l'Arrondissement d'Esse sont :

- la pourriture brune et capsides pour la principale culture de rente qu'est le cacao ;
- la cercosporiose et les charançons pour le bananier ;
- divers insectes et rongeurs pour les tubercules<sup>70</sup>.

Toutefois, seul le cacao connaît une protection phytosanitaire approximative pour ce qui est des cultures pratiquées traditionnellement. Le manque de statistiques en ce qui concerne les produits vivriers dans l'Arrondissement d'Esse ne nous permet pas de faire une analyse quantitative de la production de ce type de culture. Cependant, il apparaît dans la généralité que les rendements sont de pourcentage réduits.

S'agissant de la vente du cacao, les groupes de producteurs organisés négocient les prix avec les exportateurs ou leurs représentants qui viennent enlever le produit sur place. Toutefois, les circuits de commercialisation des produits vivriers restent à améliorer.<sup>71</sup> La carte ci-dessus, nous présente l'utilisation et la gestion des terres dans la commune d'Esse :

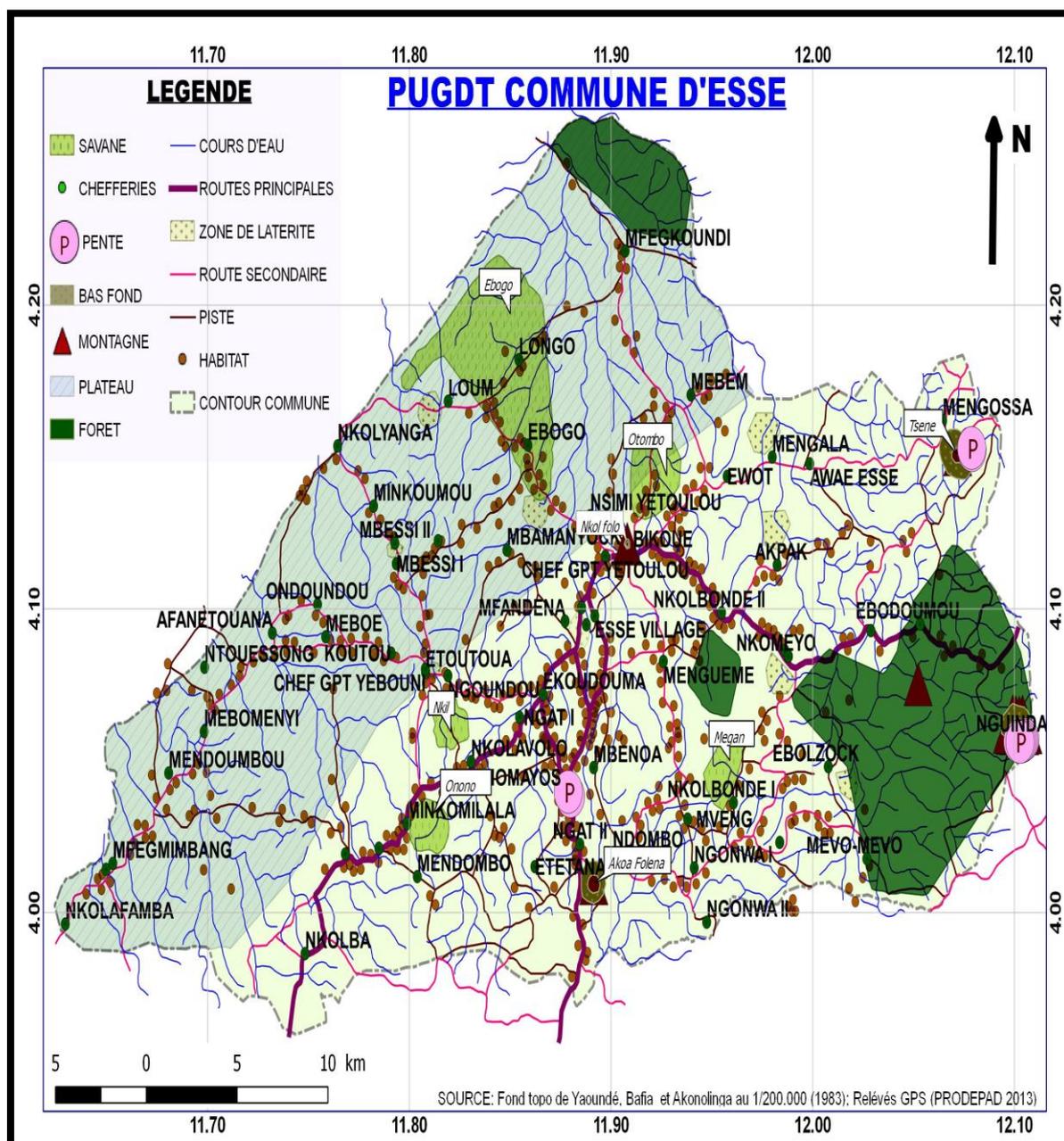
---

<sup>69</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement...", p. 14.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>71</sup> Bitogo Adalbert, 48 ans, contractuel communal d'Esse, 06 Août 2020.

Carte N° 2: Plan d'Utilisation et de Gestion Durable Des Terres (PUGDT)



Une lecture minutieuse de la carte ci-dessus, nous permet d'observer une forte présence de la forêt dans la commune d'Esse bien qu'elle soit secondaire, elle favorise la pratique d'un certain nombre de cultures tels que : le cacao et le café et quelques activités telles que : la chasse du petit gibier et le ravitaillement en bois de chauffage ; parfois utiliser pour la cuisson de certains aliments. La commune d'Esse connaît un relief fortement constitué des plateaux, la savane est moyennement représentée, de même cette dernière n'est fortement pas montagneuse. Toutes ces caractéristiques montrent à suffisance que, la commune d'Esse est largement dominée par le climat équatorial.

### **g. Le petit élevage**

Tout comme l'agriculture, l'élevage occupe également une place considérable pour les populations d'Esse. Mais cet élevage n'est pas modernisé et continu de garder son caractère traditionnel. L'homme s'occupe de l'élevage de certaines bêtes réservant ainsi celui de la volaille à la femme. Jean Pierre Ombolo souligne : "L'homme chez les Beti élève le petit bétail (chèvres, moutons, cochons...) tandis que la femme s'occupe en exclusivité de la volaille ou de petits animaux".<sup>72</sup>

L'élevage ici consiste pour l'homme à laisser les bêtes en divagation, chacun imprimant des marques distinctives sur celles-ci. La divagation des bêtes est surtout pratiquée pendant les saisons sèches. Pendant les saisons des pluies, les chèvres, les moutons sont attachés et chaque matin, on les traîne pour les attacher où ils broutent l'herbe. Les cochons quant à eux sont parqués dans des porcheries traditionnelles faites essentiellement de piquets, de rectangle ou carré et attachés tout autour des piquets avec des lianes. Cet élevage traditionnel est destiné à la consommation, aux grandes cérémonies comme la dot, les fêtes. Mais ce bétail est parfois vendu pour la satisfaction des besoins immédiats.

Il s'agit surtout de l'élevage des poulets de ferme, des porcs et des chèvres. Ainsi, dans les années 1990, les groupes "Oyili Nnam" d'Ebogo, Espoir de Loum et Dzomene d'Ewot se sont distingués dans l'élevage des poulets pour certains et des porcs pour d'autres. Depuis lors, une forme d'élevage prend peu à peu corps. Il s'agit des étangs piscicoles pour les poissons. Cette pisciculture concerne les silures et les tilapias. Les principaux marchés pour l'élevage sont entre autres Esse, Awaé, Yaoundé et les villages.

### **h. Quelques infrastructures**

#### **- Infrastructures énergétiques et téléphoniques**

En dehors du réseau électrique E-NEO qui fournit de l'électricité dans l'arrondissement d'Esse, la plupart des communautés dans cette localité ont pour source d'énergie le pétrole et le bois de chauffage pour la cuisine.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile dans l'arrondissement d'Esse on peut citer la présence intermittente des réseaux téléphoniques mobiles : Camtel, MTN, Orange. Le rayon de fonctionnement de ces différents réseaux se limite à quelques villages.<sup>73</sup>

<sup>72</sup> J. P. Ombolo, *Être Beti, un art africain d'être un homme et de vivre en société*, PUY, Yaoundé, 2000, p. 64.

<sup>73</sup> Centre Chrétien de Développement "Proposition en vue du recrutement...", p. 15.

## - Infrastructures sportives et culturelles

En dehors du stade municipal, les institutions scolaires offrent également des aires de jeux constituées le plus souvent des stades de football et d'handball.

De ce qui précède, où il était question de présenter la situation géographique de la localité d'Esse, il en ressort que, l'arrondissement d'Esse regorge un potentiel considérable sur le plan démographique et un milieu biophysique fiable pour la pratique de plusieurs activités. Cependant, qu'en est-il de l'organisation socio-politique et administrative de ladite localité ?

## II- ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

### A. LA VIE SOCIOCULTURELLE ET ÉCONOMIQUE

#### 1. Organisation sociale

La population d'Esse est une société patriarcale organisée en groupes sociaux établis en fonction de la Parenté.<sup>74</sup> Cette organisation n'est cependant pas particulière aux Mvëlës mais s'étend aux autres bété et à l'ensemble du groupe *Pahouin*.

La répartition spéciale de la population se fait en fonction de l'étroitesse des liens familiaux. En effet, ce qu'on appelle village ici n'est qu'un groupement d'individus issus d'un ancêtre le plus souvent pas très lointain. Le village tel qu'on peut même le voir de nos jours est parfois formés de familles élémentaires : famille composée du père, de la mère, des enfants et des autres descendants. Quant à la famille composée, elle reste tout d'abord l'élément fondamental de formation du village. Ainsi, elle est composée de l'époux et d'un certain nombre de femmes allant de deux à vingt ou plus et des enfants. Le mari considère l'ensemble des femmes et des enfants qui l'entourent comme sa famille<sup>75</sup>.

Il n'est cependant pas exclu que certains villages regroupent une population relativement importante descendant d'un ancêtre lointain. Il s'agit là des familles lignagères. L'ancêtre commun est connu et chaque descendant ou membre du lignage peut le nommer. Les membres du lignage se disent frères et sœurs. Tous les membres du lignage sont placés sous l'autorité de l'ainé, '*Ntól*' : sa descendance, celle de ses oncles paternels et tous les individus qui leur sont attachés par des liens de parenté (lien de sang).<sup>76</sup> Il n'est pas rare de rencontrer des familles n'appartenant pas à un lignage désigné sur son espace géographique. Ce sont là des

<sup>74</sup> G. B. Kenfack, "Les Mvëlë : Monographie historique d'un peuple du Sud-Cameroun", Université de Yaoundé, Année Académique 1980-1981, p. 36.

<sup>75</sup> Ibid., p. 38.

<sup>76</sup> Kenfack, "Les Mvëlë : Monographie historique d'un peuple...", p. 38.

amis à ce lignage ou des familles d'adoption. Il peut aussi s'agir de captifs de guerres affranchis et assimilés au lignage.<sup>77</sup>

## 2. La vie au plan culturel

Le chef d'escadron Roussiere<sup>78</sup>, cité par Virginie Bikié<sup>79</sup>, fait le récit suivant, qui nous permet de mieux comprendre l'organisation sociale des Mvëlë qui est le peuple autochtone à Esse et en tant que partie du groupe Bëti.

Les Bëti subirent de front le choc de l'invasion pahouin du 19<sup>ième</sup> siècle. Les mouvements de la population qui en résultèrent, rendent actuellement très difficile l'identification des races originaires de ce groupe, partiellement assimilés par l'envahisseur pahouin. Les premiers explorateurs allemands arrivés au Cameroun (vers 1885) ont pu distinguer, les Tsinga, les Mvëlë, les Kombés, les Manguissas, les Eton, les Ewondo et Bene dont les vieillards parlaient la langue.

Ainsi, sur le plan culturel, le Mvëlë tout comme les autres Bëti, croit en un Dieu tout puissant : *Zamba*.<sup>80</sup> Cependant, les rapports avec les ancêtres défunts gardent leur raison d'être. Ces derniers sont considérés comme des demi-dieux servant d'intermédiaires entre notre monde et l'au-delà. Pour cette raison, leur présence est généralement invoquée dans la pratique des rites d'initiation et d'expiation. Pour ce qui est surtout des rites de purification, l'intercession des ancêtres est considérée comme salutaire. Pour illustration, prenons l'exemple du rite *Tsô*. La tenue de la cérémonie du *Tsô* se fait généralement suite à un acte de meurtre ou d'inceste. Lorsqu'il fait référence à un meurtre, le Mvëlë pense qu'avoir provoqué une effusion de sang meurtrière est un péché dans le sens chrétien du terme et donc la sentence n'est autre que la punition. L'individu considéré coupable est exposé à tous les pires coups du sort dont le plus redoutable peut être une mort inexplicable. On trouve tout de même une solution qui est une voie du salut ou de récupération pour celui qui a laissé libre cours à ses instincts. Cette voie est tracée par le rite d'expiation *Tsô*, rite au cours duquel on fait vivement appel aux ancêtres. Le rite de veuvage ou l'*akouss* s'effectue après le décès d'un conjoint car, une suite de malheurs s'abattait sur la partenaire en vie et sa famille d'où la pratique du rite qui s'articule sur plusieurs étapes<sup>81</sup> :

<sup>77</sup> Kenfack, 'Les Mvëlë : Monographie historique d'un peuple...', p. 37.

<sup>78</sup> ANY, 2AC 1514, Le peuplement du Cameroun.

<sup>79</sup> V. V. Bikié, 'La Dynamique évolutive de l'éducation dans l'arrondissement d'Awae entre 1960 et 2005', Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006, p. 14.

<sup>80</sup> Th. TSALA, 'Mœurs et coutumes des Ewondo', Études camerounaises. Yaoundé, 1958, N° 56, p. 5.

<sup>81</sup> <http://albayane.press.ma/le-veuvage-ou-rite-purificateur.html>, consulté le 25/08/2020 de 7h15 à 9h28.

Dès le décès du conjoint, le (la) veuve cesse toutes les activités, il (elle) est obligé(e) de subir certaines interdictions humiliantes comme par exemple: ne plus porter les chaussures ; ne plus saluer à la main ; ne plus regarder les gens dans les yeux ; ne plus dormir dans la chambre conjugale mais au salon et sur une natte ; il/elle restera aussi les poings fermés signe de maintenir tous ses avoirs.<sup>82</sup>

Le lendemain après l'inhumation du conjoint, aux premières heures, le (la) veuve est soumise à plusieurs maltraitances à savoir : la bastonnade avec les nervures de bananiers alors qu'elle porte le tronc de bananier sur l'épaule ; la roulade sur le sol mouillé ; le rasage des poils et des cheveux<sup>83</sup>.

Ensuite, la veuve est conduite à la rivière pour un bain de purification avec les herbes. Elle est revêtue d'un nouvel habit de couleur noire, blanche, bleue au choix de la veuve qu'elle va porter pour une durée de 06 mois à 1 an. Sur le chemin de retour de la rivière, elle ne doit pas se retourner. Au village, elle est acclamée par les youyous.

Ce rite est fait en contrepartie de : poulets, boisson, régimes de plantain donnés aux initiées par le (la) veuve.

La période de veuvage arrivée à expiration, les initiées doivent maintenant enlever la tenue de veuvage à le (la) veuve, on le (la) baigne, la purifie et lui revêt d'autres habits comme des personnes ordinaires. La fête commence, on danse, on mange et on boit. La veuve recommence sa vie, peut déjà entretenir des rapports sexuels avec qui elle veut, peut déjà se remarier et sortir publiquement.<sup>84</sup> Il en est de même des cérémonies de funérailles, de *ndzimba*, et bien d'autres encore. Une relation très importante est également entretenue avec la nature. Le cosmos, les autres êtres vivants (animaux et végétaux) jouent un rôle dans l'univers culturel Mvëlë. L'interprétation des signes, des sons ou des odeurs devient un moyen de communication. Ainsi, une branche d'un arbre encore frais qui se casse, est un mauvais présage, signe annonciateur d'un deuil.

### **3. Les activités économiques**

L'économie de la région se caractérise par une interaction entre les activités traditionnelles, telles qu'on peut les observer dans tous les villages, et les pratiques modernes.

---

<sup>82</sup> Ombolo, *Être Beti, un art africain ...*, p. 111.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> <http://albayane.press.ma/le-veuvage-ou-rite-purificateur.html>, consulté le 25/08/2020 de 7h15 à 9h28.

### a. L'économie traditionnelle

Elle repose essentiellement sur l'agriculture, très productive grâce à la richesse du sol et au climat favorable. Les cultures vivrières sont nombreuses et diverses ; manioc, maïs, banane plantain, arachide, macabo, légumes et fruits, et depuis peu, ananas. La pratique des cultures ci-dessus citées, est surtout l'apanage des femmes. Leurs champs dont la superficie est le plus souvent plus ou moins proportionnelle au nombre de bouches à nourrir atteignent très difficilement la superficie d'un hectare. C'est le champ familial. On y trouve comme principales cultures : arachide (5000 plants/hbt), maïs (119 plants/hbt) et manioc (250 plants/hbt)<sup>85</sup>, avec ça et là quelques pieds de banane plantain. À cause de leur cycle végétatif court, arachide et maïs, laissent souvent la place au manioc, très utile non seulement pour sa consommation, mais aussi et surtout pour le petit commerce. Il est vendu sous plusieurs formes en tubercules, et parfois transformé en farine ou en bâton de manioc. La livraison s'effectue soit à domicile dans les villages, soit au centre-ville, parfois même à Yaoundé.

Hormis le manioc, d'autres cultures d'une grande importance sont pratiquées. Cette pratique n'est pas souvent destinée à l'alimentation, mais plutôt au commerce. Parmi lesquelles, la banane plantain et de plus en plus, la tomate, le piment et l'ananas<sup>86</sup>.

En plus, les cultures d'exportation, essentiellement le cacao et le café sont pratiquées. Les plantations en général proches des concessions familiales vont jusqu'à des dizaines d'hectares. Autrefois, cacao et café étaient vendus au cours des marchés périodiques appelés *Angara*. L'accent est mis sur ces deux cultures de rente et surtout sur le cacao, aussi bien durant la période coloniale qu'au lendemain de l'indépendance. Les autorités françaises avaient d'ailleurs élaboré un programme d'amélioration de la production du cacao en 1953, dans la région Nyong et Sanaga à laquelle toute la région Mvëlë appartenait alors<sup>87</sup>. Ainsi au rang des postes de paysannat supplantés dans la région du Nyong et Sanaga, deux sont affectés aux Mvëlë : l'un à Awaé et l'autre à Esse plus précisément à Etoutoua. Le choix de ces postes n'est pas un fait du hasard, selon J. A. Zoa, cité par V. V. Bikié, "ils couvrent les principales régions à forte densité cacaoyère"<sup>88</sup>.

---

<sup>85</sup> Atlas régional du Sud Cameroun, p. 11.

<sup>86</sup>Bikié, "La Dynamique évolutive de l'éducation ...", p. 16.

<sup>87</sup> [Http// : ANY, 1AC7676 \(Cam\), cacao, production](http://ANY, 1AC7676 (Cam), cacao, production), consulter le 25 Septembre 2020 de 16h00 à 16h54.

<sup>88</sup> Bikié, "La dynamique évolutive de l'éducation ...", p. 16.

### b. Les pratiques modernes

Ces pratiques sont effectives à Esse-ville et ses environs. Au rang de ces activités modernes, nous pouvons citer l'exploitation forestière et le commerce pour ne retenir que les plus importantes. Elles sont pratiquées aussi bien par les autochtones que par les étrangers.

L'une des activités florissantes de la région est l'exploitation forestière. Jadis négligée dans la zone, elle prendra une très grande ampleur dans la Mefou à partir des années 80<sup>89</sup>.

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier la place qu'occupe le département en termes de superficie d'exploitation. Un constat se dégage : non seulement la Mefou occupe le quatrième rang en terme de chiffres pour ce qui est de la superficie exploitée mais aussi elle vient en deuxième position pour ce qui est du pourcentage d'exploitation par rapport à la superficie totale du département.

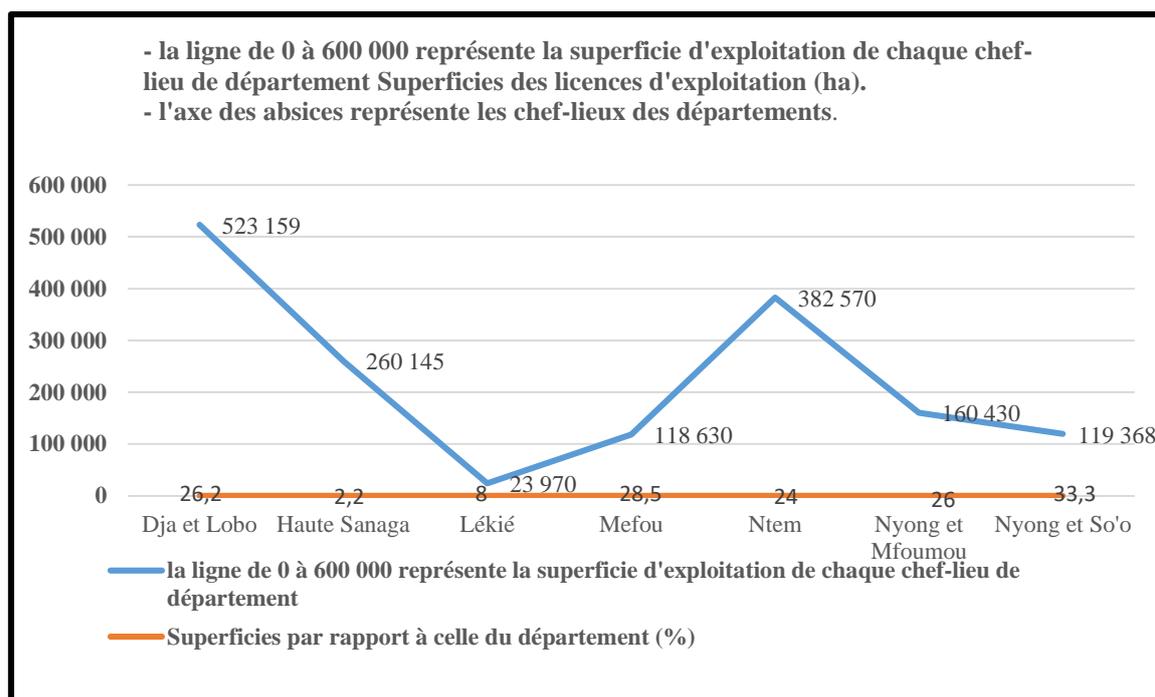
**Tableau N° 4: Statistiques des licences d'exploitation forestière par départements**

Départements	Superficies des licences d'exploitation (ha)	Superficies par rapport à celle du département (%)
Dja et Lobo	523 159	26,2
Haute Sanaga	260 145	2,2
Lékié	23 970	8
Mefou	118630	28,5
Ntem	382 570	24
Nyong et Mfoumou	160 430	26
Nyong et So'o	119 368	33,3
<b>Total</b>	<b>1 588 272</b>	<b>21,1</b>

**Source :** Atlas régional du Sud Cameroun, 1995, p. 16.

<sup>89</sup> Avant la restructuration administrative de 1994 qui créa d'une part la Mefou et Afamba et de l'autre part Mefou et Akono, Esse appartient au vaste domaine de la Mefou. (J. A. ZOA, "L'impact de la création des unités administratives sur l'évolution économique et sociale du peuple Mvèlè", UY, p. 42.)

**Graphique N° 3: Superficies des licences d'exploitation dans le département**



**Source :** Graphique monté à base des données trouvées dans l'atlas régional du Sud Cameroun.

Ce graphique fait une comparaison entre les superficies des licences d'exploitation et la superficie totale du département. Il permet d'observer que le département de la Mefou occupe la sixième place avec 118 630 (ha) en termes de superficie d'exploitation. Par contre, il occupe la deuxième place avec 28,5% en termes de superficie totale du département.

## B. ORGANISATION POLITIQUE

La vie politique dans l'arrondissement d'Esse est largement dominée par le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (R.D.P.C), qui règne en maître absolu. A ses côtés, il existe quelques partis politiques dont la présence est plus discrète qu'active : l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C), l'Union Nationale pour la Démocratie et le progrès (U.N.D.P), Social Democratic Front (S.D.F)<sup>90</sup>.

### a) Organisation administrative

L'arrondissement d'Esse est administré par un sous-préfet et un adjoint d'arrondissement.

<sup>90</sup> Owona Grégoire, 57 ans, Secrétaire Général de la commune d'Esse, Esse, 05 Août 2020.

Le décret N° 78/485 du 09/1978 fixe leurs attributions, les consacrant comme représentants du Chef de l'Etat dans leur unité de compétence et responsables de l'ordre public en collaboration avec la brigade de gendarmerie.

L'arrondissement d'Esse regroupe soixante et quatre villages répartis dans cinq cantons (Yetougou, Yembouni, Yembarack, Nvog Nana, Bekoua) unités de commandements traditionnels placés sous l'autorité d'un chef traditionnel.

Le décret N° 77/09 du 11/1977 organise la chefferie traditionnelle en chefferies de 3<sup>e</sup> degré correspondant au territoire d'un quartier, en chefferie de 2<sup>e</sup> degré regroupant plusieurs quartiers et en chefferie de 1<sup>er</sup> degré pouvant regrouper un ou deux arrondissements. Esse compte toutes les deux premières catégories de chefferies.<sup>91</sup>

À côté de ces structures d'administration générale, les services publics de l'état représentés dans la commune sont :

- la délégation d'arrondissement d'Agriculture ;
- la délégation d'arrondissement de l'élevage, de pêches et des industries animales ;
- le poste forestier ;
- l'inspection de l'enseignement primaire et maternel ;
- les services des affaires sociales ;
- le bureau des postes et télécommunications ;
- la recette des finances ;
- deux hôpitaux de district<sup>92</sup>.

Pour ce qui est des fonctions administratives, elles sont exercées par des agents que l'Etat affecte, en vue d'accomplir des charges précises. Tandis que d'autres s'installent à la ville, d'autres préfèrent partir d'Awaé chaque jour.

Au regard de ce qui précède, il était question dans cette partie de présenter tout d'abord l'arrondissement d'Esse en passant par sa localisation, suivit de son milieu biophysique et humain ainsi que son organisation politique et administrative. Il en ressort que, l'arrondissement d'Esse recèle un potentiel non négligeable à développer tout en maîtrisant le milieu, les pesanteurs et les contraintes. Ainsi fait, il convient à présent de passer au chapitre suivant, qui examine les différentes actions menées par les acteurs publiques et privées dans l'arrondissement d'Esse.

---

<sup>91</sup> Owona Grégoire, 57 ans, Secrétaire Général de la commune d'Esse, Esse, 05 août 2020.

<sup>92</sup> *Idem*.

**CHAPITRE II : LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS INTERVENANT  
DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT D'ESSE**

Les populations de l'arrondissement d'Esse aspirent à un mieux-être. Cela passe nécessairement par la mise en place des politiques publiques susceptibles de répondre à leurs aspirations. Il faut donc des moyens aux acteurs de terrain pour y arriver, dans les coins et recoins de leurs terroirs, ils disposent d'un potentiel qu'il faut aller toucher du doigt. Grâce aux actions publiques implémentées par l'État Camerounais en partenariat avec le secteur privé, on note la mise en place de certains programmes de développement dans la localité, ayant pour but de booster le niveau de développement de la dite population.<sup>93</sup> Ce chapitre, nous permet de présenter dans un premier temps, les organismes public d'intervention en évoquant leurs missions et fonctionnement et dans un second temps, ceux du secteur privé.

## **I- LES ORGANISMES PUBLICS D'INTERVENTION**

D'après Vincent Dubois, l'action publique est "l'ensemble des relations, des pratiques et des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée de modes de régulation des rapports sociaux"<sup>94</sup>. Dans cette partie, il convient de présenter les différents organismes publics qui œuvrent pour le développement de l'arrondissement d'Esse.

### **A- PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)**

#### **1- Structure et missions**

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, a mis en place un Programme dénommé « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, conçu en trois phases de quatre ans chacune. Ce Programme est un important outil de mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun, notamment de l'axe développement local de la stratégie du développement du secteur rural. Ce programme ayant été reparti en trois (03) phases à savoir :

La première phase qui va de 2009 à 2013, est qualifiée de phase d'initiation et s'étend sur 155 communes au Cameroun reparti dans six régions : Adamaoua, Centre, Extrême-Nord, Nord, Ouest et Sud. Cette phase a bénéficié, outre des financements d'origine interne (PPTE, BIP), de ceux de la Banque Mondiale, de l'Agence Française de Développement dans le cadre de la remise de dette bilatérale avec la France, d'un don de la *Kfw Entwicklungsbank* qui est une Banque Allemande de Développement. Ces financements ont contribué à la mise en œuvre de cette phase dans six régions (Adamaoua, Centre, Nord, Ouest, Sud et Extrême –Nord), les

---

<sup>93</sup> "Le Magazine d'informations du Programme National de Développement Participatif (PNDP)." No 004. Avril-Mai-Juin, 2014, p. 4.

<sup>94</sup> V. Dubois, "Nouveau manuel de science politique", Revue française, Lacroix, 2009, p. 3.

ressources KfW étant exclusivement réservées à l'Extrême – Nord. Ainsi, les critères déclencheurs et les résultats enregistrés de cette phase, ont été jugés globalement satisfaisants. Cela se vérifie au niveau du nombre de personnes ayant accès aux services sociaux de base :

9 900 élèves ont accès à de meilleures conditions d'étude à travers la construction de 116 salles de classe et la distribution de 6 400 livres dans les écoles primaires et secondaires ;

28 000 personnes environ ont accès à de meilleurs soins de santé à travers la construction ou la réhabilitation de 16 Centres de santé intégrés y compris des unités de maternité ;

11 500 ménages ont accès à de l'eau potable, suite à l'aménagement de 262 points d'eau, portant ainsi le nombre d'habitants par point d'eau à 265 qui se rapproche de la norme sectorielle de 300 ;

159 km de routes rurales ont été réhabilités, facilitant ainsi l'accès aux marchés et aux services sociaux de base en faveur de 206 804 personnes dans 118 villages ;

Plus de 5 000 ménages supplémentaires ont accès à l'électricité grâce à la réalisation de 15 microprojets.<sup>95</sup> Il faut souligner une fois de plus que ces résultats ne concernent que six (06) régions sur dix (10) que compte le Cameroun.

Au regard de ce qui précède, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a procédé à l'instruction de la deuxième phase du Programme en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience de la première phase et des adaptations nécessaires à apporter. Cette phase permettra la consolidation des acquis et l'expansion des activités aux quatre autres régions (Est, Littoral, Nord-Ouest et Sud-ouest). Le crédit 4593-CM signé entre le Gouvernement et la Banque Mondiale s'inscrit dans ce contexte.<sup>96</sup>

La seconde phase du PNDP qui va de 2013 à 2016, concerne toutes les 10 régions et la totalité de 329 communes en zone rurale. Elle appuie en particulier les politiques et objectifs du Gouvernement suivants :

La stratégie pour la croissance et l'emploi : Cette stratégie comprend sept axes prioritaires, dans lesquels le PNDP contribue en particulier à : la désignation du secteur rural comme secteur prioritaire pour la diversification et la croissance économique au Cameroun; développer les infrastructures socioéconomiques de base d'une manière durable sur le plan environnemental; renforcer les ressources humaines, ainsi que le secteur social, et promouvoir l'intégration des groupes vulnérables dans l'économie; fournir l'appui à la décentralisation et à son cadre institutionnel et administratif.

<sup>95</sup> 'Le Magazine d'informations du Programme National de Développement...', p. 12.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 13.

La Stratégie de Développement Rural : La stratégie de 2003 comprend cinq axes prioritaires : le développement local, le développement de la production agricole, l'appui institutionnel, les forêts et l'environnement, et le financement du développement rural, dont les activités de développement local en particulier seront mis en œuvre dans le cadre du PNDP ;

La politique de décentralisation : Elle découle de la constitution de 1996 et est consacrée par les lois de 2004 et celles subséquentes sur la décentralisation ainsi que les décrets y afférents, notamment ceux portant organisation et fonctionnement des organes de suivi de la mise en œuvre de la décentralisation. Elle vise le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), et la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local<sup>97</sup>.

La troisième phase du PNDP qui va de 2016 à 2020, est qualifiée de phase de consolidation, elle poursuit comme dans la phase précédente ; l'appui aux politiques et objectifs du Gouvernement à savoir : la stratégie pour la croissance et l'emploi, la stratégie de développement rural et la politique de décentralisation<sup>98</sup>.

Il faudrait noter ici que, 329 Plans Communaux de Développement ont été élaborés. Opérationnel et efficace, ce précieux outil de pilotages et de planification à l'échelle communale a permis d'identifier et de cofinancer plusieurs projets et micro-projets dans les 10 régions que compte le Cameroun.

Le PNDP créé en 2004, se fixe un certain nombre d'objectifs lui permettant de mener à bien son travail sur tout l'étendue du territoire national. C'est ainsi, qu'il se fixe pour objectifs, d'appuyer les efforts du Gouvernement en vue d'améliorer les opportunités et les conditions de vie des populations rurales. Plus spécifiquement, il contribue à améliorer l'offre en services socioéconomiques de base vers les communautés, renforcer la décentralisation en cours, et accroître l'aptitude des collectivités territoriales décentralisées à assumer les missions de promotion du développement local y compris celle de planification.<sup>99</sup>

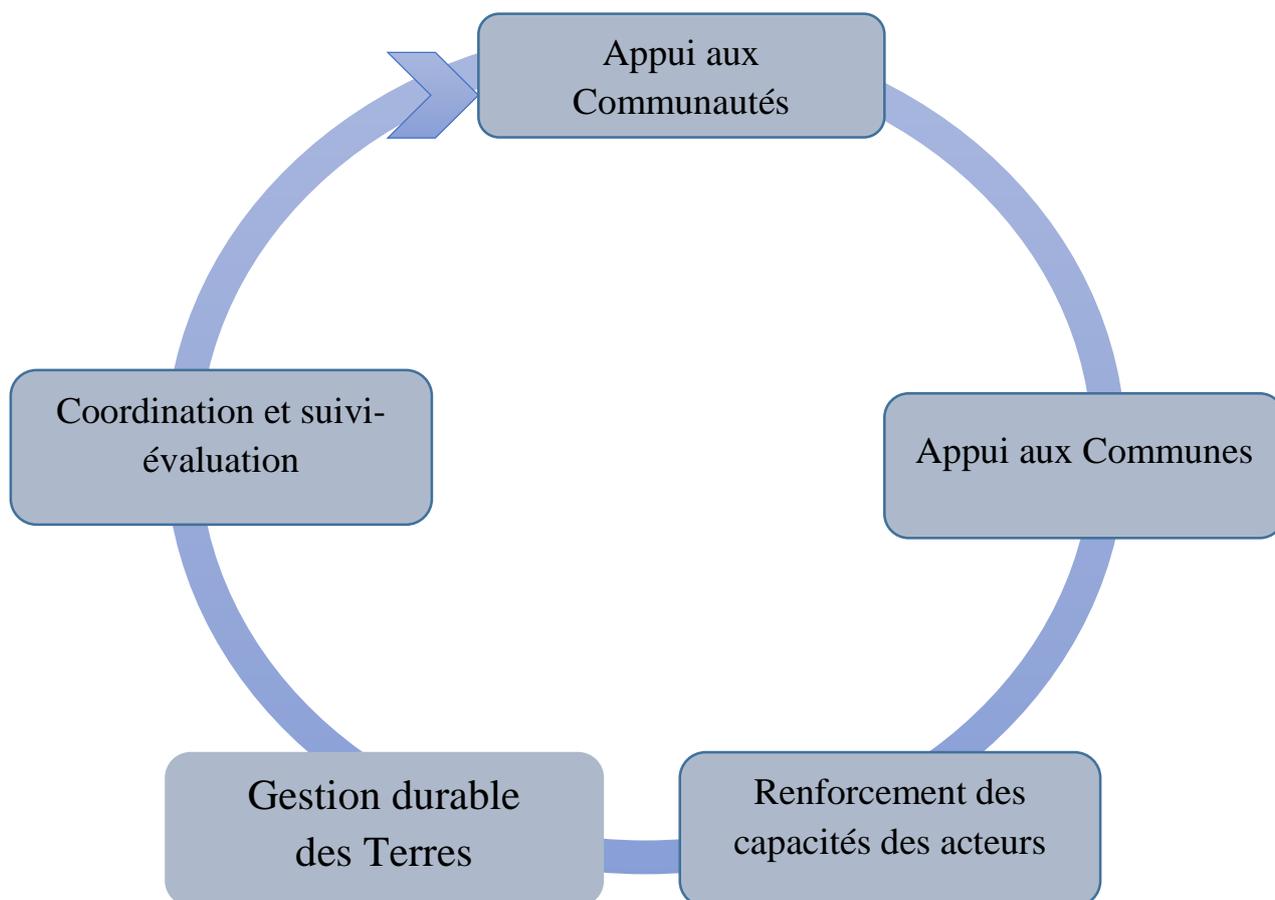
---

<sup>97</sup> Mfou'ou J. M., "Présentation du programme National de développement Participatif phase II", Avril 2016, p. 2.

<sup>98</sup> 'Le Magazine d'informations du Programme National de Développement...', pp. 13-14.

<sup>99</sup> *Ibid.*

## PRÉSENTATION GRAPHIQUE DES ACTIVITÉS DU PNDP



**Source** : PNDP, “Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables”, Vol. 1, Edition de Septembre 2009.

Le graphique ci-dessus présente un certain nombre d’activités menées par le Programme National de Développement Participatif dans le cadre de la promotion du développement local. Comme première composante de ses activités, nous avons : l’appui aux communautés, il vise à contribuer à l’amélioration des conditions socio-économiques y compris l’accroissement de la productivité des ressources naturelles de base et l’augmentation des revenus des populations dans les communes appuyées par le PNDP. Pour atteindre ces objectifs, il convient de mettre en place des infrastructures diverses et des investissements socioéconomiques.<sup>100</sup> Cette composante va orienter les subventions aux communes pour cofinancer des investissements (microprojets tels qu’identifiés dans le plan de développement communal), ainsi que les

<sup>100</sup> PNDP, “Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables”, Edition de Septembre 2009, Vol. 1, p. 16.

activités préparatoires desdits investissements, y compris l'élaboration du plan de développement communal.

L'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation, vise à renforcer les capacités de l'institution communale dans le processus de décentralisation. Cette composante vise également à apporter une assistance à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des communes et d'autres acteurs locaux tels que les Organismes d'Appui Local (OAL), les équipes pluridisciplinaires des services déconcentrés des ministères sectoriels et les prestataires de services, afin qu'ils puissent promouvoir efficacement le développement local.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des acteurs, elle est constituée de deux volets ; celui du renforcement des capacités opérationnelles des communes et celui des acteurs au niveau local. À travers le volet du renforcement des capacités opérationnelles des communes, plusieurs activités de renforcement des capacités destinées spécifiquement aux communes seront mises en œuvre, notamment : le financement de l'élaboration d'un manuel simplifié de procédures pour l'amélioration des capacités de gestion fiduciaire des communes (y compris la passation des marchés, le contrôle financier, la production des rapports et les mesures d'atténuation de risques de corruption et de mauvaise gouvernance); l'organisation des ateliers et des voyages d'études ou de partage d'expériences (à l'intérieur ou à l'extérieur du pays) à l'intention des élus locaux, des représentants des communautés à la base et des Commissions de Passation des Marchés (CPM) placées auprès des communes, et l'émulation en matière de bonnes pratiques de mise en œuvre des PDC, de bonne gouvernance et de transparence à travers l'organisation des compétitions nationales à l'intention des collectivités territoriales décentralisées.<sup>101</sup> Pour le volet de renforcement des capacités des acteurs au niveau local, ce volet a pour objectif de renforcer et d'améliorer les capacités des acteurs autres que l'institution communale tels que les OAL, les équipes pluridisciplinaires et les prestataires de services pour leur permettre d'appuyer efficacement les communes dans le développement local.

Toutefois, nous avons la cinquième composante regroupant : la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication du Programme. Cette composante permet de faciliter : la gestion administrative, technique et financière du Programme; la coordination des partenaires institutionnels pour assurer un appui efficace aux communes pour le développement local; les arrangements contractuels efficaces entre les communes, les ministères sectoriels et les prestataires de services (les opérateurs économiques, les ONG), y compris l'acquisition d'équipements nécessaires pour mettre en œuvre le Programme; le suivi et l'évaluation de la

---

<sup>101</sup> PNDP, "Manuel de Procédures Administratives, Financières...", p. 17.

performance et des impacts financiers, environnementaux, et sociaux du Programme (y compris le développement d'outils de suivi pour mesurer le degré de satisfaction des populations en rapport avec les services fournis par les communes); le développement d'activités de communication pour faire la promotion des objectifs du Programme, des potentialités et des mécanismes de développement au niveau local.

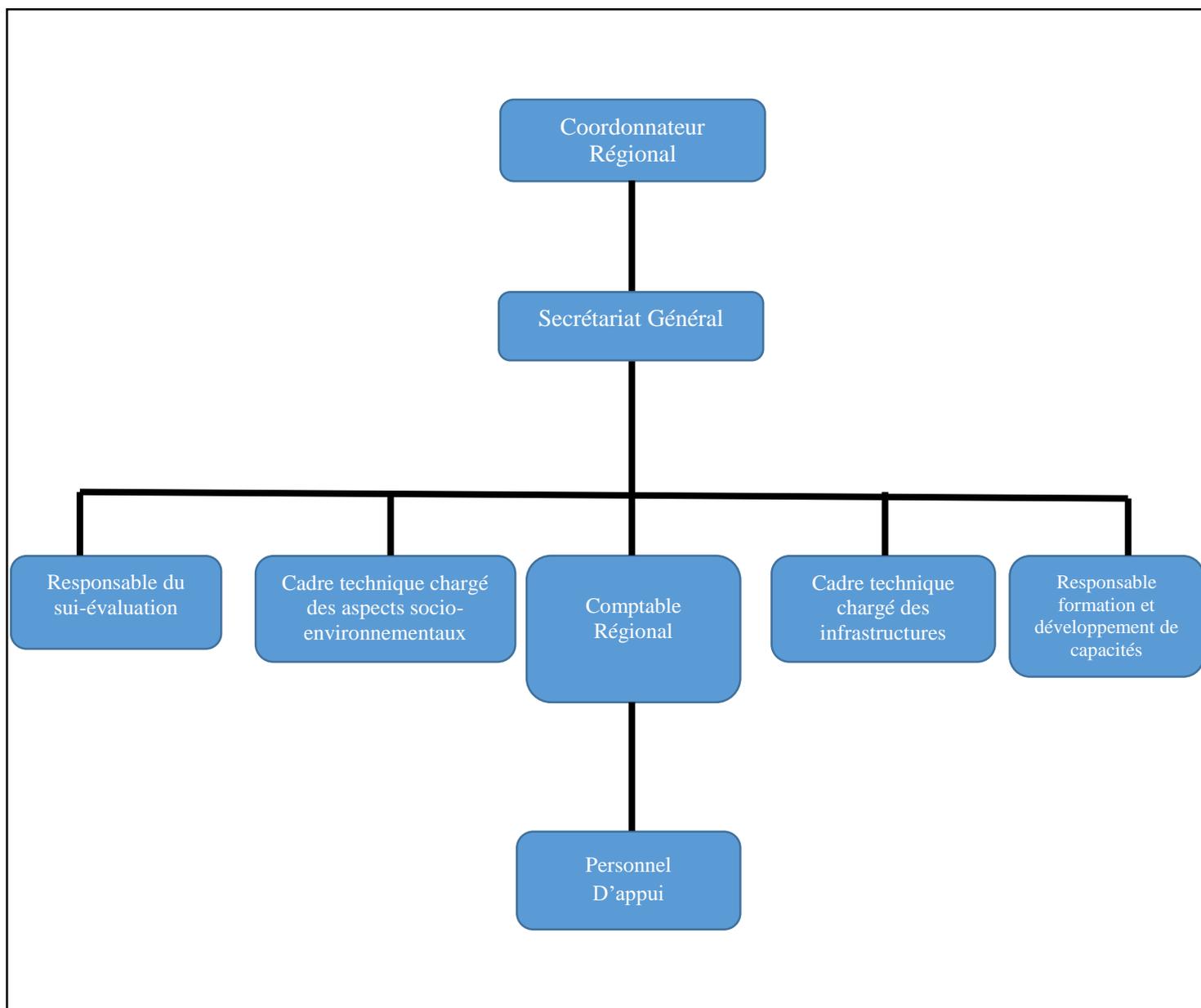
Enfin, les principaux bénéficiaires de ce programme sont les communes en zones rurales. Elles profitent directement des investissements réalisés à travers l'appui financier au développement local d'une part, des activités d'appui aux communes dans le cadre du processus progressif de décentralisation y compris le renforcement de leurs capacités d'autre part. Les autres parties prenantes notamment les administrations publiques, les organisations de la société civile, bénéficient d'un renforcement des capacités leur permettant d'assurer un appui approprié aux communes pour jouer efficacement leur rôle de moteur de développement local<sup>102</sup>.

---

<sup>102</sup> Mfou'ou, 'Présentation du programme National de développement...', p. 3.

## 2- Fonctionnement du PNDP

**Graphique N° 4: Organigramme de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP**



**Source :** Graphique monté à base des données issues de notre enquête sur le terrain.

Le PNDP bien qu'ayant été créée le 09 février 2004 par arrêté N°002/PM du 09/02/2004, sera mis sur pied en 2009 dans l'arrondissement d'Esse. Un organisme dont le local se trouve dans la Mairie d'Esse et participe aux différents conseils municipaux. Il a pour coordonnatrice régionale de la région du centre Mme Marie Madeleine Nga.

Comme tout organisme, il a un organigramme au niveau régional. Au sommet nous avons, le **Coordonnateur Régional** et **secrétariat général**, ensuite nous avons le **responsable du suivi-évaluation** avec assistant, le **cadre technique chargé des aspects socio-environnementaux**,

la comptabilité régionale avec assistant, le cadre technique chargé des infrastructures, responsable formation et développement de capacités et enfin le personnel d'appui.<sup>103</sup>

L'organe de délibération du PNDP au niveau communal est le conseil municipal qui, par souci d'efficacité, peut faire appel aux représentants des services déconcentrés des ministères sectoriels concernés présents au niveau départemental, ou le cas échéant à l'échelle régionale, pour former le Conseil Municipal Élargi aux Sectoriels, en abrégé COMES. Il est chargé de :

- donner un avis technique sur le PDC, y compris la cohérence des microprojets qui y sont contenus avec les politiques sectorielles au niveau de la Commune ;
- valider les études de faisabilité techniques liées aux microprojets issus du PDC, et devant être soumis au financement, soit du Programme, soit de tout autre partenaire ;
- superviser et garantir la qualité de la mise en œuvre des microprojets approuvés.<sup>104</sup>

À ce titre :

- il s'assure que les microprojets proposés sont conformes aux priorités d'investissement identifiées dans le PDC ;
- vérifie l'éligibilité des microprojets contenus dans les PDC, par rapport aux critères d'octroi des subventions du Programme et oriente, si nécessaire, les demandes de financement de certains microprojets vers d'autres sources de financement plus appropriées ;
- vérifie et valide la qualité des études de faisabilité technique, financière, environnementale, sociale et économique des microprojets ;
- organise le contrôle de la conformité et de la transparence des procédures ainsi que la qualité des réalisations ;
- s'assure de la disponibilité de la contribution attendue de la Commune et des dispositions organisationnelles et financières mises en place et/ou prévues en matière d'entretien et de maintenance des ouvrages à réaliser<sup>105</sup>.

Les décisions du COMES sont consignées dans un document qui tient lieu de procès-verbal (PV) des résolutions du Conseil municipal. Les représentants des services déconcentrés des ministères sectoriels participent au COMES avec voix consultative lors du vote des résolutions du Conseil municipal.

---

<sup>103</sup> Owona Grégoire, 57 ans, Secrétaire Général de la commune d'Esse, Esse (bloc II), 05 août 2020.

<sup>104</sup> *Idem.*

<sup>105</sup> *Idem.*

Ainsi le PNDP dans son actif a eu à financer un certain nombre de microprojets dans l'arrondissement d'Esse. Le tableau ci-dessous fait état de ces différents microprojets.

**Tableau N° 5: Récapitulatif des microprojets financés par le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans l'arrondissement d'Esse**

N°	LIBELLE DU MP	LIEU	ANNÉE	SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT (FCFA)
1	Construction d'un hangar	Esse-ville	2012	PNDP	10 000 000
2	Un puits équipé de pompe à motricité humaine(PMH)	Mfou-Esse	2013	PNDP	8 500 000
3	Un puits équipé de pompe à motricité humaine (PMH)	Mbessi II	2013	PNDP	8 500 000
4	Un puits équipé de pompe à motricité humaine(PMH)	Feg mimbag	2013	PNDP	8 500 000
5	Un puits équipé de pompe à motricité humaine(PMH)	Bikong-Route	2013	PNDP	8 500 000
6	Un puits équipé de pompe à motricité humaine(PMH)	Longo	2013	PNDP	8 500 000
7	Un puits équipé de pompe à motricité humaine(PMH)	Nguinda	2013	PNDP	8 500 000
8	Construction d'un bloc de 07 boutiques au marché et réfection d'un forage municipal	Esse-ville	2014	PNDP	25 002 838
9	Construction d'un bloc de 02 latrines VIP au marché	Esse-ville	2014	PNDP	300 000
10	Réhabilitation du forage existant au marché d'Esse	Esse-ville	2014	PNDP	250 000
11	Construction de poste agricole	Nkomeyo	2014	PNDP/ Commune	8 500 000
12	Construction de 01 hangar	Ekoumdou ma	2014	PNDP/ Commune	5 000 000
13	Construction de 01 hangar	Mveng- Essabou	2014	PNDP/ Commune	5 000 000
14	Construction de 01 hangar	Afanetouana	2014	PNDP/ Commune	5 000 000
15	Construction de 02 ponceaux	Mbenoa (sur Mekie), Eboudoumou (sur Semve)	2014	PNDP/ Commune	19 648 950
16	Construction de 05 forages équipés de pompe à motricité humaine(PMH)	Ngat 2, Ebogo, Hameau,	2019	PNDP	42 500 000

		Etoutoua, Nkol- Afamba			
<b>16</b>	Construction d'une adduction d'eau potable	Ebogo (chefferie)	2019	PNDP	8500 000
<b>TOTAL</b>					<b>180 701 788</b>

**Source :** Données construites par nous, après enquête sur le terrain.

Il ressort de ce tableau que, le PNDP a marqué une forte implication dans le développement de l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019. Ceci, grâce à son financement et sa collaboration avec la commune rurale d'Esse dans l'optique de la réalisation des microprojets de développement à une hauteur de 175 701 788 millions de francs CFA. Comparer au financement que le PNDP a alloué à la commune d'Afanloum pendant la même période, qui s'élève à la hauteur de 52 844 762 millions de francs CFA, soit une différence de 122 857 036 millions de francs CFA, la justification à cela est la priorité qu'accorde le PNDP à la commune d'Esse du fait de sa demande qui est plus grande par rapport à celle d'Afanloum.

Ces micro-projets financés par le PNDP dans les deux communes sont beaucoup plus orientés dans la construction des infrastructures, visant à améliorer la vie quotidienne des populations locales.

## **B- LE BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (BIC)**

### **1- Structure et missions**

En vue de doter les collectivités territoriales décentralisées des moyens d'une participation effective au processus de développement à travers le renforcement des capacités techniques et financières. Le PNDP avec l'aide du B.I.C optent pour l'élaboration du PCD et cofinancer les microprojets issus de la démarche participative. Ainsi, le PCD est un document de base, dont l'objectif global est de doter la commune d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif. Il permet l'organisation des acteurs locaux autour d'un programme commun, pour gérer de manière rationnelle et transparente, les ressources de la collectivité. Cet outil essentiel dans le processus participe d'une recherche active des voies et moyens permettant à la commune de booster son propre développement, aussi bien sur le plan socio-économique que culturel<sup>106</sup>.

<sup>106</sup> PRODEPAD, 'Plan Communal de Développement...', p. 4.

C'est dans cette démarche méthodologique participative que, l'exécutif communal, les conseillers municipaux, les cadres de la commune, l'Autorité de tutelle, les sectoriels, les hommes politiques, les représentants d'association, les acteurs économiques ont fortement contribué à la réussite des différentes étapes du processus d'élaboration du PCD de la commune d'Esse.<sup>107</sup> Le présent PCD qui définit la vision de la commune à l'horizon 2024, est un document, de stratégie globale intégré, socle de toute action à engager dans les dix (10) prochaines années pour le développement de la commune. Sa mise en œuvre nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières évaluées à environ 17 104 000 000 FCFA.<sup>108</sup>

En effet, le PCD est un document constitué d'un ensemble d'objectifs et d'actions projetés par les communes d'une manière générale et particulièrement la commune d'Esse, qui suit une périodicité déterminée (court, moyen ou long termes) et une allocation précise des ressources disponibles ou attendues. C'est un outil essentiel dans le processus participatif de la recherche active du développement économique et social de la commune d'Esse.<sup>109</sup>

Le PCD est un programme d'action qui permet à la commune d'Esse de matérialiser sa vision du développement en tenant compte de ses potentialités et contraintes.

De manière spécifique, le Plan Communal de Développement a pour missions de :

- réaliser la monographie de la commune d'Esse ;
- mener un diagnostic participatif ;
- élaborer une planification stratégique ;
- présenter les ressources mobilisables par la commune ;
- programmer les investissements ;
- élaborer le cadre socio environnemental sommaire des investissements du cadre de dépenses) moyen terme ;
- mettre en place un dispositif de suivi évaluation de la mise en œuvre<sup>110</sup>.

## **2- Fonctionnement de la commune à travers le (BIC)**

Nous ne pourrions présenter la commune d'Esse, sans évoquer son Plan Communal de Développement (PCD). En effet, les deux ne forment qu'une seule entité. Ainsi, la commune d'Esse est composée : d'un conseil Municipal qui est constitué de 25 membres, dont 06 femmes et 19 hommes tous issus du même parti politique. Le conseil municipal a à sa tête M. EVINA

---

<sup>107</sup> PRODEPAD, 'Plan Communal de Développement...', p. 4.

<sup>108</sup> *Ibid.* p. 5.

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> *Ibid.* p. 14.

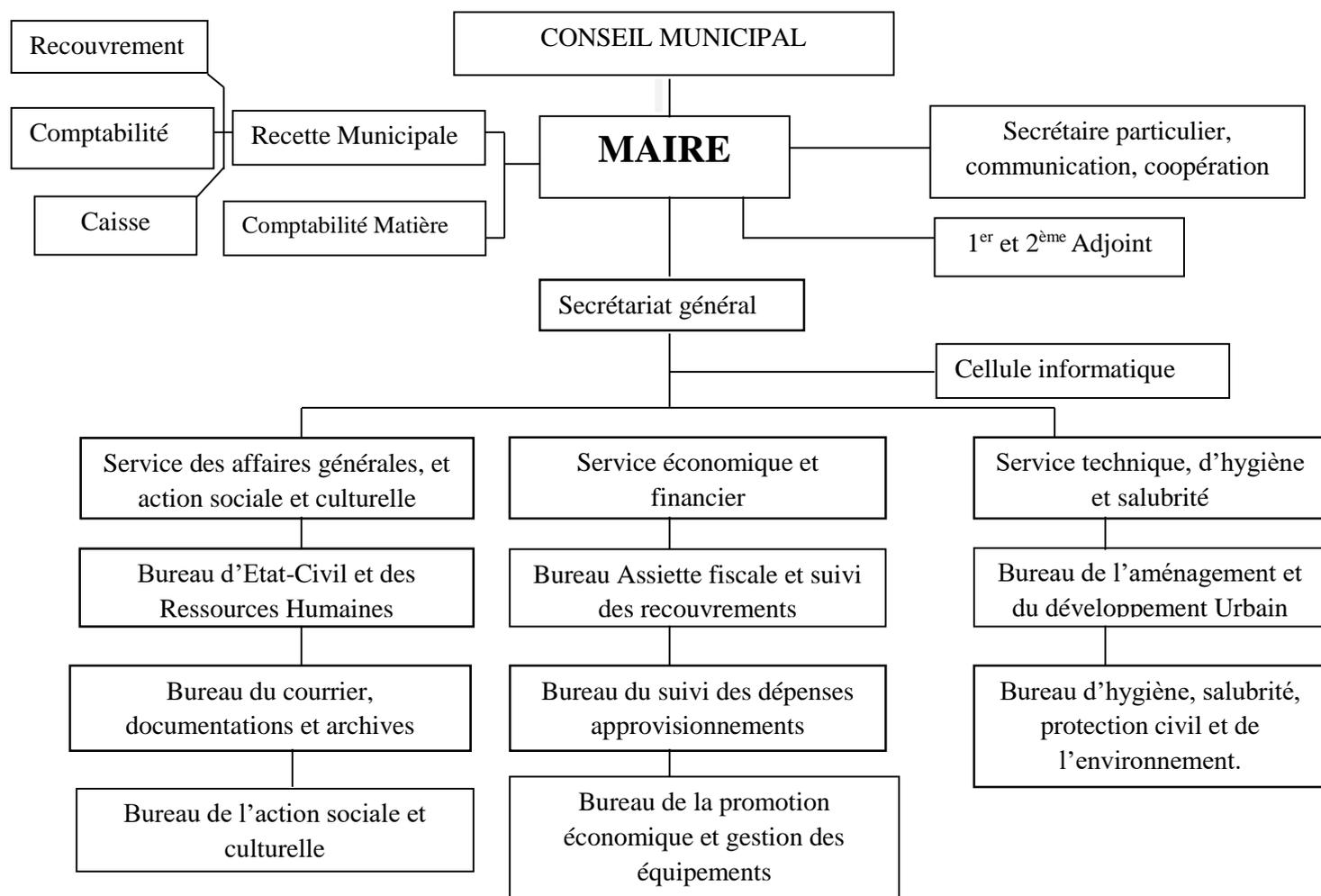
EBA Ambroise Augustin en qualité de Maire et 02 adjoints<sup>111</sup>. Quant à la structure et l'organigramme fonctionnel de la commune d'Esse, ils se présentent comme suit :

**Photo N° 1: Bâtiment de l'hôtel de ville d'Esse**



**Source** : Cliché, Francis Sylvain Ndzana, Esse, le 06 Août 2020.

<sup>111</sup> GIC PRODEPAD, “ Plan Communal de Développement d'Esse..., p. 36.

**Graphique 1: Organigramme de la commune d'Esse**

**Source :** GIC PRODEPAD, “ Plan Communal de Développement d’Esse”, p.32.

Le PCD de la commune d’Esse depuis son élaboration en Novembre 2013, a permis à la commune de réaliser un certain nombre de microprojets dans la localité. Le tableau fait un bref récapitulatif de ces différents microprojets.

**Tableau N° 6: Récapitulatif des microprojets financés par la commune d’Esse**

N°	LIBELLE DU MICROPROJETS	LIEU	ANNEE	SOURCES DE FINANCEMENTS	MONTANT (FCFA)
1	Dotation de 03 moulins à écraser le manioc	Mfou-Essé, Ebolzock, Ebogo	2014	Commune	2 400 000

2	Construction d'une ferme avicole de 500 têtes	Mengala	2014	Commune	3 000 000
3	Fourniture en produits phytosanitaires	Mendoumbou	2014	Commune	2 000 000
4	Dotation d'une machine à presser les noix de palme	Mfegmimbang	2014	Commune	800 000
5	Création d'une ferme avicole de 1500 têtes	Etetana	2014	Commune	3 000 000
<b>TOTAL</b>					<b>11 200 000</b>

**Source :** GIC PRODEPAD. '' Plan Communal de Développement d'Esse, '' Tome I, Novembre 2013.

De ce tableau, il ressort que la commune d'Esse grâce à ses propres fonds en 2014 a financé un certain nombre de micro-projets dans divers domaines au sein de sa localité. Ceci à hauteur de 11 200 000 FCFA. Par contre, dans la commune d'Afanloum durant la même période ont été financés les micro-projets au sein de la commune pour un montant de 4 510 200 millions de francs CFA<sup>112</sup>. Soit une différence de 6 689 600 millions de francs CFA, ce qui montre à suffisance que ; la commune d'Esse regorge plus de ressources que celle d'Afanloum. C'est ce qui lui permet de dégager un tel montant pour la réalisation de ses micro-projets, auquel vient s'ajouter l'aide extérieur.

### **C- FONDS SPÉCIAL D'ÉQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)**

#### **1- Structure et missions**

Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) est un établissement parapublic administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Il a été créé par la loi n° 74/23 du 5 décembre 1974, portant organisation communale et rendu opérationnel par le décret d'application N °77/85 du 22 mars 1977.

Depuis sa création, l'organisme a connu trois réorganisations : La première est le décret n°2000/ 365 intervenu le 11 décembre 2000 qui érigeait l'institut en Direction Générale. Ledit décret a été modifié par celui n° 2006/182 du 31 mai 2006 qui a consacré la fonction

<sup>112</sup> PNDP, ''Plan Communal de Développement (PCD) d'Afanloum'', Novembre 2013, p. 90.

d'intermédiation financière de l'organisme. Ainsi, le FEICOM est habilité à rechercher ou recevoir des ressources supplémentaires dans le cadre de la coopération financière nationale ou internationale en vue de mieux accompagner les municipalités dans la conception et la réalisation des projets au niveau local.

Le 31 octobre 2018, le Président de la République a pris le décret n° 2018/635 portant réorganisation du fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM). Ce texte intervient en application des dispositions de la loi 2017/010 du 12 juillet 2017, portant statut général des Établissements Publics, et ce, dans un contexte marqué par l'accélération du processus de décentralisation et le renforcement du dispositif institutionnel d'accompagnement du développement local.

C'est ainsi que le FEICOM change de statut, passant d'un Établissement public à Établissement public à caractère économique et financier et toujours doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière<sup>113</sup>.

Le FEICOM réalise des missions de développement en participant à la réalisation de projets d'équipements d'utilités publiques. L'Etat l'a en effet placé dès sa création, au centre du financement du développement local en lui assignant pour missions :

- l'entraide entre les Communes par les contributions de solidarité et les avances de trésorerie ;
- le financement des travaux d'investissements communaux ou intercommunaux ;
- la mise à la disposition des communes, communautés urbaines et syndicats de communes des fonds issus de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) arrêtée par le gouvernement ;
- le paiement de la rémunération des présidents et membres des bureaux des conseils régionaux, ainsi que des magistrats municipaux ;
- la centralisation et la distribution des Centimes Additionnels Communaux (CAC) et autres Impôts Communaux Soumis à Péréquation (ICSP) notamment, Impôts sur la Redevance Forestière Annuelle (IRFA), les Droits de Timbre Automobile (DTA) et la Taxe de Développement Local (TDL) depuis 1998 ;
- la couverture des frais relatifs à la formation du personnel communal et du personnel d'Etat Civil<sup>114</sup>.

---

<sup>113</sup> P. C. Akoa, "Le financement des projets communaux", Exposé du directeur général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) Yaoundé, le 22 mai 2008, p. 2.

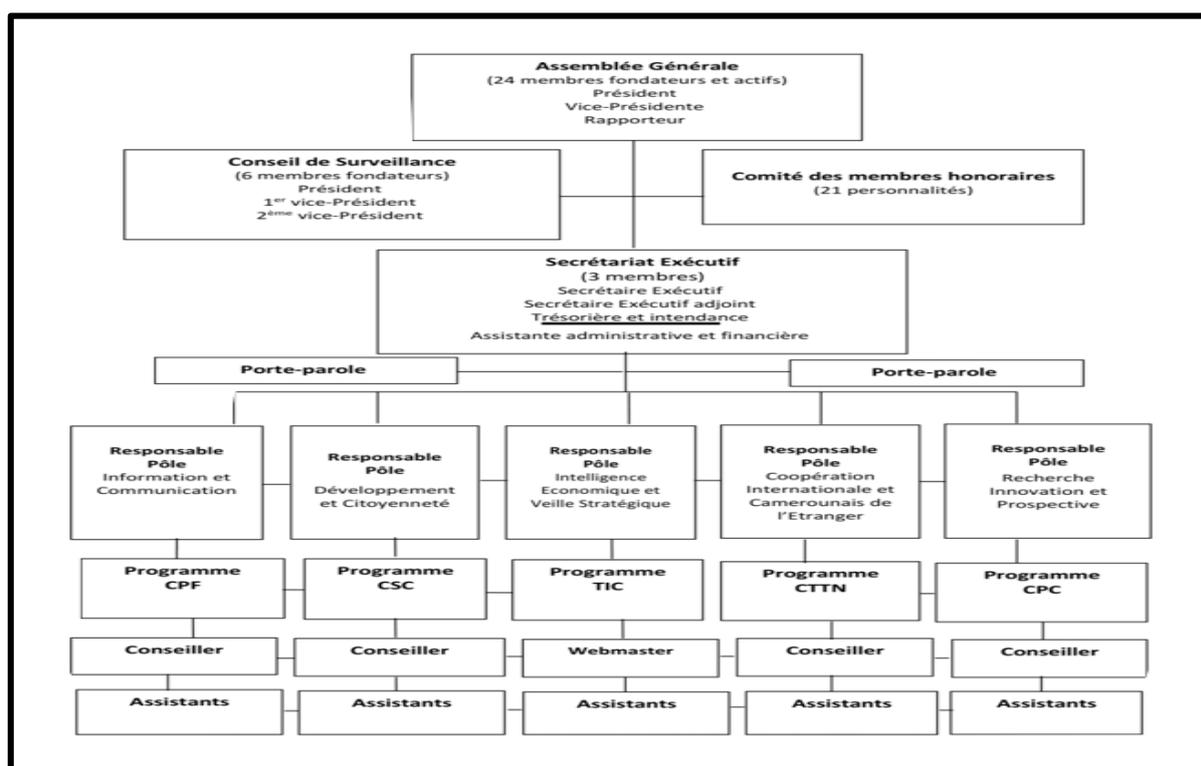
<sup>114</sup> Ibid., p. 3.

À côté de ces missions, se trouvent ses différentes ressources qui lui permettent de mener à bien ses missions. Ces ressources sont constituées par :

- les contributions des Communes à raison de 10% du produit de l'impôt libérateur, du produit des patentes, des licences et de la taxe sur le bétail ;
- 50% de la taxe de stationnement ;
- 50% de la taxe de transhumance ;
- 50% de la taxe de transit du bétail ;
- 20% des centimes additionnels communaux ;
- les subventions et les ristournes consenties par l'État ;
- les emprunts ;
- les dons et les legs ;
- toutes ressources éventuelles provenant de la coopération internationale<sup>115</sup>, où dont la gestion lui est confiée au regard de ses missions prévues par le décret du 31 mai 2006<sup>116</sup>.

## 2- Fonctionnement du FEICOM

**Graphique 2: Organigramme du FEICOM**



**Source** : Carte réalisé par nous, après enquête sur le terrain, le 10 septembre 2020.

<sup>115</sup> Conférence africaine de la décentralisation et du développement local, Yaoundé, le 29 mai 2008, p. 3.

<sup>116</sup> Décret N° 2000/365 du 11 décembre 2000 modifié par le décret N° 2006/182 du 31 mai 2006 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale.

Le FEICOM est administré par un Conseil d'Administration chargé des opérations financières visant à promouvoir le développement économique local, en liaison avec les autres administrations et structures concernées, notamment : la mobilisation des ressources nationales et internationales ainsi que l'intermédiation financière dans la recherche et la gestion des ressources provenant de la coopération décentralisée, en faveur des collectivités territoriales décentralisées.<sup>117</sup> Et la Direction Générale est placée sous la double tutelle du Ministère chargé des Collectivités Territoriales Décentralisées et du Ministère chargé des Finances.

Le FEICOM existe depuis un peu plus de quarante ans (opérationnel depuis 1977). Depuis sa création, il apporte son concours aux Communes dans l'optique de favoriser le développement et l'amélioration du cadre de vie des populations. Les statistiques révèlent que depuis 1978, le FEICOM a financé un peu plus de mille projets au Cameroun. Dans un souci de bonne gouvernance, le FEICOM s'est arrimé à des règles de transparence de sa gestion en définissant dans un code, les modalités de ses interventions au profit des Communes. Pour ce faire le FEICOM s'est doté d'un code d'intervention lui permettant de financer un certain type de projet, ainsi que les types de financements qu'il accorde aux communes. Ainsi, son action est régie par le Code d'Intervention du FEICOM en abrégé CIF, qui détermine les règles qu'applique l'organisme dans ses interventions au profit des Communes et de leurs groupements dans le cadre de ses missions. Il précise les conditions d'éligibilité des Communes et de leurs groupements à un prêt, la typologie des interventions, la structuration des concours financiers, les conditions d'accès aux concours, la signature de la convention, la gestion des fonds de coopération, le remboursement des prêts.<sup>118</sup> Tous ses éléments sont communiqués à toutes les Communes.

Le CIF précise que les interventions du Fonds, ne sont destinées qu'aux Communes et à leurs regroupements, limitant ainsi tout amalgame. Le CIF précise dans ce sens que sur son budget d'investissements communaux, le FEICOM ne peut financer que des projets portés par les Communes ou leurs regroupements, excluant toute interférence. Enfin, il définit le plafond financier tout en faisant la promotion de la coopération et de la solidarité intercommunales. Le CIF accorde une place particulière aux financements des actions des regroupements de Communes.

On peut retenir comme type de projet financé par le FEICOM<sup>119</sup>:

---

<sup>117</sup> Conférence africaine de la décentralisation..., pp. 3-4.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 6.

- des concours financiers pour améliorer le cadre de vie et assurer le développement local ;
- des concours non financiers pour accompagner les communes dans le montage de leurs projets de développement ;
- des concours non financiers pour la formation du personnel communal et d'état-civil et les maires<sup>120</sup>.

Toutefois, le FEICOM étant l'une des toutes premières actions que l'Etat a institué dans l'arrondissement d'Esse en lui octroyant un financement dans le but de promouvoir le développement ; il conduit à la réalisation de multiples microprojets depuis sa mise sur pied en 1998 dans la commune d'Esse. C'est une structure dont les locaux se trouvent au niveau régional et non dans l'Arrondissement d'Esse et participe au conseil municipal organisé par la commune deux (02) fois par an en session ordinaire et participe aux sessions extraordinaires élargies au sectoriel si celles-ci sont programmées par le Maire.<sup>121</sup> Bien que n'ayant pas de siège à Esse, il se fait représenter à chaque microprojet mis sur pied. Ainsi, au sein de la commune où se trouve un agent de recouvrement au compte de la commune et sous ses ordres, on retrouve deux (02) quittanciers donc l'un représente la commune et l'autre le FEICOM chose qui n'est souvent pas facile sur le terrain.

Le FEICOM à son actif, a réalisé un certain nombre de microprojets dans l'arrondissement d'Esse. Le tableau ci-après met en exergue ces différents microprojets.

**Tableau N° 7: Récapitulatif des microprojets financés par le FEICOM dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2017**

N°	LIBELLE DU MP	LIEU	ANNEE	SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT (FCFA)
1	Construction d'un hôtel de ville	Esse-centre	1998-2002	FEICOM	250 000 000
2	Extension du réseau électrique B/T	Ngat I (2Km)	2014	FEICOM/Commune	6 315 000
3	Extension du réseau électrique M/T	Nsimi Yétoulou (6 Km)	2014	FEICOM/Commune	36 000 000

<sup>120</sup> Conférence africaine de la décentralisation..., p. 4.

<sup>121</sup> Bitogo Albert, 48 ans, Contractuel communal, Esse, 03 septembre 2020.

4	Extension du réseau électrique M/T	Ewot (7 Km)	2014	FEICOM/Commune	36 000 000
5	Extension du réseau électrique B/T	Nomayos (Zakoa : 2,5 Km)	2014	FEICOM/Commune	4 300 000
6	Electrification villageoise	Esse-Etoutoua	2010	FEICOM	144 000 000
7	Construction d'une auberge municipale	Esse-ville	2017	FEICOM	250 000 000
<b>TOTAL</b>					<b>726 615 000</b>

**Source** : Tableau réalisé à base des données de la mairie d'Esse.

Il ressort que, le FEICOM bien que faisant partir des premiers programmes de développement mis en place par l'Etat <sup>122</sup>; l'année 2014 est considérée comme étant la plus active avec la réalisation de plusieurs microprojets financés bien évidemment par le FEICOM au sein de l'Arrondissement d'Esse allant à hauteur de 726 615 000 FCFA. Le FEICOM dans la commune d'Afanloum a financé les micro-projets durant la même période à la somme de 39 000 000 millions de francs CFA <sup>123</sup>. Soit une différence de 651 615 000 millions de francs CFA, cela montre une fois de plus l'importance qu'accorde le FEICOM à la commune d'Esse dans la réalisation de ses micro-projets par rapport à la commune d'Afanloum.

## **D- BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

### **1- Structure et missions**

L'amélioration de la qualité des services publics est un défi dans les pays en voie de développement. Le manque d'information sur les procédures ou les politiques publiques mises en œuvre, créent des opportunités de corruption et/ou d'exécution médiocre, et érode le lien entre l'Etat et les citoyens. La littérature sur l'interaction entre gouvernance et développement affirme en général que davantage de transparence et de mécanismes effectifs de recevabilités, permettant aux citoyens de suivre la mise en œuvre des politiques publiques et d'interpeller les autorités, améliorent la qualité des investissements et des services publics. La recherche de terrain sur l'impact de la transparence et de la participation des citoyens arrive à des conclusions

<sup>122</sup> Bitogo Albert, 48 ans, Contractuel communal, Esse, 03 Septembre 2020.

<sup>123</sup> PNDP, "Plan Communal de Développement...", p. 90.

diverses et parfois contradictoires. Toutefois, les impacts positifs surpassent les impacts négatifs. Dans le cas particulier du suivi du budget par les citoyens, les études de cas montrent un impact positif sur l'exécution du budget, si l'accès à l'information est réel, et les mécanismes de recours ou de plaintes sont effectifs.<sup>124</sup>

Dans un contexte de préparation et de mise en œuvre progressive de décentralisation au Cameroun, depuis 2004, le gouvernement camerounais a institutionnalisé un dispositif de suivi participatif du BIP. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où la gouvernance est perçue comme un problème majeur pour 87% des Camerounais<sup>125</sup>.

Ainsi, le BIP a pour missions :

- l'optimisation de la planification et de la budgétisation des projets d'investissement publics ;
- la responsabilisation accrue des chefs des exécutifs communaux, dans le cadre de la réalisation des projets d'investissement public relevant de leur exécution ;
- le respect de la programmation des marchés et des délais de leur exécution ;
- l'amélioration de la qualité des projets d'investissements programmés ;
- la limitation du recours aux procédures dérogatoires dans la passation et l'exécution des projets d'investissement public<sup>126</sup>.

## **2- Fonctionnement du BIP**

Tout comme le PNDP, le BIP est un programme par lequel l'État alloue des fonds spéciaux en vue d'optimiser d'avantage la planification et la budgétisation des projets d'investissement dans les communes en général et celle d'Esse en particulier. Il faudrait tout de même noter que, le BIP reçoit également des financements venant des bailleurs de fonds tels que ; le FMI, la Banque Mondiale qui mettent un appui financier pour la réalisation des projets d'investissement publics.<sup>127</sup> Le BIP a donc pour rôle de veiller non seulement au respect de la programmation des marchés et des délais de leur exécution inscrit dans les cahiers de charges

---

<sup>124</sup> Document préparé suite à l'organisation d'un atelier tenu en Octobre 2011 avec les organisations de la société civile impliquées dans le suivi du BIP, sur impulsion du Comité Multipartenaires Société Civile (CMP-SC). Cette note a été écrite par Olivier Nkouna (GIZ-PADDL) et Abel Bove (Spécialiste Gouvernance, Banque Mondiale). « Les analyses de cette note sont celles de leurs auteurs, sur la base de leurs expériences et du séminaire suscité (oct. 2011), et ne représentent pas celle de leurs institutions respectives », p. 1.

<sup>125</sup> Document préparé suite à l'organisation d'un atelier tenu en Octobre 2011 avec les organisations de la société civile impliquées dans le suivi du BIP, sur impulsion du Comité Multipartenaires Société Civile (CMP-SC). Cette note a été écrite par Olivier Nkouna (GIZ-PADDL) et Abel Bove (Spécialiste Gouvernance, Banque Mondiale). « Les analyses de cette note sont celles de leurs... », p. 2.

<sup>126</sup> <https://www.minepat.gov.cm>, consulté le 15 Octobre 2020.

<sup>127</sup> Ambanga Adrien, 65 ans, ancien Secrétaire Général de la commune d'Esse, Ebolzock, 07 Septembre 2020.

de l'Etat, mais également mettre un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des microprojets réalisés.<sup>128</sup> Le BIP n'ayant pas de locaux dans l'arrondissement d'Esse, se fait représenter par une commission venant du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire ayant un chef de commission pour superviser les travaux avec le concours de la commune locale considérée comme intermédiaire entre la population et l'État<sup>129</sup>.

Cependant, le BIP bien qu'il soit nouveau dans l'arrondissement d'Esse ; a réalisé plusieurs micro-projets. Le tableau ci-après fait état de quelques réalisations.

**Tableau N° 8: Récapitulatif des micro-projets financés par le BIP de 1998 à 2019**

N°	LIBELLE DU MICROPROJETS	LIEU	ANNEE	SOURCES DE FINANCEMENTS	MONTANT (FCFA)
1	Extension du réseau électrique MT/BT 2km	Ngat 1	/	BIP	6 000 000
2	Réhabilitation du tronçon Esse-Bikoue-Carrefour Aboto-Mvom-Ebanga-Mfegkoundi-Pont Avolo (21,7 km)	Arrondissement d'Esse	2018	BIP/MTP	12 000 000
3	Réprofilage de la route : Bikoué-Ekoumdouma passant par Ewot 7 km	Ewot	/	BIP	42 000 000
4	Ouverture d'une route sur 08 km	Mendombo	2009	BIP	32 000 000
<b>TOTAL</b>					<b>92 000 000</b>

**Source :** Tableau réalisé par l'auteur.

Il ressort de ce tableau que, le B.I.P au Cameroun allant de 1998 à 2019 a financé des micro-projets dans l'arrondissement d'Esse d'une hauteur de 92 000 000 FCFA. Non loin de la commune d'Esse, nous avons la commune d'Afanloum où le B.I.P a également financé entre 2014 et 2016 des micro-projets d'une hauteur de 49 880 000 millions de francs CFA<sup>130</sup>. Soit une différence de 42 120 000 FCFA entre les deux communes. Cette différence se justifie au

<sup>128</sup> Bessala Martin, 49 ans, Agent communale d'Esse, Esse-village, 02 Septembre 2019.

<sup>129</sup> Mekong Roland de Paul, 61 ans, ancien mécanicien-chauffeur, Esse-ville, 02 Septembre 2020.

<sup>130</sup> PNDP, "Plan Communal de Développement...", p. 92.

niveau de la densité. Plus la population est grande, plus la demande est forte. C'est le cas de la commune d'Esse qui a une très grande densité par rapport à celle d'Afanloum. Notons que, le financement des micro-projets par le B.I.P dans les deux communes est beaucoup plus axé dans le domaine social.

De ce qui précède, où il était question de présenter les différentes organismes publics d'intervention, leurs missions et actions dans l'arrondissement d'Esse. Il en ressort que, au sein de l'arrondissement d'Esse on compte divers organismes publics au rang des quels, le PNDP, le FEICOM, le BIP pour ne citer que ceux-là ; ont marqué leur présence de manière positive. Tous émanant de la volonté gouvernementale. Cependant, qu'en est-il des organismes privés en partenariat avec la commune d'Esse ?

## **II- LES ORGANISMES PRIVÉS EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'ESSE**

### **A. L'ONG ARC-EN-CIEL**

#### **1. Structure et missions**

Créée en juillet 1999, Arc-En-Ciel est agréé par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au titre d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 26 novembre 2004. L'ONG Arc-En-Ciel est une organisation d'appui et d'animation au développement spécialisée dans le développement social urbain et rural. Il entend soutenir l'effort des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organisations de base qui œuvrent dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations des milieux défavorisés. En tant qu'opérateur et agent d'interface, l'ONG Arc-En-Ciel conduit ses actions dans une optique participative en vue de l'implication de toutes les parties prenantes concernées.<sup>131</sup> Par cette approche, il favorise un transfert effectif de savoir-faire et une meilleure appropriation des réalisations.

L'ONG Arc-En-Ciel est une organisation reconnue comme partenaire social par : le Ministère de la Ville (lettre N°0070/L/MINVIL/DDU/SDIS/SGI du 22 août 2001) ; le Ministère des Relations Extérieures (lettre N°1774/DIPL/3/SDCNG/ONG du 04 octobre 2001) ; Depuis janvier 2002, Arc-En-Ciel jouit du statut consultatif auprès du comité ad hoc du financement du développement du Conseil Économique et Social des Nations Unies. L'ONG Arc-En-Ciel est membre statutaire du Programme National de Formation aux Métiers de la Ville du MINH DU, du MINATD ; du FEICOM et de l'Association des Communes et Villes Unies du

---

<sup>131</sup> Rapport annuel des activités 2015-2016, p. 5.

Cameroun.<sup>132</sup> À ce titre, depuis janvier 2014, elle siège au Conseil d'Orientation Stratégique comme l'un des trois représentants de la société civile.

C'est cette mouvance que l'ONG se donne pour objectifs de :

- renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- mobiliser les savoir-faire pour les mettre à la disposition des acteurs locaux, en vue de l'essor socio-économique de leurs milieux ;
- contribuer à la promotion socio-économique des populations des milieux défavorisés ;
- renforcer les capacités des acteurs de développement local ;
- promouvoir les organisations de base ;
- appuyer les initiatives socio-économiques de la lutte contre le chômage et la pauvreté ;
- promouvoir au sein des communautés de base, la formation et l'éducation au développement durable, à la santé communautaire et aux droits de l'homme<sup>133</sup>.

Les activités d'Arc-En-Ciel couvrent les domaines d'intervention suivants :

- décentralisation et coopération décentralisée ;
- développement local ;
- formation et éducation ;
- études sur la problématique de développement local ;
- documentation et information des acteurs de développement ;
- consolidation d'activités économiques<sup>134</sup>.

Pour ce qui est de la décentralisation et la coopération décentralisée, Arc-en-ciel bien qu'étant opérateur et agent d'interface apporte un appui technique aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en vue d'accroître leur capacité de maîtrise d'ouvrage communale par : Renforcement des capacités des élus locaux, des cadres et des agents communaux ; Accompagnement à l'appropriation et à la mise en œuvre des compétences transférées par l'État aux CTD ; Intercommunalité : Appui à la création et à l'opérationnalisation des Syndicats de Communes; Renforcement de l'ouverture à l'internationale des CTD : Elaboration des dossiers, mise en relation, animation et accompagnement des partenariats de coopération décentralisée.

Le développement local : Arc-En-Ciel intervient comme opérateur dans la mise en œuvre des actions de développement de l'identification à l'évaluation : L'élaboration et/ou

---

<sup>132</sup> Rapport annuel des activités..., p. 6.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Rapport annuel des activités 2015-2016, p. 5.

l'actualisation des monographies et de plans communaux de développement ; Études de faisabilité et management des projets ; Animation territoriale et mobilisation sociale ; Appui à la structuration des acteurs locaux et mise en réseau. En vue de la promotion d'un développement durable, Arc-En-Ciel intègre et tient compte des composantes "environnement" et "genre" dans toutes ses interventions. La photo jointe ci-après présente un point d'eau qui a été aménagé par l'Arc-en-ciel permet à la population locale d'avoir accès à l'eau potable.<sup>135</sup>

**Photo N° 2: Aménagement d'un point d'eau par l'Arc-en-ciel à Mengueme**



**Source :** Rapport annuel des activités de l'Arc-En-Ciel 2015-2016, p. 6.

La formation des acteurs de développement : les formations organisées par Arc-En-Ciel s'adressent aux élus locaux (maires, conseillers municipaux), aux agents communaux, aux cadres techniques des ONG, aux leaders associatifs de base et aux micro-entrepreneurs. Pour cela, Arc-En-Ciel : analyse des besoins de formation, conçoit des modules adaptés à la demande, organise, anime et assure le suivi post-formation ; Accueil des stagiaires (étudiants, élèves).

---

<sup>135</sup> Rapport annuel des activités de l'Arc-En-Ciel 2015-2016, p. 6.

**Photo N° 3: Séminaire de renforcement des capacités des acteurs de développement tenu à Yaoundé**



**Source :** Rapport annuel des activités de l’Arc-En-Ciel 2015-2016, p. 7.

Arc-en-ciel dans son actif a posé quelques actions remarquables au sein de la commune d’Esse. Nous avons entre autres : la construction de neuf (09) puits d’eau avec équipements, la construction de quatre (04) latrines pour un coût total de 76 515 300 FCFA. À côté de cela, nous notons aussi : l'appui à l'élaboration d'outils de communication (plaquette de présentation de la commune d'Esse et la confection d'un babillard) ; la réalisation d'une étude d'identification des besoins d'approvisionnement en eau potable de la commune et le montage d'un projet intercommunal concerté d'approvisionnement en eau potable avec les mairies d'Esse, de Soa, de Mfou et de Nkolafamba ; l'appui conseil à la création, à l'organisation et à la structuration de la cellule en charge de la coopération décentralisée de la mairie d'Esse ; l'appui au montage d'un projet d'hydraulique rurale (construction de deux (02) puits) et à la recherche de financement. Ce projet a obtenu un financement auprès de la Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale CMCAS du personnel du centre de distribution de Pantin (France)<sup>136</sup>.

<sup>136</sup> Arc-en-ciel, “Rapport annuel 2014”, p. 29.

## 2. Fonctionnement de l'ONG Arc-en-ciel

Pour ce qui est de l'organisation non-gouvernementale Arc-En-Ciel, elle fait partie des membres fondateurs du Collectif des Organisations Non Gouvernementales Agréées du Cameroun (CONGAC) dont elle assure le Secrétariat Général, membre du Réseau des Plateformes Nationales des ONG de l'Afrique Centrale (REPONGAC) et du Forum Régional des Organisations de la Société Civile de l'Afrique Centrale (FOROSCAC). Depuis janvier 2014, L'ONG Arc-En-Ciel est l'un des trois Représentants de la Société civile au Conseil d'Orientation du Programme National de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV), partenariat des CVUC, du MINDUH, du MINATD, du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale (FEICOM) et du Service de Coopération et d'Action Culturelle/Ambassade de France. Depuis décembre 2012, l'ONG Arc-En-Ciel est membre du Corail (Lyon, France), une structure d'appui au développement par le renforcement des capacités des services publics en charge de l'aménagement des territoires<sup>137</sup>.

Elle a pour vision, celle de l'avènement d'un Cameroun sans pauvreté par la paix, la solidarité, la répartition équitable des richesses du pays et l'accès durable aux services de base pour tous et d'une mission principale, celle de la promotion du bien-être intégral de l'homme.

Comme valeurs propre à l'ONG, nous citons :

La solidarité, qui leur oblige à être du côté des plus faibles, des plus démunis et de ceux qui souffrent du fait de la pauvreté afin de leur redonner espoir et des perspectives pour que demain soit une promesse pour tous<sup>138</sup>.

**Tableau N° 9: Récapitulatif des microprojets financés par Arc-en-ciel dans l'arrondissement d'Esse de 2006 à 2018**

N°	LIBELLE DU MICROPROJETS	LIEU	ANNÉE	SOURCES DE FINANCEMENTS	MONTANT (FCFA)
1	Construction d'une plaquette de présentation de la commune d'Esse et la confection d'un babillard.				
2	La réalisation d'une étude d'identification des besoins d'approvisionnement en				

<sup>137</sup> Arc-en-ciel, "Rapport annuel 2014", p. 8.

<sup>138</sup> *Ibid*, pp. 8-10.

	eau potable de la commune et le montage d'un projet intercommunal concerté d'approvisionnement en eau potable avec les mairies d'Esse, de Soa, de Mfou et de Nkolafamba	Commune d'Esse	2006/ 2007	Arc-en-ciel	76 515 300
3	L'appui au montage d'un projet d'hydraulique rurale (construction de deux (02) puits)				
4	Construction de 09 puits d'eau	Ecole primaire S <sup>t</sup> Joseph d'Esse, Ep. Awae-Esse, village Mengossa, Ep. De Nkol-Mbonde I, Esse-village, Ekodena, Hôtel de ville Esse, village Menguene, Morgue municipale.	2018	Arc-en-ciel	
5	Construction de 04 latrines	Sanctuaire S <sup>t</sup> Joseph d'Esse, hôtel de ville, place des fêtes, Ep. D'Esse groupe I			
<b>TOTAL</b>					<b>76 515 300</b>

**Source :** Tableau réalisé par l'auteur, 10 septembre 2020.

Selon le tableau ci-dessus, il ressort que l'ONG Arc-en-ciel bien qu'étant le nouveau venu dans l'arrondissement d'Esse, a impacté de façon positive le développement à travers le financement de certains micro-projets. Ce financement s'élève à hauteur de 76 515 300 FCFA.

## **B. PLAN INTERNATIONAL CAMEROUN**

### **1. Structure et missions**

Plan International est une organisation de solidarité internationale qui intervient dans les régions les plus pauvres du monde pour faire progresser les droits des enfants et l'égalité filles-garçons. Elle est créée en 1937 et son siège principal se trouve au Royaume-Uni. La date 1996, marque l'arrivée de Plan International d'où l'appellation "Plan Cameroun". Dès lors, elle est une organisation internationale non gouvernementale de développement communautaire centré sur l'enfant, avec pour but prioritaire l'amélioration de la qualité de vie des enfants

vulnérables dans les pays en voie de développement à travers un processus qui unit les personnes de cultures différentes et qui ajoute un sens et une valeur à leur vie.<sup>139</sup>

L'objectif de Plan Cameroun, est d'améliorer les conditions de vie des enfants marginalisés et de leur famille, de leur permettre d'accéder à une plus grande autonomie et de participer activement à un cycle pérenne de développement.<sup>140</sup> Plan Internationale Cameroun intègre également à son sein, les missions du Millénaire pour le Développement (OMD) que sont :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim ;
- assurer l'éducation primaire universelle ;
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- réduire la mortalité infantile ;
- améliorer la santé maternelle ;
- combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ;
- assurer un environnement durable ;
- mettre en place un partenariat pour le développement<sup>141</sup>.

Comme action concret de Plan Cameroun dans l'arrondissement d'Esse, nous avons : la construction de cinq (05) puits d'eau équipés des pompes à motricité humaine, la construction d'un complexe bilingue maternel avec un forage et des toilettes, la mise en place de 48 Groupes Villageois d'Épargne et de Développement (GVEC), la construction de trois (03) forages d'eau, la construction d'une maison d'astreinte pour les enseignants, etc.<sup>142</sup> Toutes ces réalisations ont pour seul objectif, l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

---

<sup>139</sup> NDZANA Francis Sylvain, “ *The public action in favor of the development in Esse sub-division : 1998-2019* ’’, DIPES II in History, University of Bamenda, 2019, p. 68.

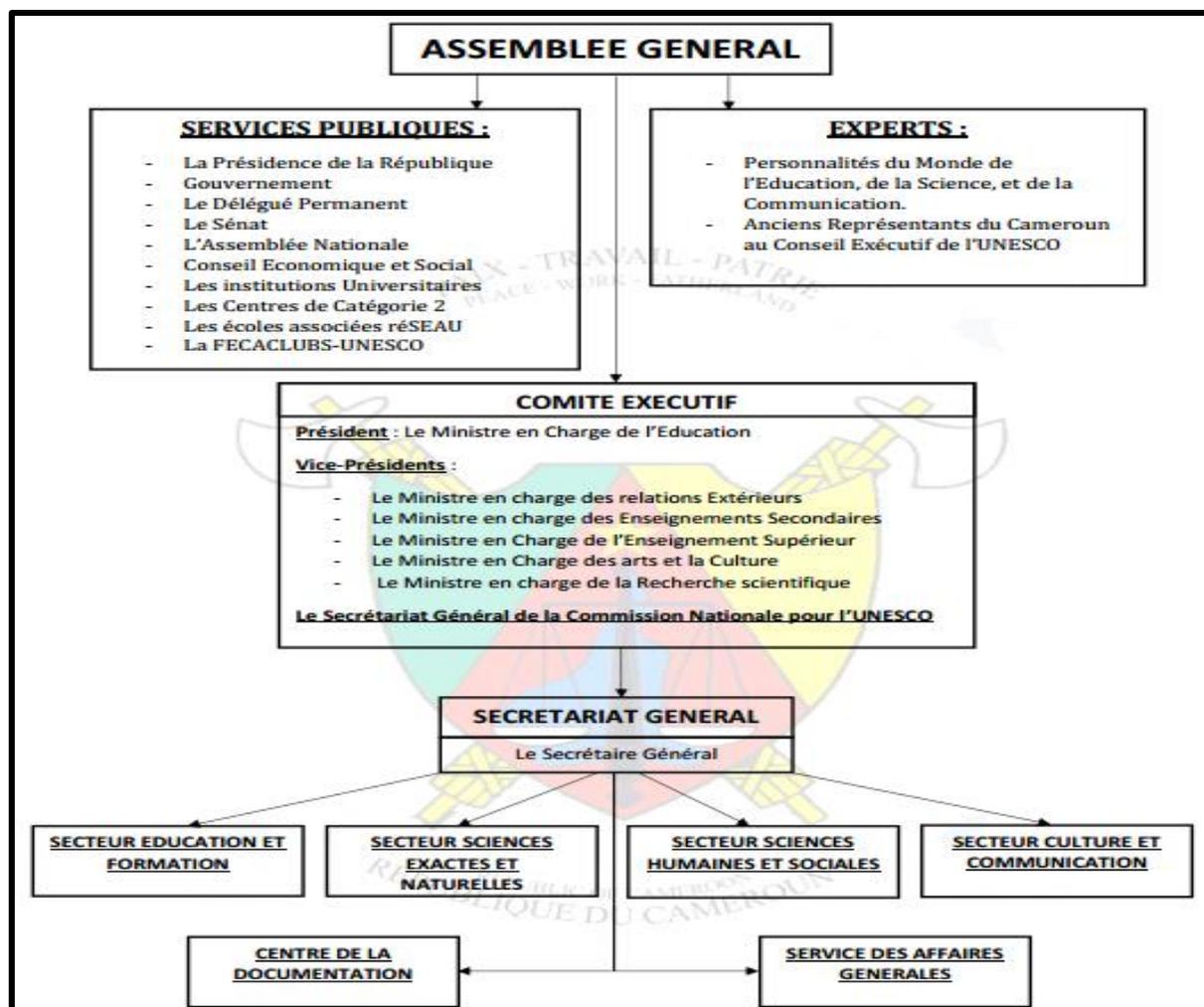
<sup>140</sup> *Ibid.*

<sup>141</sup> Hellen Clark, “ Rapport final sur les progrès accomplis vers les réalisations des Objectifs du Millénaire pour le Développement.” Publié en 2015, p. 8.

<sup>142</sup> Bitogo Adalbert, 48 ans, contractuel communal, Esse, 03 septembre 2020.

## 2. Fonctionnement de l'ONG Plan International Cameroun

**Graphique 3: Organigramme de la Commission Nationale de coordination de Plan Cameroun**



**Source :** Archive Plan Cameroun, consulté le 28 juillet 2021 à 14h10.

L'ONG Plan International est une organisation internationale de développement centré sur l'enfant, c'est-à-dire que toute activité qu'elle mène est d'abord au profit de l'enfant et ce dernier reste le premier bénéficiaire. Elle est présente au Cameroun depuis 1996<sup>143</sup> grâce à l'invitation du Gouvernement camerounais par l'entremise de l'ex-Ministère du Plan et de l'Aménagement Territorial, pour l'aider dans sa lutte contre la pauvreté. La région du centre fait partie des régions où elle intervient.

Plan International est mise sur pied dans l'arrondissement d'Esse en 2005, Plan est une ses locaux se trouvent dans la mairie d'Esse. Elle est représentée par un coordonnateur régional

<sup>143</sup> Archives de Plan Cameroun.

qui supervise toutes les activités menées par Plan International dans la localité. Il est actif dans 172 villages sur toute l'étendue du territoire national ; donc une trentaine (30) de ces villages appartient à la région du centre. L'organisation finance essentiellement des projets sur le plan de la santé, la lutte contre la pauvreté, l'hygiène et la salubrité, la promotion des droits de l'enfant et naturellement de leur éducation. Ainsi, l'action de Plan dans l'éducation, secteur dans lequel il s'est le plus démarqué dans la localité d'Esse, repose sur la :

- promotion de l'éducation de la jeune fille ;
- réhabilitation et la construction des infrastructures scolaires ;
- fournitures des équipements scolaires ;
- formation des enseignants, etc.<sup>144</sup>

Dans cet élan, l'ONG se propose de faire une couverture totale de la région du centre. C'est de la que ses activités arrivent à toucher la Mefou et Afamba. Esse entend que sous ensemble dudit département profite naturellement des projets sociaux de Plan Cameroun.

Nous dirons ici que, c'est dans l'ambition de l'exécutif de Monsieur Ambroise Evina, maire de la commune et ses adjoints se donne pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations d'Esse, qu'il optera la signature de certains partenariats avec des Organisations Non-Gouvernementales.<sup>145</sup>

L'implantation de Plan Cameroun à Esse a permis de réaliser un certain nombre de micro-projets dans l'arrondissement grâce en partie à son financement. C'est ce que démontre ci-bien le tableau ci-après :

**Tableau N° 10: Récapitulatif des microprojets financés par Plan International Cameroun dans l'arrondissement d'Esse de 2010 à 2019**

N°	LIBELLE DU MICROPROJETS	LIEUX	ANNÉES	SOURCES DE FINANCEMENTS	MONTANT (FCFA)
1	Construction de 05 puits d'eau pompe à motricité humaine (PMH)	Tomoyeban, Fandena, Minkomilala, Bikoue, Nkol-avolo	/	Plan International Cameroun	42 500 000
2	Construction d'une maison d'astreinte pour les enseignants	Ecole publique d'Awae-Esse	/	Plan International Cameroun	800 000

<sup>144</sup> Bitogo Albert, 48 ans, Contractuel communal, Esse, 03 Septembre 2020.

<sup>145</sup> *Idem.*

3	Construction d'un complexe maternel Bilingue	Esse	2019	Plan International Cameroun	25 000 000
4	Construction d'01 école publique	Ekoumouyen	/	Plan International Cameroun	36 000 000
	Construction de salles de classe	Esse groupe II, Ekoumouyen	/	Plan International Cameroun	25 000 000
5	Mise en place de 48 Groupes Villageoises d'Epargne et de Développement (GVEC)	Commune d'Esse	2010	Plan International Cameroun	30 000 000
6	Construction de 03 forages d'eau	Hôtel de ville d'Esse, Marché d'Esse, Ecole Bilingue Maternel	/	Plan International Cameroun	25 000 000
<b>TOTAL</b>					<b>191 500 000</b>

**Source :** Tableau réalisé par l'auteur.

Selon le tableau ci-dessus, il ressort que l'ONG Plan International Cameroun a contribué au développement de la localité à travers le financement de certains micro-projets. Son financement s'élève à la somme de 191 500 000 FCFA.

**Tableau N° 11: Récapitulatif général des microprojets réalisés par les programmes de développement dans la localité d'Esse**

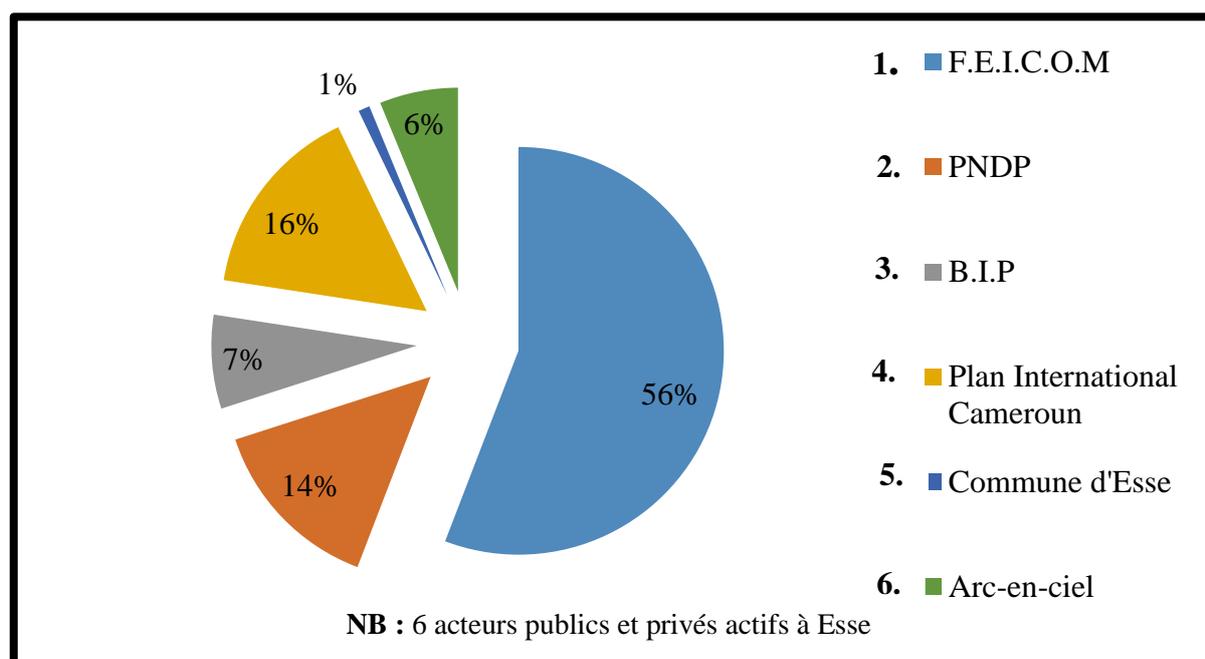
N°	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT	NOMBRES DE MICRO-PROJETS RÉALISÉS	MONTANT (FCFA)
1	F.E.I.C.O.M	07	726 615 000
2	PNDP	16	180 701 788
3	B.I.P	04	92 000 000
4	PCD	05	11 200 000
5	Plan International Cameroun	06	191 500 000

6	Arc-en-ciel	01	76 515 300
<b>TOTAL</b>		<b>35</b>	<b>1 278 532 088</b>

**Source :** Tableau réalisé par l'auteur.

Une lecture minutieuse de ce tableau montre que, le FEICOM occupe la première place en matière de financement de micro-projets dans l'arrondissement d'Esse avec un montant de 726 615 000 FCFA, suivi de Plan International du Cameroun avec un montant de 191 500 000 FCFA, le PNDP avec un montant de 180 701 788 FCFA, le B.I.P avec un montant de 92 000 000 FCFA, l'Arc-en-ciel avec un montant de 76 515 300 FCFA et le PCD quant à lui occupe la dernière place avec 11 200 000 FCFA.

**Graphique N° 5: Récapitulatif des micro-projets financés par l'action publique et privée dans l'arrondissement d'Esse**



**Source :** Diagramme réalisé par l'auteur.

D'après le graphique entre 1998 et 2019, le FEICOM a financé les microprojets dans l'arrondissement d'Esse avec un pourcentage de 56% représentant les microprojets réalisés, il est suivi de Plan International du Cameroun avec un pourcentage de 16%, le PNDP quant à lui à un pourcentage de 14%, suivi du B.I.P avec un pourcentage de 7%, l'Arc-en-ciel à un pourcentage de 6% et enfin 1% pour le PCD.<sup>146</sup>

<sup>146</sup> D'après les données recueillies dans les archives de la commune d'Esse.

Il est à noter que, malgré son ancienneté le FEICOM occupe également la première place au niveau des financements des microprojets à Esse. Cependant, nous notons aussi la disproportion au niveau des différents domaines que sont réalisés ces microprojets. Les microprojets réalisés dans le domaine social sont plus nombreux que ceux réalisés dans le domaine économique qu'infrastructuel.

Il était question dans ce chapitre de présenter les différents organismes publics et privés intervenant dans le processus de développement local, mais aussi leurs missions et actions au sein de l'arrondissement. Il nous a été permis de constater le rôle important et déterminant de ces organismes menés non seulement par le gouvernement camerounais, mais également par le secteur privé regroupant des ONG internationales et multinationales. Il en ressort que, l'action gouvernementale à travers certaines organismes publics et privés mises en place très récemment ont pu intervenir dans plusieurs domaines d'activités dans l'arrondissement d'Esse. Cette analyse permet, d'ouvrir une brèche sur l'apport économique et social de ces organismes de développement dans l'arrondissement d'Esse.

**CHAPITRE III : APPORTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ACTEURS  
PUBLICS ET PRIVÉS DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE**

L'implémentation de l'action des institutions publiques et privées à Esse à travers diverses structures mises en place, n'a pas été chose facile malgré l'importance qu'elles revêtent auprès des populations locales. Nous nous attardons à présent sur son rôle social et économique qui est l'axe majeur de cette étude. Ainsi, il retient l'attention de certains acteurs du développement dans la mesure où leur montée en puissance tient à l'augmentation quantitative et qualitative de l'action que l'État entreprend auprès de la population locale dans l'arrondissement d'Esse.<sup>147</sup> Ce chapitre présente les réalisations sociales et économiques grâce à l'action gouvernementale et le secteur privé.

## I- LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES

Les activités à caractère économique bien que nombreuses et diversifiées, sont pensées et planifiées grâce aux différents programmes de développement mis en place par l'action publique ainsi que des partenariats noués. Dans le cas présent, nous insistons durant notre analyse sur le secteur agricole, de l'élevage et du commerce.

### A- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

L'action gouvernementale à travers les programmes de développement et des partenariats participe à une logique qui fait de l'agriculture un élément important pour le développement national et local, donnant par-là même un rôle plus grand à l'action du gouvernement qui intervient dans ce domaine.<sup>148</sup> L'agriculture dans la commune d'arrondissement d'Esse n'a pas toujours été assez développée ou du moins elle est encore archaïque. Mais, grâce à certaines initiatives prises par le gouvernement et le secteur privé, celles-ci ont permis de rehausser le niveau de l'agriculture à Esse. Ainsi, nous notons la réalisation d'un certain nombre de microprojets dans ce secteur, comme l'illustre très bien le tableau ci-après.

**Tableau N° 12: Réalisation des microprojets agricoles dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**

<b>Localités</b>	<b>Libellé du microprojet</b>	<b>Dates de réalisation</b>	<b>Coût (FCFA)</b>
Koutou	Promotion des activités de vente et distributions d'intrants	2006	2 000 000

<sup>147</sup> Mfona, "Les Groupes d'Initiatives Communes (GIC) dans la région de Mfou...", p. 35.

<sup>148</sup> D. Tonga., "Le rôle socio-économique des associations de base et des ONG de développement dans la Sanaga Maritime", Mémoire en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p. 89.

Meboé	Fourniture en intrants, pesticides, matériels et semences	/	2 000 000
Afanetouana	Subvention pour les produits phytosanitaires	2011	2 000 000
Ntouessong	Dotation en intrants agricoles (pesticides, plant amélioré de cacao...)	2007	2 000 000
Mbesi I	Dotation en intrants agricoles (pesticides, plant amélioré de cacao...)	2007	5 000 000
Nkomeyo	Construction d'un poste agricole puis réaffectation du chef de post agricole	/	15 000 000
Mevo-Mevo	Construction d'un magasin de stockage	2008	10 000 000
Ngat I	Dotation en intrants agricoles (pesticides, plant amélioré de cacao et palmier à huile)	/	2 000 000
Nomayos	Création d'un champ semencier de palmier à huile avec appui technique	2009	5 000 000
Nkolavolo II	Dotation en intrants agricoles (pesticides, plant amélioré de cacao...)	2009	2 000 000
Bikoué	Mise en place des pépinières de cacao (500 plants)	2011	2 000 000
<b>Total</b>			<b>49 000 000</b>

**Source** : Tableau construit à base de données recueillies dans GIC PRODEPAD, “le plan de développement local d’Esse”, Tome I, Novembre 2019, pp. 64-66.

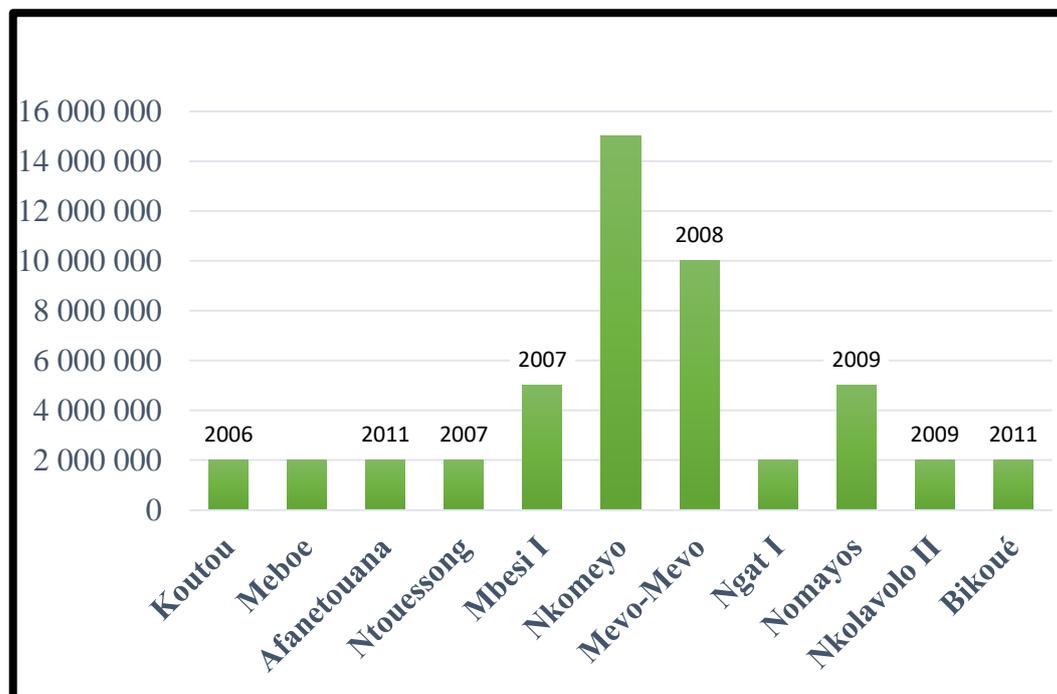
Nous observons ici que, les différents programmes de développement implémentés par le gouvernement et accompagnés des partenariats divers noués entre l’État et le privé, ont contribué au développement du secteur agricole. Car, ce secteur d’activité durant la période 1998-2019 a reçu un montant de 49 000 000 millions de francs CFA ceci dans le but de booster le secteur agricole tout en améliorant les conditions des agriculteurs, qui au paravent n’avaient assez de moyens pour révolutionner leurs pratiques agricoles<sup>149</sup>.

Il faudrait souligner ici, l’absence remarquable du village Mebem pourtant le plus peuplé de la commune mais n’enregistrant pas de microprojets à son sein. Cela se justifie par une adéquation entre les ressources que produisent les acteurs de développement et les besoins de la population qui reste toujours au-dessus des ressources fournis par les acteurs de

<sup>149</sup> Nana Gérard, 63 ans, Président de l’association communautaire de développement d’Ebogo I-Ebogo II, Esse, le 09 août 2020.

développement. A l'exemple de la construction d'un seul marché moderne dans toute la commune d'Esse, qui ne peut être suffisant pour tous. À cela s'ajoute l'absence d'une élite conquérante pouvant booster son développement.

**Graphique N° 6: Répartition des microprojets agricoles dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**



**Source :** Diagramme monté à base de données recueillies dans le document du GIC PRODEPAD, “le plan de développement local d'Esse”, Tome I, novembre 2019, p. 66.

Au regard de ce graphique, les villages Koutou, Meboué, Afanetouana, Ntouessong, Ngat I, Nkolavolo II et Bikoué ont bénéficié tous d'un financement de 2 000 000 FCFA chacun, les villages Mbesi I et Nomayos ont bénéficié d'un financement de 5 000 000 FCFA chacun, le village de Mevo-Mevo a bénéficié d'un financement de 10 000 000 FCFA et enfin, le village de Nkomeyo qui a lui seul bénéficie du plus grand financement à hauteur de 15 000 000 FCFA. Nous pouvons retenir que l'action publique dans l'arrondissement d'Esse avait une part non négligeable dans le développement agricole à travers son appui incommensurable dans ce secteur d'activité. Elle participe ainsi pleinement au développement économique de la localité.

## **B- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE**

L'élevage dans l'arrondissement d'Esse est qualifié de “*petit élevage communautaire*” faisant partie des domaines d'activités en évolution dans la localité. Malgré les difficultés qu'elle fait face, les programmes de développement et des partenariats apportent une valeur

ajoutée dans ce secteur, ceci à travers les réalisations de certains microprojets concernant l'élevage, comme le démontre le tableau ci-après :

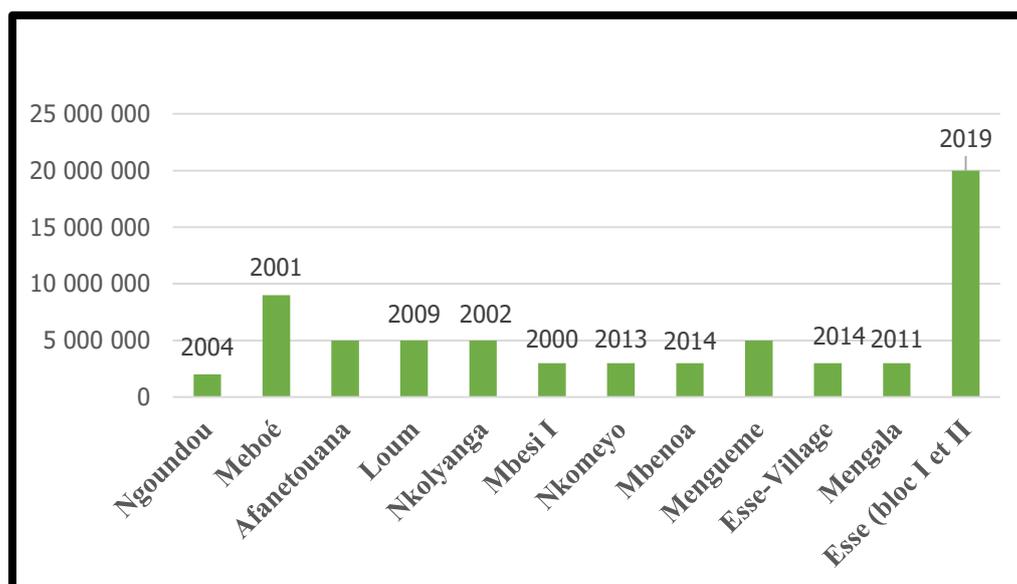
**Tableau n° 13: Réalisation des micro-projets dans le domaine de l'élevage dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**

Localités	Libelle du microprojet	Dates de réalisation	Coût (FCFA)
Ngoundou	Réalisation d'un étang piscicole à Avolo	2004	2 000 000
Meboé	Construction d'une ferme porcine communautaire avec 300 têtes	2001	9 000 000
Afanetouana	Construction d'une ferme de volailles et de porcins	/	5 000 000
Loum	Création d'une ferme pour porcins avec espèces de race (100)	2009	5 000 000
Nkolyanga	Création d'une ferme porcine 100 tête	2002	5 000 000
Mbessi I	Création d'une ferme multi espèce	2000	3 000 000
Nkomeyo	Construction d'une ferme avicole de 2000 poulets	2013	3 000 000
Mbenoa	Création d'un centre d'élevage des porcs de race	2014	3 000 000
Mengueme	Construction d'une ferme communautaire d'élevage moderne (volaille et ovins)	/	5 000 000
Esse-Village	Création d'une ferme de poulets de chair 500 têtes	2014	3 000 000
Mengala	Construction d'une ferme avicole	2011	3 000 000
Esse (bloc I et bloc II)	Mise en place d'une ferme communautaire	2019	20 000 000
<b>Total</b>			<b>66 000 000</b>

**Source :** Tableau construit à base de données recueillies dans GIC PRODEPAD, "le plan de développement local d'Esse", Tome I, Novembre 2019, p. 67.

À la lecture de ce tableau, nous remarquons que le secteur de l'élevage dans l'arrondissement d'Esse à lui seul a bénéficié entre 1998 et 2019 d'un financement de soixante-six millions de francs CFA (66 000 000 FCFA) destiné pour la réalisation des microprojets dans le domaine de l'élevage afin de le révolutionner pour une meilleure rentabilité.

**Graphique n° 7: Répartition des microprojets dans le domaine de l'élevage dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**



**Source :** Diagramme monté à base des données trouvées dans *Plan Communal de Développement d'Esse*, p. 67.

Le graphique ci-dessus montre que de 1998 à 2019, Esse I et II est la localité ayant enregistré le financement le plus élevé soit un montant de 20 000 000 FCFA, suivi de Meboé avec un financement de 9 000 000 FCFA. Afanetouana, Loum, Nkolyanga et Mengueme quant à eux ont perçu un financement de 5 000 000 FCFA chacun ; pour ce qui est de Mbesi I, Nkomeyou, Mbenoa, Esse-village et Mengala, ils ont perçu un financement de 3 000 000 millions chacun et enfin, la localité de Noundou avec un financement de 2 000 000 FCFA. Il ressort ici que, l'action publique à travers les différents programmes de développement ainsi que les partenariats liés avec les structures privées a fortement contribué à la croissance de l'élevage dans l'arrondissement d'Esse afin d'apporter une plus-value au développement économique de la localité.

La disparité de financement existante entre Esse (bloc I et II) et les autres localités de l'arrondissement est du fait que, Esse (bloc I et II) se trouve être le centre urbain. Par conséquent la capacité démographique étant élevée par rapport à d'autres localités, la demande de la population est aussi élevée. Grâce à ce financement, le secteur de l'élevage a connu un progrès

assez remarquable car, les populations formées en GIC élevaient les animaux pour ensuite les revendre. Ce qui leur permet de subvenir aux différents besoins de leur famille. Il faut noter ici que, les revendeuses partaient de Yaoundé, d'Awae, de Nkol-Afamba pour venir se ravitailler à Esse.

### C- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

La population d'Esse sur le plan commercial, ne se portait pas bien avant l'arrivée des programmes de développement dans la localité d'Esse. Ces programmes vont apporter un souffle nouveau à travers la construction d'un certain nombre d'édifices visant à promouvoir les activités commerciales de ladite localité.<sup>150</sup> Le tableau ci-après, réenseigne les microprojets réalisés dans ce domaine.<sup>151</sup>

**Tableau n° 14: Réalisation des microprojets dans le domaine du commerce dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**

Localités	Libelle du microprojet	Dates de réalisation	Coût (FCFA)
Afanetouana	Construction d'un hangar	/	5 000 000
Ondoudou	Construction d'un hangar	2008	15 000 000
Mbamayock	Dotation d'une presseuse de noix de palme	/	1 000 000
Nkolyanga	Construction d'un hangar pour les activités commerciales	2013	15 000 000
Mbessi II	Construction d'un magasin de vente d'intrants agricoles	2011	15 000 000
Esse-ville	Construction d'un bloc de 07 boutiques au marché et réfection d'un forage municipal	2012	25 002 838
Mfou-Essé, Ebolzock, Ebogo	Dotation de 03 moulins à écraser le manioc	2009	2 400 000
Esse-ville	Construction d'un hangar	2018	10 000 000
Ekoumdouma	Construction de 01 hangar	/	5 000 000
Mveng-Essabou	Construction de 01 hangar	/	5 000 000
<b>Total</b>			<b>98 402 838</b>

**Source :** Tableau construit à base de données recueillies dans le plan de développement local d'Esse, p.68.

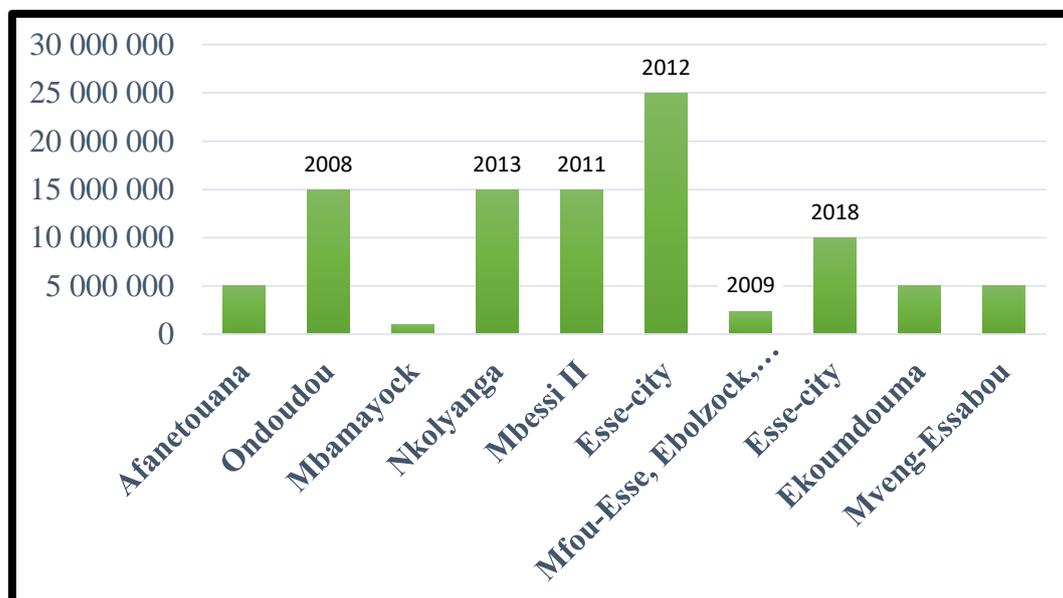
Le tableau ci-dessus ressort que le secteur du commerce dans l'arrondissement d'Esse a bénéficié d'un financement à la somme de quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent deux mille

<sup>150</sup> Owona Grégoire, 57 ans, secrétaire général de la commune d'Esse, Esse (Bloc II), le 07 septembre 2020.

<sup>151</sup> Beti Assomo Fabien, 46 ans, planteur, Esse, le 14 septembre 2020.

huit trente-huit francs CFA (98 402 838 FCFA) destiné à la construction des édifices à Esse en vue de favoriser à la population l'accès aux produits de première nécessité.

**Graphique n° 8: Répartition des microprojets dans le domaine commercial dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**



**Source** : Diagramme monté à base des données trouvées dans *Plan Communal de Développement d'Esse*, p. 68.

En étudiant ce graphique, nous constatons qu'Esse-ville est la localité ayant enregistré le plus grand financement d'un montant de vingt-cinq million deux mille huit cent trente-huit de francs CFA (25 002 838 FCFA), elle sera suivie de Nkolyanga, Mbessi II et Ondoudou qui enregistre un montant de 15 000 000 FCFA chacun. Pour ce qui est des localités d'Afanetouana, Ekoumdouma et Mveng-Essabou, ils ont pour financement 5 000 000 FCFA chacun. Les localités de Mfou, Esse, Ebolzock et Ebogo, ils ont bénéficié au total d'un financement de 2 400 000 francs CFA. Enfin Mbamayock occupe la dernière place avec un montant de FCFA.

De ce qui précède, où il était question de montrer l'apport économique des différentes institutions publiques à travers des programmes de développement et divers partenariats dans l'arrondissement d'Esse, il ressort que, la localité d'Esse enregistre un nombre important de microprojets qui ont été réalisés dans le domaine économique, améliorant ainsi la vie quotidienne des populations locales. Cependant, qu'en est-il des réalisations sociales dans l'arrondissement d'Esse ?

## II- LES RÉALISATIONS SOCIALES

L'impact des activités sociales des programmes de développement et partenariats implémentés par l'État est perceptible. Dans un premier temps, nous allons présenter les

réalisations dans le domaine sanitaire et éducatif et dans un second, les réalisations dans le domaine culturel.

### **A- APPORT DANS LE DOMAINE SANITAIRE**

Les réalisations de l'action publique dans l'arrondissement d'Esse sont basées sur les campagnes d'hygiène et de vaccination, l'aménagement des points d'eaux et la restauration des infrastructures sanitaires.

#### **1- Les campagnes d'hygiène et de vaccination**

L'hygiène est l'ensemble des règles ; des pratiques relatives à la conservation de la propriété et de la santé.<sup>152</sup> Elle fait partie des préoccupations qui retiennent l'attention des programmes de développement dans l'arrondissement d'Esse. Ces programmes à l'instar de plan Cameroun mettent en place des campagnes et des séminaires visant à sensibiliser les populations par exemple sur les modes de prévention du paludisme qui est entre autres la principale cause du taux élevé de mortalité infantile. C'est la raison pour laquelle Plan Cameroun avec le concours du ministère de la santé organise et forme des équipes qu'il envoie sur le terrain pour montrer aux populations le danger qu'elles courent en laissant leur progéniture à la portée des moustiques et de certaines maladies telles que la rougeole, la parasitose intestinale.

Pour ce qui est de la vaccination, une campagne est organisée tous les trimestres dans les hôpitaux, centre de santé et district de santé se trouvant sur le territoire d'Esse, et des vaccins pour enfants sont mis à la disposition des parents tous les jours pour un total de 3 394 enfants vaccinés. Les vaccins administrés sont ceux du Programme Elargi de Vaccination (P.E.V) entre autres : VAT, DT COQ, POLIO<sup>153</sup>. La photo ci-dessous illustre de manière claire une campagne de vaccination se déroulant dans la localité d'Esse.

---

<sup>152</sup> C. Augé, *Dictionnaire Larousse*, Edition 7694, Paris : Librairie Larousse, 1998, p. 208.

<sup>153</sup> PRODEPAD, "Plan Communal de Développement...", p. 43.

**Photo n° 4: Campagne de vaccination pour lutter contre la polio (marque indélébile sur le doigt du bébé pour vérifier qu'il a reçu le vaccin)**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse-village le 07 août 2020.

Mais à côté de ceci, nous avons la mise en place des infrastructures telles que : la construction d'un bloc de 02 latrines VIP au marché d'Esse, la construction de 04 latrines, le Sanctuaire Saint Joseph d'Esse, l'hôtel de ville, la place des fêtes, l'école publique d'Esse groupe I, une dotation des médicaments destinés à la population, amélioration des plateaux techniques et la rénovation des Hôpitaux et centres de santé à l'exemple de l'hôpital de district d'Esse-ville construit en 1976, rénové en 2019. Comme l'illustre la photo ci-après :

**Photo n° 5: Bâtiment de l'hôpital d'Esse-ville rénové par la Mairie d'Esse**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse-village le 07 août 2020.

Toutes ces infrastructures citées plus haut, concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations d'Esse. Car, on note une baisse du taux de mortalité des femmes des suites d'accouchement. Jusqu'au milieu des années 1990, la majorité des femmes dans l'arrondissement d'Esse n'accouchaient pas à l'hôpital, ceci dû au manque de centres de santé. Mais, grâce à l'apport des programmes de développement et celui de l'État à travers les campagnes et séminaires, les femmes de cette localité retrouvent facilement le chemin des maternités ou tout au moins des cases de santé.<sup>154</sup> Ceci fait partie du vaste programme national de lutte contre certaines maladies et contre la pauvreté car, comme nous dit Monsieur Ema'a Ema'a Celestin :

<sup>154</sup> Nkolo Clémentine, 41 ans, Ménagère, Ebogo, le 13 août 2020.

“Grâce aux campagnes d’hygiène, de vaccination et de construction de centre de santé, les accoucheuses traditionnelles n’existent plus véritablement(...) Un homme bien portant n’ayant pas de problème utilise toutes ses énergies dans des activités de lutte contre cette pauvreté”<sup>155</sup>.

## **2- L’aménagement des points d’eau**

L’hydraulique villageoise fait partie du développement rural, avec la particularité pour ce dernier d’intégrer les activités d’aménagement du territoire.<sup>156</sup>

L’importante croissance des réalisations en matière hydraulique villageoise rend compte des dangers que courent les populations de l’arrondissement d’Esse menacées par un éventail de maladies liées à l’ingestion des eaux polluées (choléra, dysenterie amibienne bacillaire, etc.) au contact avec l’eau (bilharziose) et aux vecteurs aquacoles (paludisme due aux moustiques, onchocercose due aux simulies).

L’arrondissement d’Esse est arrosé par plusieurs rivières, lacs et de nombreux marigots à l’entretien quelconque. Il ne dispose d’aucune usine de traitement d’eaux. Les populations ne pouvant accéder aux réseaux de distribution de la Camerounaise Des Eaux (C.D.E) sont exposées aux maladies liées à l’eau tels que dit plus haut.<sup>157</sup>

L’hydraulique dans la localité d’Esse consiste à aménager des puits, forages ou pompes à motricité humaine et châteaux, pour accéder à l’eau potable. Ainsi, grâce aux programmes de développement, on enregistre la construction des puits équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à l’école bilingue maternelle et au lycée mixte d’Esse en 2019 par Plan International Cameroun comme l’illustre ces photos ci-après :

---

<sup>155</sup> Ema’a Ema’a Célestin., Assistant Social à la sous-préfecture d’Esse, Esse, le 08 septembre 2020.

<sup>156</sup> F. PERROUX, “Médecine d’Afrique noire, revue mensuelle d’informations médicales et d’enseignement post-universitaire”, Tome XXXXIII n°4, Avril 1996, p. 243.

<sup>157</sup> Mfona, “ Les Groupes d’Initiatives Communes (GIC)...”, p. 44.

**Photo n° 6: Forage de l'école bilingue maternel d'Esse-village, réalisé par Plan International du Cameroun**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse le 04 septembre 2020.

**Planche n° 1: Forage du lycée mixte d'Esse-ville, réalisé par le PNDP**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse le 08 août 2020.

## **B- APPORT DANS LE DOMAINE ÉDUCATIF**

Généralement, lorsqu'on demande aux populations de désigner leurs priorités dans le cadre de réalisations financées par l'État à travers ses différentes structures favorisant le développement rural, c'est l'école qu'elles se hâtent de choisir.<sup>158</sup> Les ressortissants d'une localité résidant en ville ou même à l'étranger, qui veulent réaliser quelques projets pour contribuer à la modernisation de leur localité, construisent le plus souvent une école. Il est fréquent de voir surgir des bâtiments scolaires grâce aux contributions spontanées de toutes natures. La position centrale des populations dans les problèmes éducatifs (parce que les destinataires privilégiés de l'acte éducatif) fait reposer la réussite de toute entreprise sur leur adhésion et participation effective. La mobilisation des populations à travers un véritable partenariat, transparent et équilibré, assure à la scolarisation une plus grande pérennité.<sup>159</sup>

Parmi les éléments qui contribuent à la prospérité de l'éducation à Esse, il y a la population locale. Elle est constituée de ceux-là que l'on peut qualifier d'évolués encore appelés élites. Il y a d'autre part la population des différents villages de la région. Chacune de ces classes sociales citées contribue selon les moyens dont elle dispose, à la formation et à l'éducation de la jeunesse à Esse<sup>160</sup>.

Ainsi, L'éducation étant la première étape de tout développement, l'action publique va mettre un accent particulier dans ce domaine à travers la mise en place des infrastructures qui permettent aux populations en général et particulièrement la jeunesse d'Esse d'accéder à l'éducation. C'est ainsi que nous notons l'appui qu'apporte Plan Cameroun dans ce domaine avec la mise en place d'un programme de parrainage en faveur des enfants défavorisés. C'est le cas avec la construction et l'équipement d'un complexe bilingue maternel à Esse (bâtiments+latrines+forage) comme le démontre ci bien les photos ci-après :

---

<sup>158</sup> Emma'a Emma'a Célestin, 43ans, Assistant des affaires sociales à la Sous-Préfecture d'Esse, Esse, le 08 septembre 2020.

<sup>159</sup> Idem

<sup>160</sup> Bessala Martin, 49, Agent communale, Esse-village, le 02 septembre, 2020.

**Planche n° 2: Bâtiment, latrines et forage du complexe bilingue maternel d'Esse, réalisés par Plan International Cameroun**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse le 05 septembre 2020.

Ce complexe bilingue maternel construit à Esse-ville et rendu opérationnel pendant l'année scolaire 2018-2019 a enregistré un effectif total de 59 élèves, dont 35 garçons et 24 filles. Dans cet effectif, nous dénombrons 5 élèves handicapés à savoir 2 garçons et 3 filles. On observe sur le plan de la scolarisation que le genre masculin est plus présent que celui féminin. Cela démontre à suffisance que la scolarisation de la jeune fille au sein de l'arrondissement d'Esse reste encore un obstacle.

Nous notons également d'autres infrastructures scolaires au niveau du primaire et secondaire qui ont été mises en place dans la commune, c'est ce qu'illustrent clairement les tableaux ci-après :

**Tableau n° 15: Écoles primaires construites grâce l'action publique, incluant les tous premiers effectifs concédé dans ces établissements**

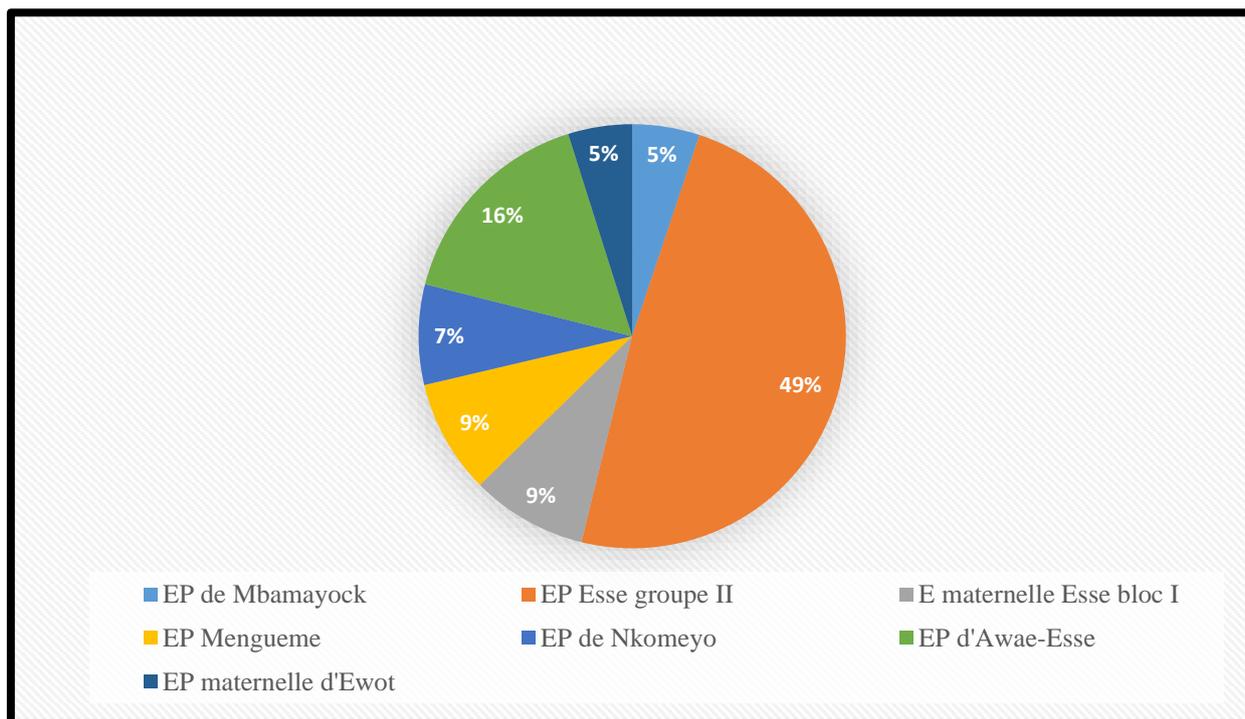
Villages	Nom de l'école	Année de création	Effectifs élèves totaux		
			Filles	Garçons	Total
Mbamayock	Ecole publique de Mbamayock	2000	10	30	40
Esse ville bloc I	Ecole publique groupe II	/	197	185	382
Esse ville bloc II	Ecole maternelle	/	44	25	69
Mengueme	Ecole publique de Mengueme	2000	41	27	68
Nkomeyo	Ecole publique de Nkomeyo	2005	26	34	60
Awae –Esse	Ecole publique d'Awae-Esse	/	58	69	127
Ewot	Ecole publique maternelle d'Ewot	2007	20	18	38
<b>TOTAL</b>	<b>07</b>	<b>/</b>	<b>396</b>	<b>388</b>	<b>784</b>

**Source :** Tableau construit à base de données tirées du *Plan Communal de Développement d'Esse*, Tome I, p. 27.

À travers ce tableau, nous constatons que, le plus grand effectif au sein des écoles primaires construites à Esse grâce à l'action publique dès la première année est l'école publique d'Esse-ville bloc I qui détient la première place avec un total de 382 élèves, suivi de l'école publique d'Awae-Esse avec 127 élèves, l'école maternelle d'Esse-ville bloc II avec 69 élèves, l'école publique de Mengueme avec 68 élèves, l'école publique de Nkomeyo avec 60 élèves, l'école publique de Mbamayock avec 40 élèves et enfin l'école publique maternelle d'Ewot avec 38 élèves.

Nous observons une nette augmentation de la gence féminine avec un effectif total de 396 contre 388 pour la gence masculine.

**Graphique n° 9: Répartition des élèves dans les écoles maternelles et primaires dans l'arrondissement d'Esse**



**Source :** Diagramme monté à base des données du *Plan Communal de Développement d'Esse*, Tome. I, p. 27.

La lecture de ce graphique montre que, l'école publique groupe II d'Esse-ville bloc I a le plus grand pourcentage qui est de 49%, suivit de l'école publique d'Awae-Esse avec 16%, l'école maternelle d'Esse-ville bloc II et l'école publique de Mengueme avec chacun un pourcentage de 9%, l'école publique de Nkomeyo avec 7% et enfin l'école publique maternelle d'Ewot et l'école publique de Mbamayock ayant tous un pourcentage de 5%. Cependant, sur la base de l'approche genre, on remarque un effectif des filles supérieur (396) à celui des garçons (388).<sup>161</sup>

<sup>161</sup> PRODEPA, "Plan Communal de Développement...", p. 27.

**Tableau n° 16: Écoles secondaires ayant bénéficiés de l'appui de l'action publique dans l'arrondissement d'Esse de 1998 à 2019**

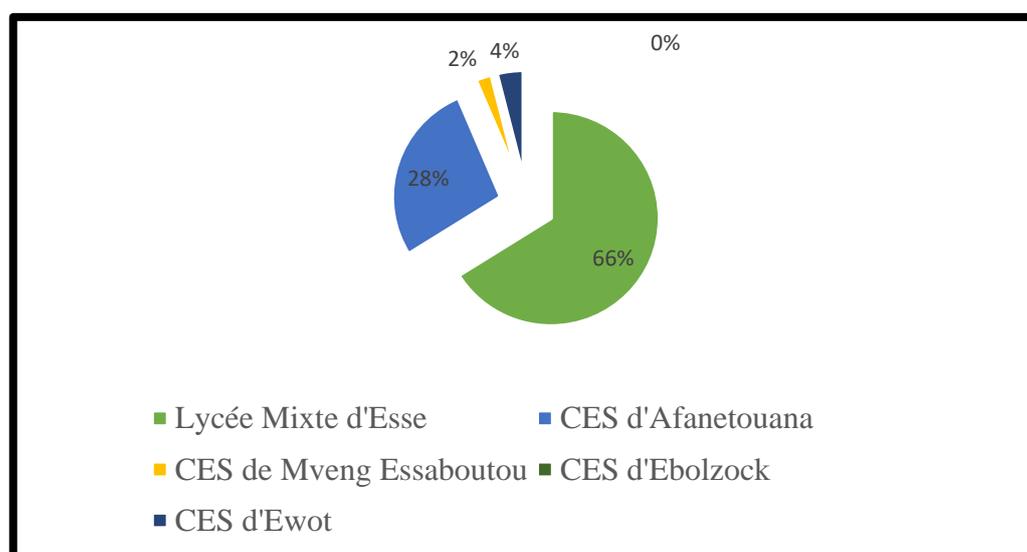
Villages	Nom de l'école	Année de création	Effectifs élèves totaux		
			Filles	Garçons	Total
Esse ville bloc I	Lycée mixte d'Esse	/	610	721	1331
Afanetouana	CES d'Afanetouana	/	241	312	553
Mveng	CES de Mveng Essaboutou	2008	29	20	49
Ebolzock	CES d'Ebolzock	2009	/	/	0
Ewot	CES d'Ewot	2008	50	30	80
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	<b>/</b>	<b>930</b>	<b>1 083</b>	<b>2 013</b>

**Source :** Tableau construit à base de données tirées du *Plan Communal de Développement d'Esse*, Tome I, p.

28.

Il ressort de ce tableau que, le plus grand effectif revient au Lycée mixte d'Esse-ville bloc I avec 1331 élèves à son actif, suivit du CES d'Afanetouana avec 553 élèves, le CES d'Ewot avec 80 élèves, le C.E.S de Mveng Essaboutou avec 49 élèves et enfin le CES d'Ebolzock avec un effectif nul. Le CES d'Ebolzock a un effectif nul tout simplement parce que c'était sa première année d'ouverture, mais aussi à cause de la réticence des parents qui ont préférés réinscrire leurs enfants dans leurs anciens établissements au détriment de cette institution nouvellement créée.

**Graphique n° 10: Répartition des élèves dans les écoles secondaires ayant bénéficiées de l'appui de l'action publique dans l'arrondissement d'Esse**



**Source :** Diagramme monté à base des données du *Plan Communal de Développement d'Esse*, Tome I, p. 28.

À La lecture de ce graphique, le lycée mixte d'Esse est celui qui a le plus grand pourcentage avec 66%, suivit du CES d'Afanetouana avec 28%, le CES d'Ewot avec 4%, le CES de Mveng-Essaboutou avec 2% et enfin le CES d'Ebolzock avec un pourcentage nul. Cependant, sur la base de l'approche genre, on remarque un effectif des garçons supérieur (1083) à celui des filles (930).

## C- APPORT DANS LE DOMAINE CULTUREL ET INFRASTRUCTUREL

### 1- Domaine culturel

Dans le but de lutter contre la pauvreté, les programmes de développement ont apporté un appui considérable dans ce domaine à travers la construction des foyers culturels dans l'arrondissement d'Esse. Ainsi, nous notons la construction d'un foyer culturel à Ntouessong, la construction d'un foyer à Nkolyanga, la construction d'une case communautaire à Mbemedzou, etc. Ces différents foyers et cases permettent aux populations d'Esse de sauvegarder leur patrimoine culturel et de le transmettre de génération en génération<sup>162</sup>.

C'est dans ces espaces, que les formateurs ou les aînés apprennent aux jeunes, parfois de manière théorique les rites, les plus récurrents de la société Beti à l'exemple de l'*Essani*<sup>163</sup>.

L'*Essani*, est en effet un rite traditionnel souvent exécuté lors des deuils des patriarches avec des branches, des feuilles ou des chasse-mouches et des '*Wastiques*' (sorte de canne pour les adultes). Celui-ci est différent des danses vulgaires des fêtes de cabarets et réveillons dans la mesure où celui-ci incarne le remords, la compassion, le chagrin et établi une liaison étroite entre les vivants et les défunts. Les jeunes, moins expérimentés et souvent animés d'un esprit de désinvolture, l'exécute avec une teinte de blague. C'est à ce devoir que de temps à autre s'attellent les aînés de ces cases et foyers culturels. Les aînés s'attardent sur ces aspects pour instruire dans une atmosphère de détente et de travail se joignant l'idée de Cheick Anta Diop qui le reconnaissait :

“Comme indispensable le fait que des Africains se penchent sur leur propre histoire et leur civilisations et étudient celle-ci pour mieux se connaître(...)”<sup>164</sup>.

Dans ces cases et foyers culturels, les jeunes apprennent également comment jouer au balafon, au tamtam et autres instruments afin de valoriser la culture camerounaise en général et en particulier la culture Béti<sup>165</sup>.

<sup>162</sup> Mfona, “Les Groupes d'Initiatives Communes...”, 2006, p. 50.

<sup>163</sup> Ebanga Tercicius, 71 ans, notable, Ebogo, le 09 août 2020.

<sup>164</sup> Ch. Anta. Diop, *Nation nègres et cultures*, 3<sup>e</sup> édition, Tome I, Présence africaine, 1979, p. 65.

<sup>165</sup> Aloa Mboe Pierre, 62 ans, notable (planteur), Ebogo, le 10 septembre 2020.

## 2- Infrastructures

Le rôle des institutions publiques et privées dans l'arrondissement d'Esse va au-delà des infrastructures scolaires et sanitaires. Ils répondent également à certains besoins des populations locales. Ainsi, cette volonté se manifeste dans la création des aires de jeux, la construction des logements sociaux et certaines dotations auprès des populations.

### - La création des aires de jeux et le soutien des activités sportives locales

Le football a longtemps réuni les Camerounais. Il est l'une de leur distraction favorite. C'est aussi ce qui se passe dans l'arrondissement d'Esse. Le gouvernement et ses partenaires ont tout de même porté un intérêt particulier sur l'activité sportive dans l'arrondissement d'Esse. Jadis, les stades de football construits n'obéissaient généralement à aucune norme footballistique. Sur un espace dégagé, l'État plaçait des poteaux en bois qui servaient de but. Cependant, ces stades ne survivaient pas longtemps faute de suivi après le départ de ce dernier. Nous avons pu dénombrer un certain nombre de stades dans l'arrondissement. Nous pouvons citer ceux d'Ewot<sup>166</sup>, Nkolyanga<sup>167</sup>, Ntouessong<sup>168</sup> et d'Esse-ville<sup>169</sup>. Cette infrastructure s'avère être la réalisation la moins coûteuse ne nécessitant aucun grand investissement, et par conséquent, la plus récurrente. Le plus important de tous ces stades est celui d'Esse-ville, car il est le seul stade qui détient des poteaux en fer et non en bois comme communément fait ailleurs. La photo ci-dessous présente ce stade :

---

<sup>166</sup> Nama Gérard, 63 ans, Président de l'Association communautaire de développement d'Ebogo I –Ebogo II, Ebogo, le 09 août 2020.

<sup>167</sup> Idem.

<sup>168</sup> Eyenga Adolphe, 37 ans, Planteur, Mevo-Mevo, le 05 août 2020.

<sup>169</sup> Emini Clémentine, 32 ans, Trésorière à la commune d'Esse, le 05 août 2020.

**Photo n° 7: Stade lycée bilingue d'Esse-ville**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse le 05 septembre 2020.

Pour valoriser cette infrastructure, certaines élites de la localité organisent de temps en temps surtout en période de vacance des tournois de football. Ndzana Barthélemy se souvient encore de son enthousiasme à quitter Ebogo pour aller jouer au football au stade d'Esse-ville pendant le grand tournoi de la Supercoupe Samuel Eto'o Fils organisé par le journaliste Ernest Obama NANA, parrainé par le footballeur Samuel Eto'o Fils. Ce tournoi réunit les jeunes venant des villages environnants et les prix sont offerts aux meilleures équipes<sup>170</sup>.

En fait l'action publique a contribué à relever le sport dans l'arrondissement d'Esse. Cependant, elle n'intervenait pas seulement dans le domaine du sport ; elle consiste aussi à offrir des outils tels que les moulins à écraser.

#### - **Construction de logements sociaux**

L'arrondissement d'Esse fait face au problème de logement. Il est difficile pour des touristes et autres étrangers de trouver refuge dans une maison pour y passer la nuit. Pour pallier

<sup>170</sup> Ndzana Barthélemy, 37 ans, Cultivateur, Ebogo, le 21 septembre 2020.

à ce problème, le gouvernement par le biais du FEICOM a construit une auberge municipale d'une capacité de 24 chambres, 02 suites, un boucaro et un château d'eau. La photo ci-après présente l'auberge municipale de la commune d'Esse :

**Planche n° 3: Auberge municipal d'Esse construit par le FEICOM/Commune d'Esse**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse le 08 septembre 2020.

- **La dotation des moulins à écraser**

A travers la commune, les populations ont pu percevoir des dons en nature comme par exemple ce moulin à écraser. Les moulins offerts, souvent sur la demande de ces communautés facilitent la tâche au niveau de la transformation des différents produits de première nécessité tels que : le manioc, le maïs, le riz, le soja et bien d'autres<sup>171</sup>.

En outre, ces moulins sont offerts aux associations communautaires ou GIC. Nous avons par exemple la dotation d'une machine à presser les noix de palme de Mfegminbang en 2014 par la commune d'Esse<sup>172</sup>. Ce don permet à l'association "Oyili Nnam" à Mfegminbang qui a mis sur pied une plantation de palmier à huile sur une superficie d'environ deux (02) hectares, de mieux produire, mieux transformer et à mieux vendre les fruits de leurs activités<sup>173</sup>. En outre, la dite machine leur permet par la même occasion d'épargner de l'argent dont ils se servent en temps opportun pour satisfaire leurs besoins essentiels de nutrition, de logement, de santé et financer la scolarité de leurs enfants. La photo ci-après présente cette machine à presser:

<sup>171</sup> Nkoa Omoa Isidore, 47ans, Secrétaire Général de l'association *Oyili Nnam*, Ewot, le 20 septembre 2020.

<sup>172</sup> *Idem*.

<sup>173</sup> *Idem*.

**Photo n° 8: Machine à presser les noix don de la commune d'Esse à l'association "Oyili Nnam"**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse le 05 septembre 2020.

Les différentes actions entreprises sur le terrain par les acteurs publics et privés ont su à leur manière, poser la pierre à l'édification d'un développement économique, social et infrastructurel quelconque dans l'arrondissement d'Esse. Cette volonté s'aperçoit dans la construction de quelques salles de classes dans des écoles des villages, bien que sans luxe, des stades de football, des centres de santé et bien d'autres infrastructures. Mais malgré ces efforts, l'apport de ces acteurs au développement dans l'arrondissement d'Esse ne fait pas l'unanimité chez les populations locales, principales concernées. Il reste beaucoup à faire.

**CHAPITRE IV : LE RÔLE LIMITE DES ACTEURS AU  
DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE ET  
QUELQUES MESURES CORRECTIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT  
OPTIMUM**

Après avoir présenté l'apport économique et social des acteurs publics et privés dans le processus de développement de l'arrondissement d'Esse, ce chapitre se donne pour objectif majeur de montrer les limites des acteurs de développement dans le processus de développement d'Esse. Il est donc question de jeter un regard critique sur la façon dont sont financés et réalisés les microprojets à Esse ; se questionner sur les résultats non satisfaisants après 21 ans, sur le développement économique, social et l'amélioration des conditions de vie des populations d'Esse. En outre, il s'agit de ressortir tout d'abord les limites de ces acteurs et dans une perspective, de proposer quelques solutions en vue de faire de ces acteurs un élément essentiel sur lequel l'État Camerounais pourra s'appuyer pour régler ses problèmes de développement tant au niveau national qu'au niveau local.

## **I- LES LIMITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES**

Dans cette partie, il est question pour nous de présenter les limites des acteurs au développement qui sont de divers ordres, notamment infrastructurelles, structurelles et financières.

### **A- FAIBLE IMPLICATION DES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES**

L'intervention des acteurs publics et privés au sein de la commune d'Esse est une action forte et remarquable d'autant plus que, ces derniers ont considérablement amélioré la vie quotidienne des populations locales. Cependant, malgré l'intervention de l'État dans le processus de développement de la localité, il faut noter ici qu'elle connaît toujours un certain nombre de problèmes tels que : le manque de logement, le problème de route, d'eau, etc.

#### **- Le manque de logement**

Le problème d'infrastructure se pose avec acuité au sein de la commune d'Esse. Le manque criard de logements en est l'exemple parfait, car trouver un logement soit pour y habiter soit pour passer quelques jours relève d'un parcours de combattant dans cette localité. Le seul endroit actuel pour loger lorsque vous êtes de passage à Esse se trouve au centre-ville chez maman Marguerite et à des prix exorbitants pour un citoyen vivant sur place. Comme le confie un agent de l'État en service à la sous-préfecture<sup>174</sup>. Cela montre à suffisance que, l'État avec ses partenaires n'accorde pas assez d'importance à ce secteur qui pourtant est un élément essentiel pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

---

<sup>174</sup> Ossele Thierry, Cadre contractuel des services administratifs à la sous-préfecture d'Esse, Nkanga, le 10 septembre 2020.

- **L'enclavement des voies de communications**

Il faudrait noter ici que, bien avant l'action gouvernementale ; les populations vivaient dans une pauvreté absolue avec un manque accru de routes ce qui rendait difficile la mobilité des personnes et des biens. Mais avec l'aide de l'État, certains programmes de développement et partenariats vont être mis en place à l'exemple du BIP, le FEICOM, partenariat entre la commune d'Esse et Plan International Cameroun pour ne citer que ceux-là. Ils vont opter pour le reprofilage de certaines routes et la construction d'autres routes dans l'arrondissement d'Esse afin d'améliorer et faciliter la circulation des personnes et des biens dans toute la localité. Mais les efforts jusque-là consentis par les pouvoirs publics et le privé restent insuffisants. Quand bien même les routes ou pistes cacaoyères sont construites, elles ne sont pas suffisamment entretenues. En plus, elles ne répondent pas aux normes tel que prescrites par le ministère des travaux publics. À titre d'exemple, ces routes ou pistes n'ont pas de rigoles ; ne sont pas couvertes de latérite, ce qui cause rapidement leur dégradation à cause de l'érosion due à l'eau de ruissellement cherchant à se créer un chemin, résultat, on a la formation des bourbiers, des étangs, des nids d'éléphant ceci tout le long de ces routes.

Cet état de choses constitue un parcours de combattant pour les populations vivant dans les zones périphériques de l'arrondissement, qui bravent ces difficultés pour espérer rallier le centre urbain avec leurs produits pour pouvoir les commercialiser le jour du marché, qui a lieu deux fois par semaine (mercredi et samedi). Nous notons que, le marché est possible pendant la saison sèche pour ces paysans vivant dans les zones périphériques de l'arrondissement. En saison pluvieuse, ces routes ou pistes sont impraticables aucun véhicule ou motocycliste ne peut s'aventurer de peur d'y rester.

Il faut souligner ici que la cause première de cet état de choses reste le budget d'investissement que l'État alloue à ses institutions tels que : le FEICOM, le BIP, le PNDP qui est peu volumineux si on venait à comparer au budget d'investissement alloué à la municipalité d'Awae par exemple. Ce manque de moyens de locomotion comme véhicules et motocyclistes empêche les populations non seulement de se déplacer elles-mêmes, mais également d'écouler leurs produits vivriers cultivés dans les différents villages qui périssent dans les champs à cause du niveau d'enclavement de la localité. C'est dans le même ordre d'idées que Bitogo Adalbert affirme :

Le réseau routier était impraticable avant l'arrivée des programmes de développement, mais depuis leurs arrivés on observe un réel changement sur l'ensemble de la localité d'Esse grâce à ces programmes (...).

Mais, pour tout dire beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire, car certaines localités se trouvant dans l'arrondissement d'Esse sont encore très enclavés<sup>175</sup>.

**Planche n° 4: Route centrale d'Esse-ville en pleine réhabilitation par le B.I.P**



**Source** : Cliché pris par l'auteur en date du 04 septembre 2020.

- **L'insuffisance des infrastructures de base**

Nous regroupons autour de ce terme générique, le manque d'eau potable, le manque d'électricité, l'insuffisance de centre de santé, le manque de logements sociaux, des marchés etc.

Le problème d'eau s'étend aussi bien sur le plan humain que normatif c'est-à-dire il ne présente pas seulement une entrave au bien-être et à l'épanouissement des populations ; mais il ne devrait exister sur cette forme dans la commune d'Esse. Dans les villages Meboue, Ndombo, Akpak, Ongandi, etc., les populations utilisent l'eau des sources non aménagées creusées dans

<sup>175</sup> Bitogo Adalbert, 48 ans, contractuel communal, Esse, le 03 septembre 2020.

les plantations et souvent très éloignées des plantations. Cette eau est trouble et souvent colorée due à la présence de nombreuses feuilles de différents arbres et plantations qui entourent généralement ces points d'eau de fortune. Ces points d'eau manquent d'entretien à en juger par l'importante brousse qui les entoure. Les feuilles baignant dans les marres sont peu à peu hydrolysées et confèrent à l'eau soit une couleur brun clair, soit les relents de leur essence respective ; il arrive que l'eau présente une légère amertume au goûter lorsque la qualité de feuilles et de débris végétaux est importante. Les villageois doivent donc se baigner aux retours des champs et rapporter un peu de cette solution (eau + débris + terre) dans leurs maisons pour la boire ou l'utiliser en cuisson<sup>176</sup>.

Il existe plusieurs causes à cette absence de points d'eau potable. En premier, nous notons une faible implication des pouvoirs publics découlant malgré les efforts menés dans ce domaine. On dénote aussi une faible implication et une faible mobilisation communautaire. Les populations gagneraient elles-mêmes à initier la création de points d'eau potables. Mais il n'est rien ceci est dû tout d'abord au faible revenu des populations, qui n'ont que leurs plantations de cacao et des cultures vivrières pour subvenir à tous leurs besoins, et on observe une tendance des populations à bouder l'initiative communautaire au profit des initiatives individuelles.<sup>177</sup>

Toutefois, l'eau disponible bien qu'impropre à la consommation, conduit à la malnutrition car cette eau est un excellent vecteur de microbes et de germes pathologiques conduisant à des maladies intestinales visibles notamment chez les enfants qui présentent presque tous des ventres ballonnés, l'insalubrité générale des ménages, l'épuisement physique des ménagères et des enfants chargés de la soif, la sous exploitation du temps utile au profit de la recherche d'un breuvage apparemment moins nocif et plus agréable. Tout ceci conduit à un malaise général qui vient renforcer le sous-développement d'une manière presque imperceptible. Il faut souligner ici que, les acteurs publics et privés ont construit un certain nombre de forages et de pompes à motricité humaine. Bien que n'étant pas assez, ceux existant ne bénéficient toujours pas d'entretien de la part de la population riveraine, mais subissent plutôt des actes de vandalisme venant de leur part, c'est ce qui justifie le caractère défectueux de certaines infrastructures dans la localité.<sup>178</sup> La photo ci-après le démontre :

---

<sup>176</sup> Zali Béatrice, 43 ans, Institutrice, Yaoundé, le 30 septembre 2020.

<sup>177</sup> *Idem.*

<sup>178</sup> Christophe Emoa, 28 ans, Maçon, Nomayos, le 21 septembre 2020.

**Photo n° 9: Forage d'Esse-ville abandonné par la population pour manque d'entretien**



**Source :** Cliché Francis Ndzana, Esse-ville, le 04 septembre 2020.

Pour ce qui est du manque d'électricité dans la communauté d'Esse, elle est la résultante de plusieurs facteurs à savoir : la destruction des poteaux électriques due aux multiples travaux ; nous notons aussi l'éloignement de certains villages du centre-ville.

La majorité des villages de la commune d'Esse sont éloignés du réseau de distribution d'E-néo et sont obligés de recourir au pétrole et au bois de chauffage pour la cuisine. Seul Esse centre bénéficie de l'énergie fournie par E-néo. Les populations d'Esse centre se trouvent obligées de recourir à l'électrification rurale composée des plaques solaires situées en face de la Sous-préfecture d'Esse ; qui connaît certaines difficultés due à l'absence d'entretien.

Les effets relatifs à ce problème sont tous aussi divers. Elles entraînent la limitation des activités de production, sans énergie seules les activités mécaniques rudimentaires sont possibles. Ceci entraîne une dépendance vis-à-vis des zones électrifiées (Esse-ville, Awae) pour toute activité nécessitant un appareil électrique. On note aussi un bas niveau d'équipements dans les villages non seulement à cause du faible revenu mais aussi par absence d'énergie. Le manque d'électricité représente une entrave à la scolarisation des élèves et des écoliers qui ne peuvent plus dès la tombée de la nuit réviser leurs leçons, il s'en suit un faible rendement académique. Tous ces facteurs conduisent à un malaise social favorisant le sous-développement.

Le centre-ville d'Esse possède un centre médical d'arrondissement et de quelques cases de santé ayant une capacité limitée et dont les compétences ne dépassent pas les petites chirurgies, les naissances, les hospitalisations pour des maladies bénignes et communes. Mais les villageois éloignés du centre urbain ont du mal à accéder à ce centre, car les automobiles ne desservent pas régulièrement ces villages.

L'insuffisance de ce centre entraîne une dépendance aux centres de santé d'Awae et hôpitaux de Yaoundé incluant des dépenses pour le transport. Face à cette situation les populations sont obligées de se tourner vers les soins traditionnels. Ceux-ci sont parfois axés sur le mysticisme et la superstition : le marabout doit souvent procéder à des scarifications dans des conditions douteuses, ici, le risque d'exposition à d'autres infections est plus élevé dans les centres de santé ruraux. Les populations ont aussi souvent recours à l'automédication et sont parfois victimes d'intoxication médicamenteuses involontaires ; tout ceci concourt au maintien du sous-développement tant humain qu'infrastructural.

Bien qu'ils existent, ils sont en qualité insuffisante. S'agissant de la crise du logement, elle est problématique au Cameroun de manière générale au regard de la croissance démographique et de la forte demande en logement. Même si les efforts de l'Etat sont limités en matière de construction des logements sociaux, cette donne ne pouvait être une exception dans l'arrondissement d'Esse mais, serait néanmoins peu criarde si l'Etat à travers les programmes de développement et différents partenariats nationaux et internationaux, pouvait financer davantage les microprojets dans ce domaine<sup>179</sup>.

---

<sup>179</sup> M. B. Bitjong, ‘‘ La commune rurale de Ngog-Mapubi face à la problématique de développement local (1972-2007) ’’, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008, p. 65.

**Photo n° 10: Latrines de l'hôtel de ville d'Esse en mauvaise état**



**Source :** Cliché pris par l'auteur en date du 05 septembre. 2020.

Les problèmes liés à la santé dans la commune d'Esse sont de divers ordres : les structures inadéquates et le manque de personnels dans ces établissements hospitaliers.

Les structures inadéquates dans le domaine sanitaire sont un problème de tous les temps dans la localité d'Esse. Elles demeurent un frein au développement sanitaire. La localité n'a qu'un seul hôpital celui se trouvant au chef-lieu de l'arrondissement. L'hôpital d'Esse-ville a sous son autorité des centres de santé : d'Edzendouan, d'Essaboutou, de Ngoundibelé et d'Ongandi. Ces structures sont dans l'ensemble insignifiantes et ne peuvent satisfaire les exigences d'une population qui s'accroît chaque année.<sup>180</sup>

Pour ce qui est du manque du personnel médical et le sous équipement, les établissements hospitaliers dans la commune d'Esse souffrent d'abord d'un manque du personnel médical.

D'après Essono Mvoua :

Le personnel qui doit s'occuper des cas de maladies n'est pas qualifié et se trouve très réduit pour pallier cette carence. On est obligé de recruter des jeunes gens localement formés sur le tas. Ces jeunes plus au moins instruits ne peuvent par conséquent pas combler nos attentes, car n'ayant aucune formation de base.

<sup>180</sup> Centre Chrétien de Développement, "Proposition en vue du recrutement...", p. 31.

Cette insuffisance du personnel ne permet pas aux centres de santé existants de bien prendre en charge les populations. Or, pour une bonne santé de la population, il faut un personnel bien formé. A ce manque de personnel s'ajoute celui du sous-équipement. Les centres de santé ne sont pas suffisamment équipés pour maintenir le niveau de couverture sanitaire et vaccinal élevé. Les équipements concernent ici les appareils appropriés, les médicaments et les moyens de déplacement à savoir les véhicules tout terrain ou les motos<sup>181</sup>.

La situation est plus grave dans les centres de santé nouvellement créés où les travaux de construction tardent à débiter ou à être finalisés. Toutefois, le déploiement de la santé dans l'arrondissement d'Esse exige encore beaucoup d'efforts, vu l'accroissement de la population.

## **B- LA MODICITÉ DES MOYENS DE FINANCEMENT ALLOUÉS À L'ARRONDISSEMENT**

Les moyens que la commune reçoit de la part de l'État est de ses partenaires, qui l'accompagnent dans son processus de développement n'est pas assez conséquent comparé à ce qui est alloué à d'autres commune comme celle d'Awae.

Les populations de l'arrondissement d'Esse par rapport à celle de la commune d'Awae bénéficient moins d'attention de la part du gouvernement et du secteur privé en termes de financement des micro-projets. Car, la commune d'Esse en matières d'infrastructures c'est-à-dire de développement économique et social n'est pas mise en valeur tel que la commune d'Awae par exemple. L'État à travers ses institutions tels que le BIP, le FEICOM, PNDP n'alloue pas assez de moyens financier pour assurer le développement de la localité. Cet état de choses se justifie, par le taux de pourcentage faible de réalisation des projets de développement visant à améliorer les conditions de vie des populations.

Face à ces disparités, les populations d'Esse développent en eux un sentiment d'abandon vis-à-vis de l'État et par conséquent ne s'impliquent plus suffisamment dans les projets implémentés par l'État pour leur bien-être. Il faudrait souligner tout de même que, la majorité de ces micro-projets connaissent toujours un début mais jamais une fin, ceci laisse donc un goût amère auprès des populations locale, c'est ce qui entraîne l'incivisme des populations vis-à-vis de l'action gouvernementale, qui sapent le développement de la localité en allant par exemple couper les câbles électriques plongeant ainsi tout le village dans l'obscurité.

---

<sup>181</sup> Essono Mvoua, 46 ans, Ancien Médecin de l'hôpital d'Esse, Esse, le 12 septembre 2020.

## **A- LE MYTHE DE LA COMMUNAUTÉ : UN OBSTACLE À LA COMPRÉHENSION DES DYNAMIQUES LOCALES**

L'idéologie du développement, au sein de laquelle s'insère la participation de divers acteurs, entretient une compréhension erronée des rapports sociaux existant en milieu rural. Les activités de développement sont en effet, pour la plupart, conçues et menées à partir de l'idée selon laquelle le village africain est un espace homogène, consensuel.<sup>182</sup> Comme l'exprime Ambanga Adrien, ancien Secrétaire Général de la commune d'Esse :

Dans un même village, il n'y a pas de conflits. C'est le consensus. Ensemble, les gens définissent les règles de gestion. Dans les cas des ressources collectives, on met en place des cadres de gestion partagée afin qu'il y ait une réelle concertation et ça fonctionne très bien<sup>183</sup>.

Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan, “un village est un assemblage d'individus et de collectifs particuliers, ce n'est en rien une “commune” dotée d'infrastructures appartenant à tous et dont les responsables doivent rendre des comptes à leurs mandants.” Malgré la diversité des situations et dynamiques locales, tous s'accordent à dire que les inégalités observées dans l'accès aux ressources et à la prise de décision sont la conséquence de sociétés fortement hiérarchisées.

À l'idée d'homogénéité s'oppose le concept d’“arène politique locale” défini comme étant “un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs.” Au sein de ces arènes politiques locales, différents acteurs (groupements paysans, ressortissants, fonctionnaires de l'État, élite locale, ...) mènent dépendamment des intérêts des uns et des autres, un jeu complexe de confrontation, de coopération ou encore de négociation dont les résultats demeurent difficiles à prévoir. Dans cette perspective, l'intervention de développement représente un enjeu de pouvoir ainsi qu'un espace où chacun tente de s'approprier les ressources et les opportunités qu'elle génère.

Les explications de M. Guy Tally, coordonnateur de l'ONG Arc-en-ciel quant à la situation de rapports de force autour des prérogatives du développement au Cameroun, illustrent bien ce concept d'arène politique locale :

---

<sup>182</sup> J.-P. Olivier de Sardan, et EJhadji Dagobi. *La gestion des pompes dans le déplatement de Tillabéry*. Laboratoire d'études sur les dynamiques sociales et le développement local, Études et Travaux no 4, Niamey, 2002, p. 53.

<sup>183</sup> Ambanga Adrien, 65 ans, ancien Secrétaire Général de la commune d'Esse, le 07 septembre 2020.

Le monde rural au Cameroun est évidemment un espace de conflits et de confrontations entre acteurs. Dans une commune, il y a les structures de développement nées des projets, il y a la chefferie, les comités nés de la décentralisation, tel le conseil communal, il y a les opérateurs économiques, les paysans, etc. Il y a présentement un conflit majeur entre l'État et les collectivités territoriales. En effet, avec la décentralisation, il y a une responsabilisation des communes dans la conduite de leur propre affaire que les agents de l'État perçoivent comme une perte de pouvoir. Ils résistent puisqu'ils ne veulent pas accepter la reconversion de leur mission. Il y a également un conflit monstre entre le pouvoir traditionnel, c'est-à-dire la chefferie et le conseil communal qui souhaite récupérer la fonction de collecteur d'impôts. Entre le conseil communal et les opérateurs économiques, il y a également des conflits puisque le premier souhaite définir les orientations. Tous ces conflits doivent se gérer au niveau des conseils communaux et le plan de développement qui en émerge doit donc être le fruit d'un compromis, d'une vision partagée de tous ces intérêts<sup>184</sup>.

La persistance de ce mythe de la communauté villageoise homogène engendre par conséquent une compréhension biaisée des dynamiques locales nuisibles à l'atteinte des objectifs poursuivis par la participation au développement. Dans un tel contexte, il est donc difficile d'aspirer à un changement dans les rapports sociaux à l'origine des phénomènes de pauvreté et d'exclusion. Ainsi, l'image erronée et la connaissance limitée qu'entretiennent les acteurs de développement à l'égard de l'espace politique locale pose donc une limite importante à l'atteinte de résultats bénéfiques aux plus pauvres, dans le cadre d'un microprojet visant à réduire la pauvreté.

De ce qui précède, il était question pour nous de présenter les limites des acteurs publics et privés dans le processus de développement au sein de l'arrondissement d'Esse. Il en ressort que, ces acteurs dans la localité d'Esse ont améliorées du moins les conditions de vie de ces populations. Car comme l'affirme Ossele Thierry Yacinte :

La population d'Esse bien avant l'arrivée des programmes de développement implémenter par l'État, vivait en autarcie et elle menait des activités très rudimentaires par manque d'information et de formation (...) mais grâce à ces programmes de développement, la vie quotidienne est nettement améliorée malgré les énormes difficultés rencontrées par ces programmes de développement<sup>185</sup>.

Cependant, bien que ces acteurs aient rencontrés de nombreuses difficultés dans divers domaines ; qu'elles en sont donc les solutions envisageables pour pallier cet état de choses ?

## **II- TENTATIVE DE SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ACTEURS PUBLIQUES ET PRIVÉS DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESSE**

Il s'agit de proposer quelques suggestions par rapport aux problèmes qui ont été abordés dans le cadre de cette étude, celles-ci peuvent donc être classées sous divers angles.

---

<sup>184</sup> Rapport Arc-en-ciel, le 27 mai 2005, p. 2.

<sup>185</sup> Ossele Thierry Y., 38 ans, cadre contractuel des services administratif à la Sous-Préfecture d'Esse, Nkanga, le 10 septembre 2020.

## **A- L'ÉTABLISSEMENT PROGRESSIF D'UNE RELATION DE COOPÉRATION ENTRE TOUS LES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DÉVELOPPEMENT**

L'application d'un processus de concertation comporte un apprentissage et une intégration, de la part de chacun des partenaires, de valeurs, d'attitudes et de comportements nécessaires à l'établissement progressif d'une véritable relation de coopération utile à la réussite d'un projet partagé.

### **- La subjectivité des partenaires**

La concertation est avant tout une affaire de subjectivité humaine. C'est la différence entre ce que nous pensons et ce que l'autre pense qui est en cause. Aussi utile que puisse être l'examen de la réalité objective ou des faits, c'est en définitive la réalité telle que chacun la perçoit qui constitue la matière de la communication et ouvre la voie à la progression d'un projet. À Esse, les acteurs de développement sont entraînés dans une démarche soutenue qui consiste à connaître, à prendre en considération et à agir en fonction de leurs intérêts communs et divergents. Dans un contexte où se côtoient des orientations axées à la fois sur le développement national et sur celui des municipalités, cet exercice d'écoute active et de compréhension empathique des perceptions et des intérêts communs et divergents s'avère très riche pour la réalisation du projet partagé et pour le développement personnel des partenaires engagés.

### **- La confiance, la transparence et le partage de l'information**

S'attacher aux intérêts communs et divergents nécessite l'établissement d'une relation de confiance. Sans une base minimale de confiance, les partenaires d'un projet peuvent difficilement créer un espace de dialogue social où ils partagent en toute transparence les informations et le pouvoir nécessaires pour trouver des solutions leur procurant un bénéfice mutuel. Dans le projet partagé de revitalisation du territoire d'Esse, les acteurs publics et privés de développement sont conscients de la fragilité de leur relation de confiance avec les populations locales. Ils constatent que, si de l'information est camouflée ou non prise en considération, ce projet risque de ne pas atteindre les résultats escomptés.

### **- L'aspect dynamique de la coopération**

Comme le soulignent les études sur la coopération et la compétition dans un groupe restreint de personnes<sup>186</sup>, la coopération se caractérise par l'évolution dynamique de l'affirmation de soi (la compétition) et de la reconnaissance de l'autre. Être différent, être en désaccord, se dire les réalités et les choses telles que chacun les perçoit, apprendre à se respecter

---

<sup>186</sup> R. Bruno. *Psychologie des groupes restreints*, Cape-Rouge, Presses Inter-Universitaires, 1995.

et à se reconnaître dans ses différences et à travailler avec ces différences pour améliorer la qualité des projets, tout cela est au cœur de la concertation. La relation de coopération permet aux acteurs de développement d'établir un nouveau rapport de force : la force de l'intelligence de partenaires qui partagent en toute confiance et en toute transparence toute l'information sur les cibles communes à poursuivre, leur pouvoir et leur compétence afin de parvenir efficacement à des résultats leur procurant un bénéfice mutuel dans la réalisation du projet partagé de revitalisation du territoire d'Esse.

## **B- L'IMPLICATION DE LA POPULATION AUX EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT**

La participation de la population locale à la réalisation des activités de développement est essentielle pour les projets afin de s'assurer de leur volonté et de leur engagement à faire de ces actions un succès. Cette participation prend forme d'une contribution financière et physique et permettrait, selon l'idéologie participationniste, une appropriation locale des actions entreprises. Selon l'un des directeurs de l'Agence Allemande de Coopération Technique (GTZ) en Afrique pour le développement :

Dès qu'il y a réalisation d'une infrastructure, il y a toujours une contrepartie physique et financière que doit fournir la population pour rendre consciente que la réalisation est en fait sa propriété. Elle doit se rendre compte que le projet lui appartient. C'est la seule manière pour qu'elle porte attention à son bien et qu'elle en assure l'entretien<sup>187</sup>.

Au sein du modèle de participation présent au Cameroun, la participation financière prend la forme d'un certain pourcentage, oscillant en général entre 10 et 30% dépendamment du type de projets présenté. La participation physique prend quant à elle la forme d'une contribution des villageois aux travaux en échange d'un per diem visant à compenser l'arrêt des activités quotidiennes génératrices de revenus.

Comme l'ensemble des projets de développement local, le gouvernement et ses partenaires dans la mesure de promouvoir le développement, doivent exiger une contribution financière ou encore physique de la part des villageois avant d'octroyer une subvention pour la réalisation d'un microprojet. En effet, le fonds d'investissement local destiné à appuyer les initiatives de développement à la base doit être fondé sur le principe de co-financement. Pour l'État, l'approche participative ne peut se limiter à une contribution financière et physique puisqu'elle doit passer avant tout par la structuration du monde rural.<sup>188</sup> Bien que considéré par les acteurs de développement comme une dimension secondaire du modèle de participation

---

<sup>187</sup> Yoda, "Montage et gestion participative des projets de développement rural : outils et méthodes d'intervention" Mémoire de troisième cycle en agronomie, Ecole Nationale de l'Agriculture de Meknès (Maroc), Septembre 2004, p. 27.

<sup>188</sup> Yoda, "Montage et gestion participative des projets de développement rural...", pp. 28-30.

qu'ils veulent mettre en place, il n'en demeure pas moins que la participation financière et physique des villageois est exigée afin de favoriser une appropriation locale des réalisations. Ainsi, cette participation financière initiale des bénéficiaires aux investissements devrait leur faire prendre conscience de la nécessité d'entretenir les infrastructures mises en place.

Toutefois, la population et l'État et ses différents partenaires à travers les programmes de développement doivent travailler avec la population en rangs unis, main dans la main afin de mieux cerner les problèmes qui entourent leur essor et voir comment y parvenir tous ensemble. Il faudrait tout d'abord éliminer l'indiscipline, l'insolence notoire caractérisée par des populations vis-à-vis des différents micro-projets mis en place, évite au maximum la lutte du leadership au sein de la population.<sup>189</sup> Ces populations sont appelées à fournir des rendements de qualité et peuvent ainsi s'arrimer au phénomène de mondialisation et des échanges.

Il faut noter ici que, répondre aux besoins de première nécessité des populations n'est pas suffisant, mais améliorer l'existence de cette dernière sans mendier est un idéal à atteindre par l'État et que, la population de concert avec le gouvernement doit pérenniser cela. L'initiative communautaire reste un atout favorable au développement dans nos pays et régions.

L'élite d'Esse devrait s'investir d'avantage au développement de l'arrondissement d'Esse par ses propres moyens, mais également, elle peut plutôt attirer l'investissement en proposant des projets de développement aux organisations non gouvernementales et communautés étrangères dans l'esprit de favoriser le développement de la communauté, et ne toujours pas attendre tout de l'Etat pour améliorer les conditions de vie de la population d'Esse. Vincent Dubois va dans la même lancée en affirmant : "l'Etat ne peut pas tout faire (...) il ne faut pas tout en attendre de l'Etat"<sup>190</sup>.

### **C- POUR UN MEILLEUR JUMELAGE**

L'intercommunalité est une nécessité pour pallier à certaines insuffisances constatées au niveau des communes, lesquelles entravent le développement des différents territoires. En effet, la "fragmentation" administrative et politique des territoires en plusieurs communes de tailles, de populations et ressources plus ou moins faibles et jouissant d'une grande proximité, limite leurs capacités d'interventions individuelles. Dans ce contexte, cette intercommunalité trouve tout son sens parce que plusieurs communes sont déficitaires et ont par conséquent des

---

<sup>189</sup> Yoda, "Montage et gestion participative des projets de développement rural...", pp. 28-30.

<sup>190</sup> Dubois, "L'action publique dans nouveau manuel de science politique...", pp. 3-4.

ressources financières insuffisantes, ne disposent pas de ressources humaines qualifiées, ne peuvent pas acquérir certains équipements nécessaires d'un coût très élevé. C'est le cas actuel de la commune d'Esse, qui ne peut s'offrir un certain nombre de services favorisant son développement local<sup>191</sup>.

Suivant des informations concordantes malheureusement non étayées par des preuves écrites, parce que ces informations sont difficilement accessibles, la très grande majorité des communes au Cameroun sont endettées. Ces dettes sont des créances dues à la CNPS pour le non paiement des cotisations sociales des employés depuis plusieurs années, à la défunte AES Sonel aujourd'hui Enéo pour non paiement des factures d'électricité, particulièrement pour l'éclairage public et d'autres installations communales, ainsi qu'au FEICOM pour les crédits de financement accumulés des projets, autres équipements et infrastructures...etc. Ainsi, toutes ces communes endettées ont une situation financière critique qui ne leur permet pas de disposer des capacités financières nécessaires pour pouvoir assurer convenablement leurs missions. La commune d'Esse gagnerait donc en s'associant avec d'autres communes dans le cadre de l'intercommunalité pour minimiser ses charges. Par exemple, au lieu de vouloir recruter son personnel et acheter des équipements pour rendre des services qui relèvent de sa compétence, cela peut se faire plus facilement si les coûts sont partagés.

Dans certaines communes, les comptes administratifs prouvent qu'elles n'ont pas de recettes suffisantes pour couvrir leurs dépenses, surtout des actions de développement à réaliser. En parcourant plusieurs de ces comptes administratifs, on constate que les prévisions de recettes sont très rarement atteintes. Il est très fréquent de voir des communes avec des arriérés des salaires pour le personnel, des équipements inexistantes ou très vétustes. La réalisation des projets dans les communes l'est souvent grâce aux financements du FEICOM, le PNDP, BIP...<sup>192</sup> et de plus en plus certaines organisations internationales comme Plan Cameroun et Arc-en-ciel dans la commune d'Esse, donc très peu avec des ressources propres. Dans ces conditions, et du fait que toutes les communes assurent quasiment les mêmes services, se regrouper dans le cadre de l'intercommunalité soulagerait chacune et la pression financière serait moins forte. En d'autres termes, la mutualisation des moyens financiers doit faciliter la réalisation des projets communs dont chacun tirerait profit.

De manière générale, la situation des ressources humaines dans les communes au Cameroun est très préoccupante. Parce qu'on y trouve pour l'essentiel du personnel administratif ou ce qui s'apparente à cela, plus souvent de niveau académique ou professionnel

---

<sup>191</sup> Mfou'ou, "l'intercommunalité au Cameroun : état des lieux...", p. 33.

<sup>192</sup> *Ibid.*, pp. 33-34.

bas. Au niveau technique, il manque des cadres supérieurs de conception, des agents de maîtrise spécialisés et non généralistes. En attendant les réformes actuellement en cours au CEFAM, même le personnel formé par cette institution n'arrive pas à satisfaire les exigences actuelles du travail des communes. Lorsqu'une commune a besoin des compétences de niveau supérieur dans des domaines pointus comme la planification, la gestion des projets, l'urbanisme, la gestion des ressources naturelles, le renforcement des capacités...etc., elle n'en dispose pas.<sup>193</sup> Elle est obligée de recourir à des consultants externes dont la rémunération est assurée par des ressources externes à la commune à savoir : l'État à travers ses différentes composantes (PNDP, FEICOM/BIP...etc.), des ONGs dont le coût est élevé.

Cette situation présente plusieurs inconvénients, non seulement l'expertise est là pour une courte durée, mais également, une fois le financement arrivé à son terme, la commune perd cette expertise qu'elle ne peut pas payer elle-même. Or si plusieurs communes s'associent, elles peuvent constituer une équipe d'experts permanents de haut niveau utilisable par toutes les communes et gérées dans le cadre de cette organisation intercommunale, chacun ne contribuant qu'en partie à son financement. La mutualisation des ressources humaines est donc une des raisons importantes d'aller vers l'intercommunalité.

C'est le cas avec les syndicats des communes au Cameroun qui avait pour objet principal voire exclusif, l'acquisition et l'exploitation en commun des engins de construction et d'entretien des routes. Aujourd'hui encore, l'acquisition de tels équipements par une seule commune pour l'ouverture et l'entretien des pistes et routes communales est très difficile voire impossible. Se regrouper pour acquérir de tels équipements peut donc constituer une des raisons pour que plusieurs communes se mettent ensemble suivant des règles bien établies.<sup>194</sup> Il en est de même pour certaines voitures utilitaires comme les grands camions et les bennes, objets parfois de l'endettement individuel auprès du FEICOM ou tout autre équipement cher et important.

Les communes sollicitent de plus en plus des appuis extérieurs de partenaires divers pour réaliser leurs projets. Il s'agit à la fois des appuis techniques et financiers. Pour la recherche des financements pour des projets de développement, en plus de la nécessité de disposer des compétences en ressources humaines pour satisfaire aux exigences de qualité pour écrire ces documents de projets, l'initiateur du projet apporte une contribution financière encore appelée apport personnel. Et plus, le coût du projet n'est élevé, plus cet apport personnel est important. Cela peut se faire plus facilement dans le cadre d'une organisation intercommunale

---

<sup>193</sup> Mfou'ou, "l'intercommunalité au Cameroun : état des lieux...", p. 34.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 35.

comme ce fut le cas du Projet GEMI (Gouvernance de l'Eau dans le Mbam et Inoubou) de l'ASCOMI qui a été financé par l'Union Européenne.<sup>195</sup> Cette contribution a été plus facilement mobilisée parce qu'il s'agissait d'un regroupement de communes.

Au regard de ce qui précède, il était question pour nous de présenter dans un premier temps les limites des acteurs publics et privés à travers leurs programmes de développement dans l'Arrondissement d'Esse et dans un second temps, proposer quelques solutions envisageables pour pallier à ses manquements. Il en ressort que, le rôle de ces différents acteurs dans la localité d'Esse a montré quelques limites tels que : la faible implication des pouvoirs publics et privés en matière d'infrastructures de base, le financement alloué à la commune est très insuffisant, sans oublier les conflits internes pour ne citer que ceux-là, non véritablement pas faciliter leurs tâches. Mais, à côté de cela, nous avons présenté quelques solutions pour résoudre cet état de choses.

---

<sup>195</sup> Mfou'ou, "l'intercommunalité au Cameroun : état des lieux...", p. 35.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Au terme de cette étude, qui est une contribution à l'histoire du Cameroun en général et celle du développement local en particulier, et dont l'objectif portait sur " Le rôle des acteurs publics et privés dans le processus de développement d'Esse de 1998 à 2019 : analyse historique", Il en ressort de nos investigations que, l'État dans le souci de favoriser le développement national va mettre l'accent dans le processus de décentralisation à travers la promulgation de trois lois portant sur la décentralisation le 22 juillet 2004, l'une portant sur l'orientation de la décentralisation (n° 2004/17), les deux autres fixant respectivement les règles applicables aux communes (n° 2004/018) et aux régions (n° 2004/019). L'État à travers ces lois, va mettre sur pied un certain nombre de structures tels que : le P.N.D.P, le FEICOM, le BIP et bien d'autres, visant à accompagner de manière générale toute les couches de la société camerounaise vers le chemin du développement local et en particulier la population d'Esse.

Il s'agissait dans ce travail, de montrer les acteurs au développement de la commune d'Esse. Ainsi, la tâche première était de remonter l'historique de la commune d'Esse dans toute son entièreté, où il s'est avéré que la commune d'Esse ne s'était pas épargné du dynamisme communal mixte dans les années 50 au Cameroun pendant la période française. Ainsi, en 1952, par décret de l'administration coloniale française, Esse deviendra d'abord un centre administratif puis chef-lieu de la commune qui fut mis sur pied le 21 août 1952 par arrêté n° 537, elle comportait les communes d'Awae, d'Afanloum et d'Edzedouan. Ensuite l'on s'est attardé sur ladite localité en présentant son milieu biophysique et humain et son organisation politico-administrative, en mettant en exergue son potentiel non négligeable à développer tout en maîtrisant le milieu, les pesanteurs et les contraintes de ce dernier. Toutefois il était judicieux de présenter non seulement les différents organismes publics et privés intervenant dans le processus de développement local, mais aussi leurs objectifs et actions menées dans l'arrondissement. Ce diagnostic a conduit à clarifier les rôles et les responsabilités des actes de développement et la place de la corporation de développement en lien avec le conseil municipal de la commune d'Esse. Il a permis également, une appropriation d'un modèle de développement local tenant compte des multiples dimensions du développement tant économique que social. Les acteurs du développement de la commune d'Esse ont consacré plusieurs sessions de travail à élaborer une vision de travail propre à l'ensemble de la population d'Esse qui met en valeur les ressources humaines, naturelles et financières. Car pour qu'une approche de développement local soit efficace, il faut que les acteurs de développement reconnaissent l'interdépendance et la complémentarité de l'ensemble des actives réalisées dans tout l'arrondissement ainsi que la synergie des forces vives du milieu. Dans cette perspective, il faut dépasser l'approche

sectorielle et corporative qui est souvent le propre des organismes locaux de développement. L'approche territoriale suppose une symbiose des acteurs de développement et des enjeux communs tout en respectant les spécificités de chacun. Aussi, les acteurs de développement et leurs partenariats sont appelés à penser globalement le développement de l'arrondissement pour mieux agir localement dans leur municipalité.

L'apport économique et social et des acteurs publics et privés dans le processus de développement d'Esse, laisse voir un effort des différents acteurs. L'on note dans leurs actions bon nombre de limites entre autres : la faible implication des pouvoirs publics en matière de la mise sur pied infrastructurel où l'on note un manque de logement qui se pose avec acuité au sein de la commune d'Esse. À côté de cela, l'on note l'enclavement des voies de communications, qui empêche le ralliement des zones périphériques vers le centre urbain d'Esse, ce qui empêche le déplacement des villageois pour écouler leurs produits marchands. La modicité des moyens de financement alloués à l'arrondissement, qui se reflète par les moyens que la commune d'Esse reçoit de la part de l'État et ses partenaires, qui l'accompagnent dans son processus de développement n'est pas assez conséquent comparé à ce qui est alloué à d'autres communes. Le mythe de la communauté : un obstacle à la compréhension des dynamiques locales. Car la persistance de ce mythe de la communauté villageoise homogène engendre une conséquence de la compréhension biaisée des dynamiques locales nuisibles à l'atteinte des objectifs poursuivis par la participation au développement local.

Pour remédier à cet état de chose, quelques solutions et perspectives ont été envisagées dans la mesure du possible afin de prôner un processus de concertation d'une circulation constante d'information entre les réseaux de partenaires pour obtenir un consensus dans les secteurs d'activités et les enjeux communs du développement local de l'arrondissement d'Esse. Le choix d'appliquer une démarche de concertation à la réalisation du projet partagé qui est celui de booster le développement local appelle la création d'un dialogue social entre les acteurs du développement de l'arrondissement d'Esse. Toutefois, la démarche de concertation doit être privilégiée par les acteurs de développement dans les domaines sociaux et économiques :

L'établissement progressif d'une relation de coopération entre tous les acteurs intervenant dans le processus de développement local doit être une application d'un processus de concertation qui comporte un apprentissage et une intégration, de la part de chacun des partenaires, de valeurs, d'attitudes et de comportements nécessaires à l'établissement progressif d'une véritable relation de coopération utile à la réussite d'un projet commun.

La participation de la population locale à la réalisation des projets de développement revêt d'une importance capitale pour la réalisation, mais aussi sa prise de conscience vis-à-vis de ces projets. Ceci est un autre trait significatif voir même impératif que les populations elles-mêmes prennent en compte les dimensions économiques et sociales des problèmes auxquels elles doivent faire face. Elles doivent également fournir des biens ou des services en réponse à des besoins économiques ressentis.

Le jumelage entre les collectivités territoriales est une nécessité pour pallier à certaines insuffisances que présentent certaines communes. Cette mutualisation des moyens financiers entre les communes devrait faciliter la réalisation des projets communs dont chacun tirerait profit. L'économie sociale doit contribuer à la reconstruction et la consolidation des liens sociaux dans les collectivités où elles se manifestent. Également elle doit assurer ainsi une plus grande cohésion sociale, gage d'un développement économique mieux assuré et en raciné localement. Enfin, ces acteurs de l'économie locale doivent produire de la richesse qui devrait satisfaire des besoins sociaux au sein des collectivités dans lesquelles il s'insère. Ceci par la mobilisation des ressources humaines qui ne sont autres que des entreprises et des associations ayant une capacité considérable autant en termes de membres, de travailleurs que de bénévoles.

L'implantation de technopole aménagée en vue d'attirer les entreprises pouvant fournir des services et faciliter l'emploi et de la main d'œuvre locale est une nécessité. Ces instigateurs doivent s'imposer comme des entrepreneurs socio novateurs ce qui leurs procurent une reconnaissance de la part des acteurs locaux et exogènes. La technopole doit contribuer à reconverter l'économie locale, à nouer des partenariats, créer un réseau d'appui à l'action et l'établissement d'une base identitaire renforcée par la mobilisation collective. Ainsi, le terrain à développer, le savoir-faire local, le sentiment d'appartenance, la base d'affaire doivent être autant d'atouts mis en valeur en tant que capital pour générer la participation d'institutions et organisations extérieures œuvrant à l'échelle de l'arrondissement d'Esse. Il s'agit là des voies qui peuvent contribuer de manière efficace dans le processus de développement local de la commune.

Néanmoins, l'arrivée des acteurs de développement entraîne non seulement le désenclavement, mais aussi l'amélioration des conditions de vies des populations. Ces acteurs ont su à leur différente manière, poser leur pierre à l'édification d'un développement social et économique de l'arrondissement. Cette volonté s'aperçoit dans la construction des salles de classes dans des écoles des villages, bien que sans luxe, des stades de football, le reprofilage

des routes, construction des réseaux électriques, des centres de santé pour ne citer que cela. Il faudrait noter ici que, ces différents acteurs ont largement contribué d'une manière ou d'une autre au développement local de la commune d'Esse.

## ANNEXES

## Annexe N° 1 : Essences forestières identifiées dans l'arrondissement d'Esse

Nom scientifique	Nom commercial	Nom local	Partie utilisée	Niveau d'exploitation	Utilisation
<i>Chorophora excelsa</i>	Iroko	Abang	Ecorce, tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Cyclocodiscus gabonensis</i>	Okan	Adoum	Ecorce Tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Irvingia gabonensis</i>	Mango sauvage	Ando'o	Amandes	Elevé	Alimentation
<i>Entandrophragma cylindrica</i>	Sapelli	Assié	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Entandrophragma utile</i>	Kossipo	Atom assié	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Piptadeniastrum africanum</i>	Piptadenla dabema	Atui	Ecorce Tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Triplochiton sacleroxylon</i>	Ayous	Ayos	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Lovea trichilioides</i>	Dibetou	Bibolo	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>bois alstonia spp</i>	Emien	Ekouk	Ecorce	Elevé	Médecine
<i>Pychranthus angolensis</i>	Ilomba caraboard	Eteng	Ecorce Tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Distemonanthus benthamianum</i>	Movingui	Eyen	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>erythrepheum</i>	Tali	Elon	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Terminalia superpa</i>	Fraké	Akom	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Diospyros crassiflora</i>	Ebène	Mevini	Tronc	Moyen	Bois d'œuvre
<i>Rocinedendron eudulis</i>	Ezézang	Ezézang	Amande	Moyen	Consommation humaine
<i>Distemonanthus benthemianus</i>	Movingui	Eyen	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Nauclea diderrichii</i>	Bilinga		Tronc	Moyen	Bois d'œuvre

**Source :** Tableau conçu par nous, après des enquêtes sur le terrain, Esse, le 15 septembre 2020.

## Annexe N° 2: Données démographiques de la population d'Esse

Villages	Population					
	Hommes	Femmes	Jeunes (8 de à 16 ans)	Enfants (6 à 8 ans)	Enfants (0 à 5 ans)	Total
<b>ESSE BLOC I</b>	298	417	357	54	65	1190
<b>ESSE BLOC II</b>	255	357	306	46	56	1020
<b>BIKOUÉ</b>	250	350	300	45	55	1 000
<b>AFANETOUANA</b>	200	280	240	36	44	800
<b>EBOGO</b>	125	175	150	23	28	500
<b>ETOUTOUA</b>	225	315	270	41	50	900
<b>KOUTOU</b>	150	210	180	27	33	600
<b>LONGO</b>	38	53	45	7	8	150
<b>LOUM</b>	63	88	75	11	14	250
<b>MBAMAYOCK</b>	120	165	143	36	39	503
<b>MBESSI 2</b>	100	140	120	18	22	400
<b>MBESSI I</b>	63	88	75	11	14	250
<b>MEBOE</b>	96	135	116	17	21	385
<b>MEBOMENYI</b>	96	135	116	17	21	385
<b>MFOU-ESSE</b>	57	80	69	10	13	229
<b>MINKOUMOU</b>	75	104	89	13	16	298
<b>NGOUNDU</b>	500	700	600	90	110	2 000
<b>NKOLEYANGA</b>	30	42	36	5	7	121
<b>NTOUESSONG</b>	193	270	232	35	42	772
<b>ONDOUNDOU</b>	300	420	360	54	66	1 200
<b>MENGUEME</b>	150	210	180	27	33	600
<b>NDOMBO</b>	125	175	150	23	28	500
<b>NGAT I</b>	375	525	450	68	83	1 500
<b>NGAT II</b>	38	53	45	7	8	150
<b>EKOUMDOUMA</b>	63	88	75	11	14	250
<b>ETETANA</b>	50	70	60	9	11	200
<b>MBENOA</b>	50	70	60	9	11	200
<b>NGONWA I</b>	75	105	90	14	17	300
<b>NGONWA II</b>	375	525	450	68	83	1 500

<b>NOMAYOS</b>	243	340	291	44	53	971
<b>AKPAK</b>	150	210	180	27	33	600
<b>EBODOUMOU</b>	56	78	67	10	12	222
<b>EBOLZOCK</b>	100	140	120	18	22	400
<b>EMINI</b>	250	300	200	45	55	850
<b>MBEMEDZOU</b>	25	35	30	5	6	100
<b>MEVO-MEVO</b>	29	41	35	5	6	116
<b>NGUINDA</b>	125	175	150	23	28	500
<b>NKOLBONDE I</b>	125	175	150	23	28	500
<b>NKOLBONDE II</b>	163	228	195	29	36	650
<b>NKOMEYO</b>	77	108	93	14	17	309
<b>BIKONG</b>	238	333	285	43	52	950
<b>MENDOMBO</b>	151	211	181	27	33	603
<b>MENDOUMBOU</b>	24	33	29	4	5	95
<b>MFEGMIMBANG</b>	125	175	150	23	28	500
<b>MINKOMILALA</b>	125	175	150	23	28	500
<b>NKOLAFAMBA</b>	195	273	234	35	43	780
<b>NKOLAVOLO II</b>	219	306	263	39	48	875
<b>NKOLBA</b>	375	525	450	68	83	1 500
<b>ONGANDI</b>	42	58	50	8	9	167
<b>AWAE-ESSE</b>	375	525	450	68	83	1 500
<b>ESSE VILLAGE</b>	38	53	45	7	8	150
<b>EWOT</b>	178	249	213	32	39	711
<b>MEBEM</b>	538	753	645	97	118	2 150
<b>MENGALA</b>	146	217	180	35	41	619
<b>MENGOSSA</b>	94	131	113	17	21	375
<b>MFANDENA</b>	50	70	60	9	11	200
<b>MFEGKOUNDI</b>	202	283	242	36	44	808
<b>NSIMI YETOULOU</b>	125	175	150	23	28	500
<b>Total</b>	9 112	12 716	10 838	1 663	2 026	<b>36 354</b>

**Source** : GIC PRODEPAD, *Plan Communal de Développement d'Esse*, Tome I, Novembre 2019, p. 26.

**Annexe N° 3 : Texte de délibération autorisant la construction d'une gare routière à Esse-ville.**

EMA  
PROVINCE DU CENTRE  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU  
ET AFAMBA  
COMMUNE RURALE D'ESSE  
MUNICIPALITE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail-Patrie

DELIBERATION N° *M/D/CR/ESS/M* du - 8 AVR. 2004

Autorisant le Maire à introduire auprès du FEICOM  
une demande de crédit en vu de la construction  
d'une gare routière à Essé-Ville

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE D'ESSE,**

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ; et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et Etablissements communaux et les textes modificatifs subséquents ;

**DELIBERE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Maire de la Commune Rurale d'Essé, est autorisé à solliciter du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) un crédit de 19 673.550 Frs. Destiné à la construction d'une gare routière à Essé-Ville.

**Article 2** : La présente Délibération sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en séance publique

Le Secrétaire de Séance,  
*Ndongo Anabais Junior*

Maire  
*Gabriel*

**VU POUR VISA**  
MFOU, le

**VU ET APPROUVE**  
Yaoundé, le

**Source :** Secrétariat Général de la Commune d'Esse, le 10 août 2020.

EMA  
 PROVINCE DU CENTRE  
 DEPARTEMENT DE LA MEFOU  
 ET AFAMBA  
 COMMUNE RURALE D'ESSE  
 MUNICIPALITE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix – Travail-Patrie

### RAPPORT DE PRESENTATION

**Accompagnant la délibération autorisant le Maire de la Commune Rurale d'Essé à introduire auprès du FEICOM une demande de crédit à la construction d'une gare routière à Essé-ville**

Depuis les évènements marquant la célébration de la grande fête de développement dénommée « ESSE 2000 », le trafic de la ville d'Essé a connu une évolution sans précédent, d'où une affluence considérable de voyageurs en partance d'Essé vers Yaoundé, la grande métropole de notre pays.

Les conditions de voyage de ceux-ci sont aléatoires car les structures d'accueil sont presque inexistantes. Ce qui décourage plus d'un transporteur potentiel à offrir ses services aux populations. En conséquence, le besoin d'une gare voyageur se fait sentir avec acuité. La municipalité d'Essé dans ses missions de développement et de lutte contre la pauvreté a souscrit dans son plan d'action la construction d'une gare routière moderne.

La réalisation de ce projet permettrait :

- 1- L'amélioration des conditions de voyage de nos populations.
- 2- La gare routière ferait accroître les revenus de la Commune.
- 3- Elle contribuera à l'effort de l'embellissement de la ville.
- 4- Elle pourvoira à l'emploi des jeunes.

En conséquence, j'ai le respectueux honneur de soumettre ce projet de délibération à votre bienveillante approbation.



Essé, le - 8 AVR. 2004

**LE MAIRE**

*Enguine*

**Annexe N° 4 : Rapport de délibération autorisant la réhabilitation de l'Atelier de menuiserie Municipale.**

**EMA**  
**PROVINCE DU CENTRE**  
**DEPARTEMENT DE LA MEFOU**  
**ET AFAMBA**  
**COMMUNE RURALE D'ESSE**  
**MUNICIPALITE**

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix – Travail-Patrie**

**DELIBERATION N° 2 /D/CR/ESS/M du - 8 AVR. 2004**

**Autorisant le Maire de la Commune Rurale d'Essé à solliciter du FEICOM le financement pour la réhabilitation de l'Atelier de menuiserie Municipale**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE D'ESSE,**

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ; et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et Etablissements communaux et les textes modificatifs subséquents ;

**DELIBERE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est autorisé au Maire de la Commune Rurale d'Essé, d'introduire auprès du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), une demande de crédit de pour la réhabilitation de l'Atelier de Menuiserie Municipale (acquisition de nouvelles machines et autres équipements importants).

**Article 2** La présente Délibération sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en séance publique

Le Secrétaire de Séance,

**LE MAIRE**

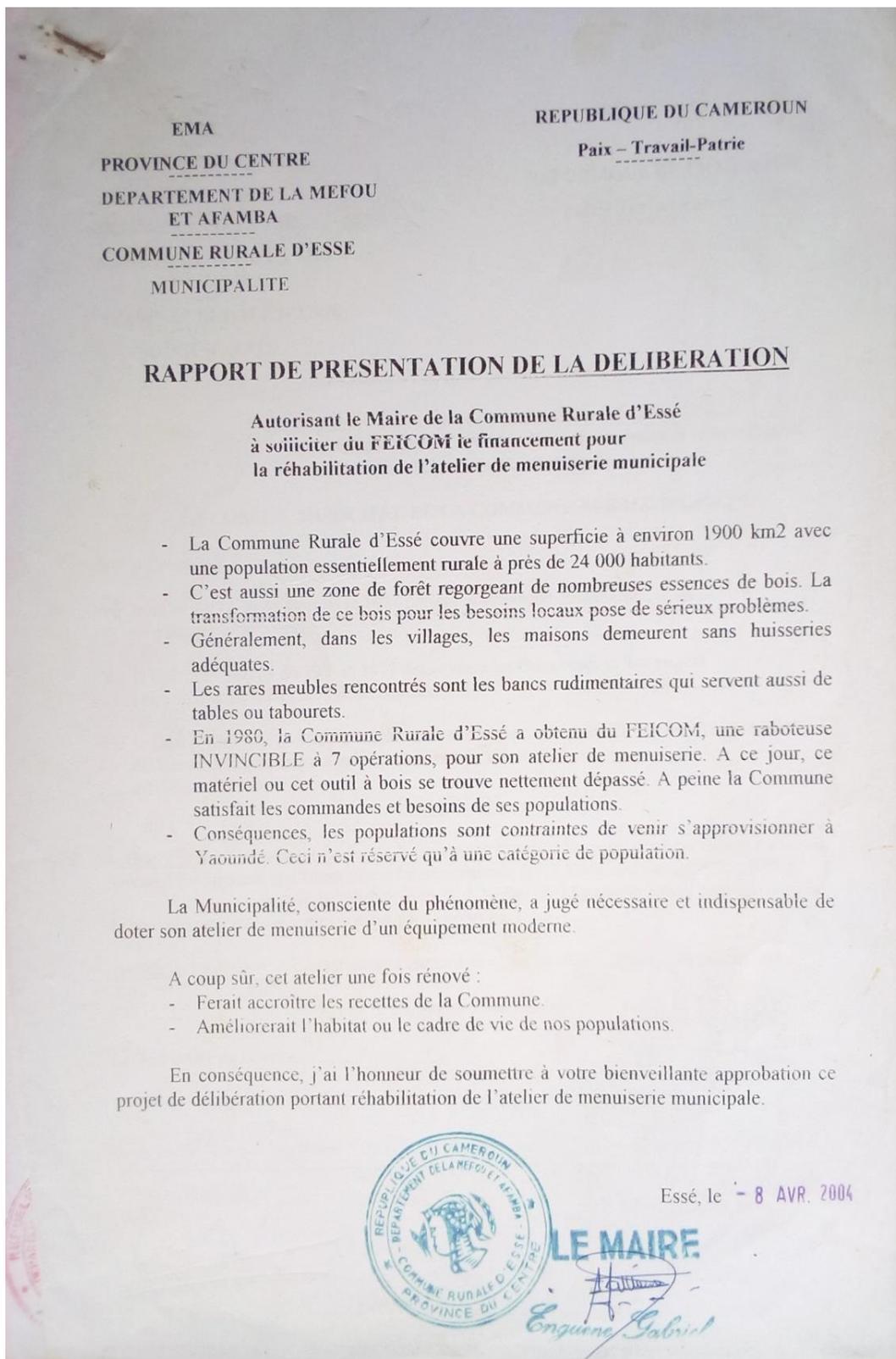
Vu et Approuvé  
**VU ET APPROUVE**  
 Yaoundé, le  
 Le Gouverneur

VISA  
 SPCC

Mango Ambrose Junior  
 MFOU, le  
 2004

ORATE JACQUES  
 Le Maire Municipal

**Source** : Secrétariat Général de la Commune d'Esse, le 7 août 2020.



**Source :** Secrétariat Général de la Commune d'Essé, le 7 août 2020.

**Annexe N° 5 : Texte de délibération dans le cadre de la convention PNDP/Commune  
D'Esse.**

REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA  
-----  
COMMUNE D'ESSE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix Travail Patrie  
-----

DELIBERATION MUNICIPALE N° 006/DM/CM/C/ESSE/SG/2011 AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESSE A ENTREPRENDRE DES DEMARCHES AUPRES DU FEICOM EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE AVANCE DE TRESORERIE D'UN MONTANT DE 4.000.000 FCFA (QUATRE MILLIONS) REPRESENTANT LA QUOTE-PART DE LA COMMUNE POUR LE FINANCEMENT DES MICRO-PROJETS A REALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PNDP/COMMUNE D'ESSE.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESSE,**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2009/019 du 15 décembre 2009 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2010-08-09 ;
- Vu la loi n° 2009/019 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Vu le code des Impôts ;
- Vu le décret n°77/203 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements Communaux ;
- Vu le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes subséquents ;
- Vu la circulaire n°10/001/MINFI du 08 janvier 2010 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des organismes subventionnés pour l'exercice 2010 ;
- Vu le décret du 15 juin 2010 portant nomination de Monsieur SIBAMA PICHOCK aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba.
- Vu l'Arrêté n° 000189/ A/ MINATD/ DCTD constatant l'élection de Monsieur EVINA EBA Ambroise au poste de Maire de la Commune d'Esse ;

Sur proposition de Monsieur le Maire et après avis favorable de la commission des finances

**DELIBERE**

**Article 1er :** le Maire de la Commune d'Esse est autorisé A ENTREPRENDRE DES DEMARCHES AUPRES DU FEICOM EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE AVANCE DE TRESORERIE D'UN MONTANT DE 4.000.000 FCFA (QUATRE MILLIONS) REPRESENTANT LA QUOTE-PART DE LA COMMUNE POUR LE FINANCEMENT DES MICROPROJETS A REALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PNDP/COMMUNE D'ESSE.

**Article 2 :** la présente délibération qui prend effet pour compter de la date de son approbation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en Séance publique  
A ESSE, le .....  
Le Maire

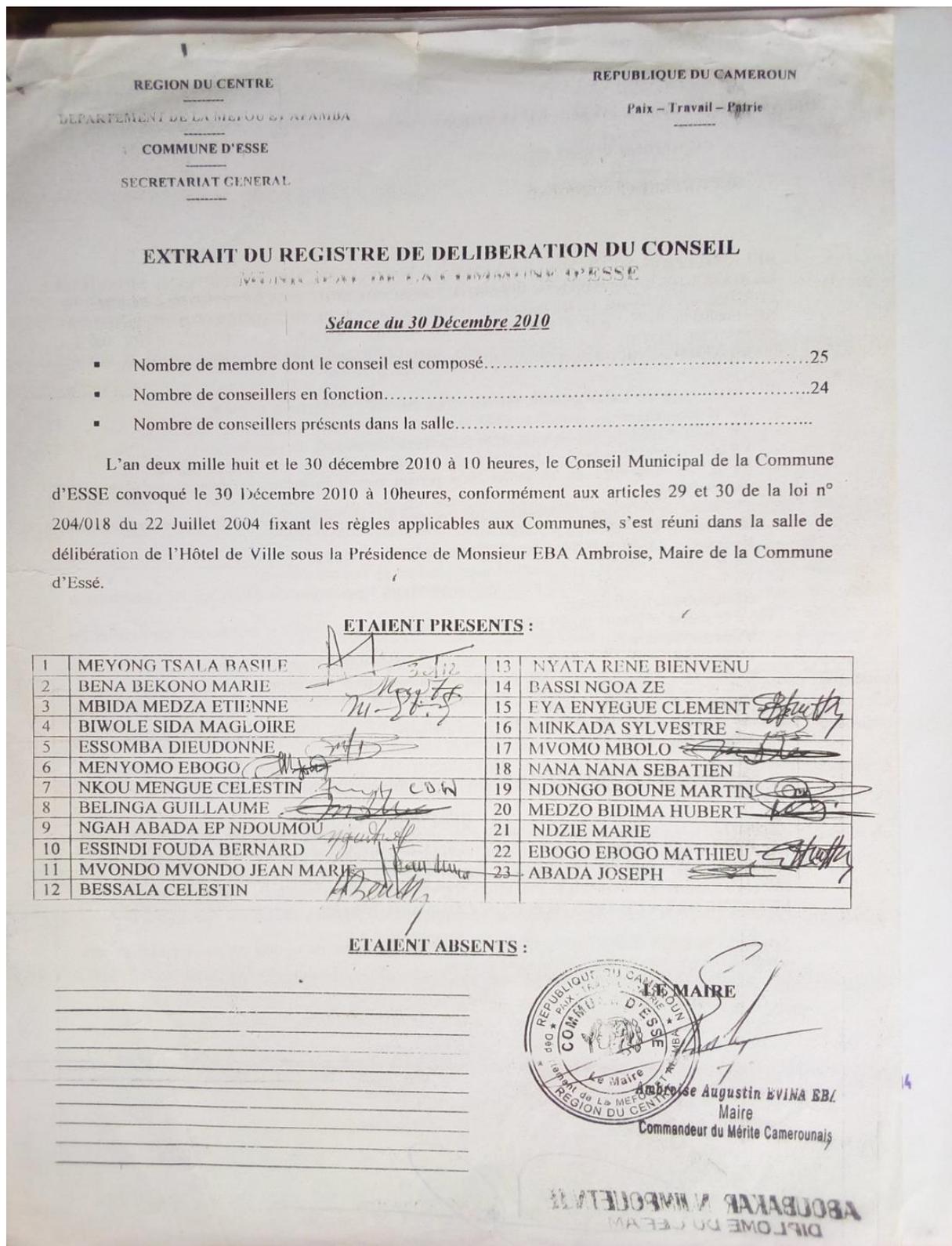
Secrétaire de Séance  
Le Président de Séance

Approbation du préfet  
Maire

**ABOUBAKAR AMPOUETIJE**  
DIPLOME DU CEFAM

**Sibama Pichock**  
Administrateur Civil Principal

**Source :** Secrétariat Général de la Commune d'Esse, le 7 août 2020.



**Source :** Secrétariat Général de la Commune d'Esse, le 7 août 2020.

**Annexe N° 6 : Demande d'avenant pour la construction de la clôture de l'hôtel de ville  
d'Esse.**

**PROVINCE DU CENTRE**  
 -----  
**DEPARTEMENT DE MEFOU-AFAMBA**  
 -----  
**COMMUNE RURALE D'ESSE**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
 -----  
**BP. : 5391 Yaoundé Tél. : 773-73-98**

**République du Cameroun**  
**Paix – Travail – Patrie**  
 -----

**LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE D'ESSE**  
  
**A Monsieur le Directeur Général**  
**du Fonds Spécial d'Equipement et**  
**d'Intervention Intercommunale**  
  
**YAOUNDE**

**Objet : Demande d'avenant**  
**d'une construction de la clôture**  
**de l'Hôtel de Ville d'Essé**

Monsieur le Directeur Général,

Je viens très respectueusement auprès de votre haute bienveillance solliciter , au nom du Conseil Municipal, un avenant du crédit pour la construction de l'Hôtel de ville : (travaux de construction d'une clôture), objet de la délibération N° 07/D/CR/ES/M du 31 août ci-jointe.

Veuillez croire Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma parfaite considération.

**ESSE LE 17 JUILLET 2003**



**Source :** Archives privées Owona Grégoire, Esse-ville, le 10 août 2020.

PROVINCE DU CENTRE  
 -----  
 DEPARTEMENT DE MEFOU-AFAMBA  
 -----  
 COMMUNE RURALE D'ESSE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 -----  
 BP. : 5391 Yaoundé Tél. : 773-73-98

République du Cameroun  
 Paix – Travail – Patrie  
 -----

### NOTE EXPLICATIVE

#### **A la demande d'Avenant pour les travaux de construction d'une clôture à l'Hôtel d'Essé**

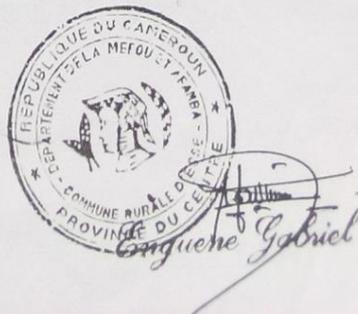
Le nouvel Hôtel de Ville d'Essé se situe à l'arrière plan du centre Commercial de la ville, sur un site presque isolé. Derrière l'Edifice, une immense forêt couvrant la zone, s'étend dans les bas fonds jusqu'au ruisseau Ndaze.

Ainsi, de jour comme de nuit, le bâtiment se trouve exposé à des éventuels vandalismes et autres risques de nature à favoriser le sentiment de peur.

Dans un souci de sécuriser cet important et précieux monument qui fait la fierté de notre collectivité, le Conseil Municipal d'Essé, par délibération N° 7/D/CR/ESS/M du 31 Août 2001, autorise le Maire à introduire auprès du Fonds Spécial d'équipement et d'intervention Intercommunale, une demande d'Avenant de 15.000.000 de francs pour les travaux de construction d'une clôture.

Le Conseil Municipal, fonde son espoir sur son Partenaire de tous les instants qu'est le FEICOM pour parachever l'œuvre de construction de l'Hôtel de ville si bien commencé.

Essé le 17 juillet 2003



**Annexe N° 5 : Fiche de financement des microprojets dans l'arrondissement d'Esse.**

*Plan d'action Stratégie collective financement des microprojets*

**PROJET DE STRATEGIE CONCERTEE POUR LE FINANCEMENT OPTIMAL DES MICROPROJETS**  
**ISSUS DES PCD**

ACTIVITÉS	TACHES	RESPONSABLE	PARTENAIRES	INDICATEUR	COUTS	DÉLAI
<i>Extraction des Microprojets des PCD</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des MP à partir des PIA, CDMT, Cadres logiques, tableau de synthèse des microprojets prioritaires</li> <li>- Examen du ranking des villages</li> <li>- Etablissement de la liste</li> </ul>	MAIRE	ACD, ACF, DD MINEPAT, SDL	Liste des projets tirés du PCD signée du Maire, DD MINEPAT et du CR PNDP	PM	20 Juin
<i>Transmission de la liste des MP à financer aux MINEPAT et autres départements ministériels</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des demandes de financement aux institutions ciblées</li> <li>- Dépôt auprès des institutions concernées</li> </ul>	MAIRE	SG, ACD, ACF MINEPAT	Décharge des lettres de demande	PM	24 Juin
<i>Mobilisation des ressources pour la maturation des microprojets</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt des financements des communes</li> </ul>	CVUC régional	Commune, CVUC départemental, syndicat	Montants disponibles pour le paiement des honoraires	700 000 FCFA	25 Juin
<i>Elaboration des termes de référence des études de faisabilité technique et environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte et justification</li> <li>- Objectifs globaux et spécifiques</li> <li>- Etendue de la mission</li> </ul>	MAIRE	ACD, PNDP, MINEPAT	Nombre de TDR produit	PM	23 Juin

**Source :** Archives privées Bitogo Adalbert, le 8 septembre 2020.

*Plan d'action Stratégie collective financement des microprojets*

ACTIVITÉS	TACHES	RESPONSABLE	PARTENAIRES	INDICATEUR	COUTS	DÉLAI
<i>Identification des experts pour la maturation des projets</i>	- Saisie des sectoriels	GOUVERNEUR	CVUC Régional	Experts et sectoriels retenus	PM	17 Juin
<i>Maturation (études de faisabilité technique et environnementale)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification et mise à disposition du site (acte de donation/acte de non réclamation)</li> <li>- Evaluation environnementale du site</li> <li>- Collecte et exploitation des données secondaires</li> <li>- Collecte et exploitation des données primaires (de terrain) consultation des acteurs et bénéficiaires</li> <li>- Rédaction/production du rapport d'étude)</li> <li>- Production du DAO/de la Demande de Cotation</li> <li>- Lecture des études</li> <li>- Validation des études</li> </ul>	SECTORIELS	Maires, ACD, MINEPAT-CE, PNDP-CE	Rapport d'études de faisabilité Procès-verbal de validation	PM	28 au 30 Juin
<i>Transmission des études aux DD MINEPAT</i>	- Dépôt auprès des DD MINEPAT	MAIRE	CVUC régional	Décharge des bordereaux de transmission	PM	30 Juin

**Source** : Secrétariat Général de la Commune d'Esse, le 7 août 2020.

### Annexe N° 6 : Fiche de microprojets financés par le PNDP.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix- Travail-Patrie ..... REGION DU CENTRE ..... DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ..... COMMUNE D'ESSE ..... SECRETARIAT GENERAL	 <p style="font-size: small;">COMMUNE D'ESSE ESSE COUNCIL</p>	REPUBLIC OF CAMEROON Peace- Work-Fatherland ..... CENTER REGION ..... MEFOU & AFAMBA DIVISION ..... ESSE COUNCIL ..... GENERAL SECRETARIAT
---	--	---

---

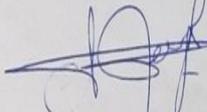
MICROPROJETS FINANCÉS PAR LE PNDP DANS LA COMMUNE D'ESSE ;

LIBELLE DU MP	DATE DE REALISATION DE L'OUVRAGE	FONCTIONNALITE COGES	FONCTIONNALITE MP	ACTIONS ENTREPRIS
Un puits équipé de PMH MFOU-ESSE	2013	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Un puits équipé de PMH MBESSI II	2013	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Un puits équipé de PMH FEGMIMBAG	2013	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Un puits équipé de PMH BIKONG ROUTE	2013	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Un puits équipé de PMH LONGO	2013	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Un puits équipé de PMH NGUINDA	2013	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Construction d'un bloc de 07 boutiques au marché et réfection d'un forage municipal	2014	NON	OUI	Sensibilisation et formation
Construction d'un bloc de 02 latrines VIP au Marché d'Esse	2014	NON	NON	
Réhabilitation du forage existant au Marché d'Esse	2014	OUI	OUI	

1

construction de 04 forages positifs équipés de PMH à NGAT 2, EBOGO HAMEAU, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, dans la Commune d'Esse	2019	En cours d'exécution		
construction d'une adduction d'eau potable à la Chefferie d'EBOGO, dans la Commune d'Esse	2019	En cours d'exécution		

LE CADRE COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT



Adalbert BITOGO  
CONTRACTUEL DESCTO  
DIPLOME DU CEFAN

**Source :** Archives privées Bitogo Adalbert, le 8 septembre 2020.

**Annexe N° 7 : Texte de délibération accordant la canalisation d'eau dans la ville d'Esse.**

EMA  
 PROVINCE DU CENTRE  
 DEPARTEMENT DE LA MEFOU  
 ET AFAMBA  
 COMMUNE RURALE D'ESSE  
 MUNICIPALITE

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
 Paix – Travail – Patrie

DELIBERATION N°13/D/CR/ESS/M du - 8 AVR. 2004

Autorisant le Maire de la Commune Rurale d'Essé à solliciter du FEICOM le financement du raccordement de la canalisation d'eau dans la ville d'Essé allant du château (Auberge la Paysanne) à la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE D'ESSE,

Vu la Constitution,  
 Vu la loi n° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ; et les textes modificatifs subséquents ;  
 Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial et les textes modificatifs subséquents ;  
 Vu le Décret 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et Etablissements communaux et les textes modificatifs subséquents ;

**DELIBERE :**

Article 1<sup>er</sup> Le Maire de la Commune Rurale d'Essé, est autorisé à entreprendre des démarches auprès du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) pour le financement des travaux de raccordement et canalisation d'eau allant du château (Auberge la Paysanne) à la Ville d'Essé.

Article 2 La présente Délibération sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en séance publique.

Le Secrétaire de Séance,

*Jules*  
*André-Jacques Jovine*

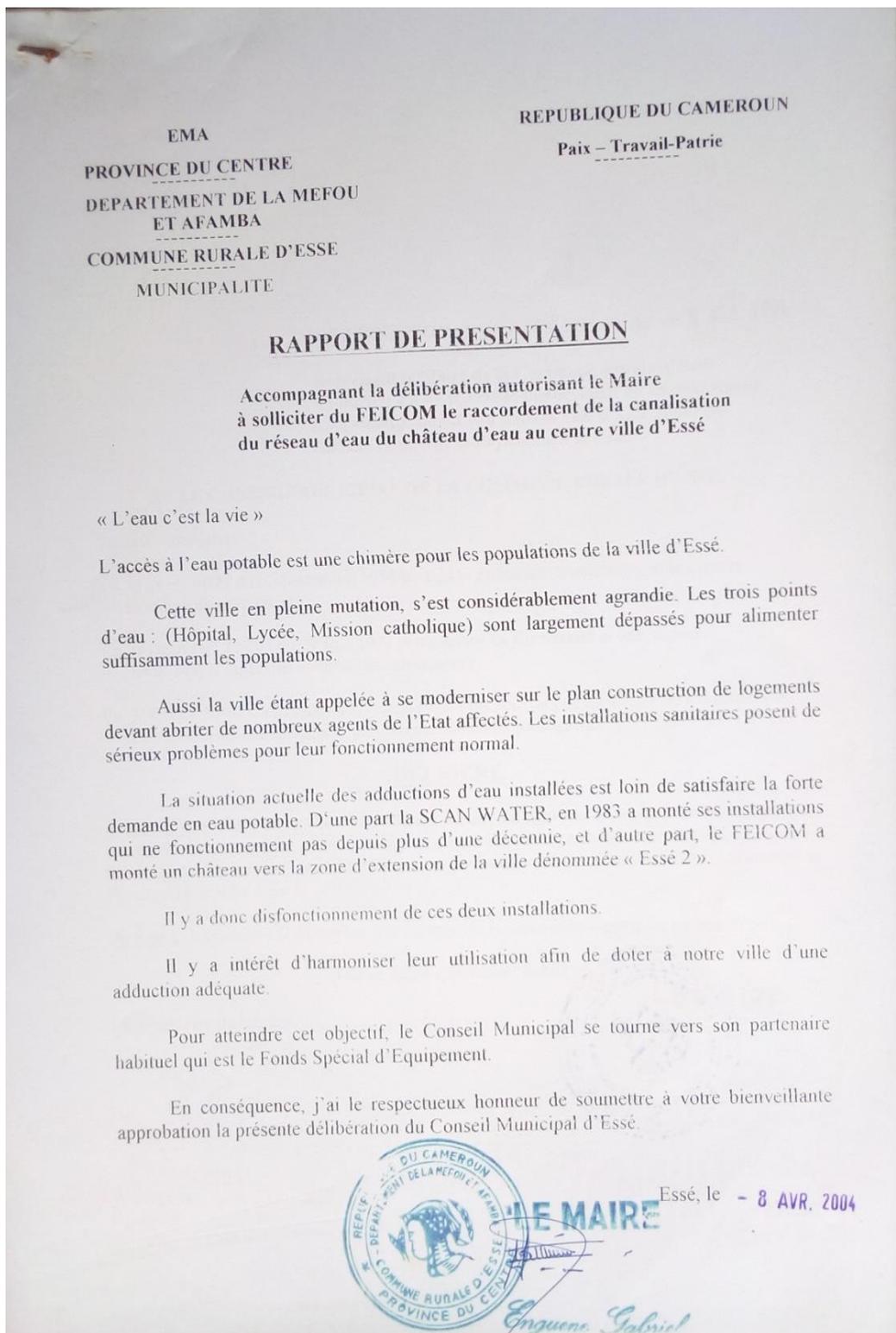
YU POUR VISA  
 MFOU le - 6 SEP. 2004

ROBATE JACQUES  
 Administrateur Civil Principal

LE MAIRE  
 YU ET APPROUVE  
 Yaoundé, le 20 DEC 2004  
 Gouverneur  
 Fai-Yengo Francis  
 Administrateur Civil Principal

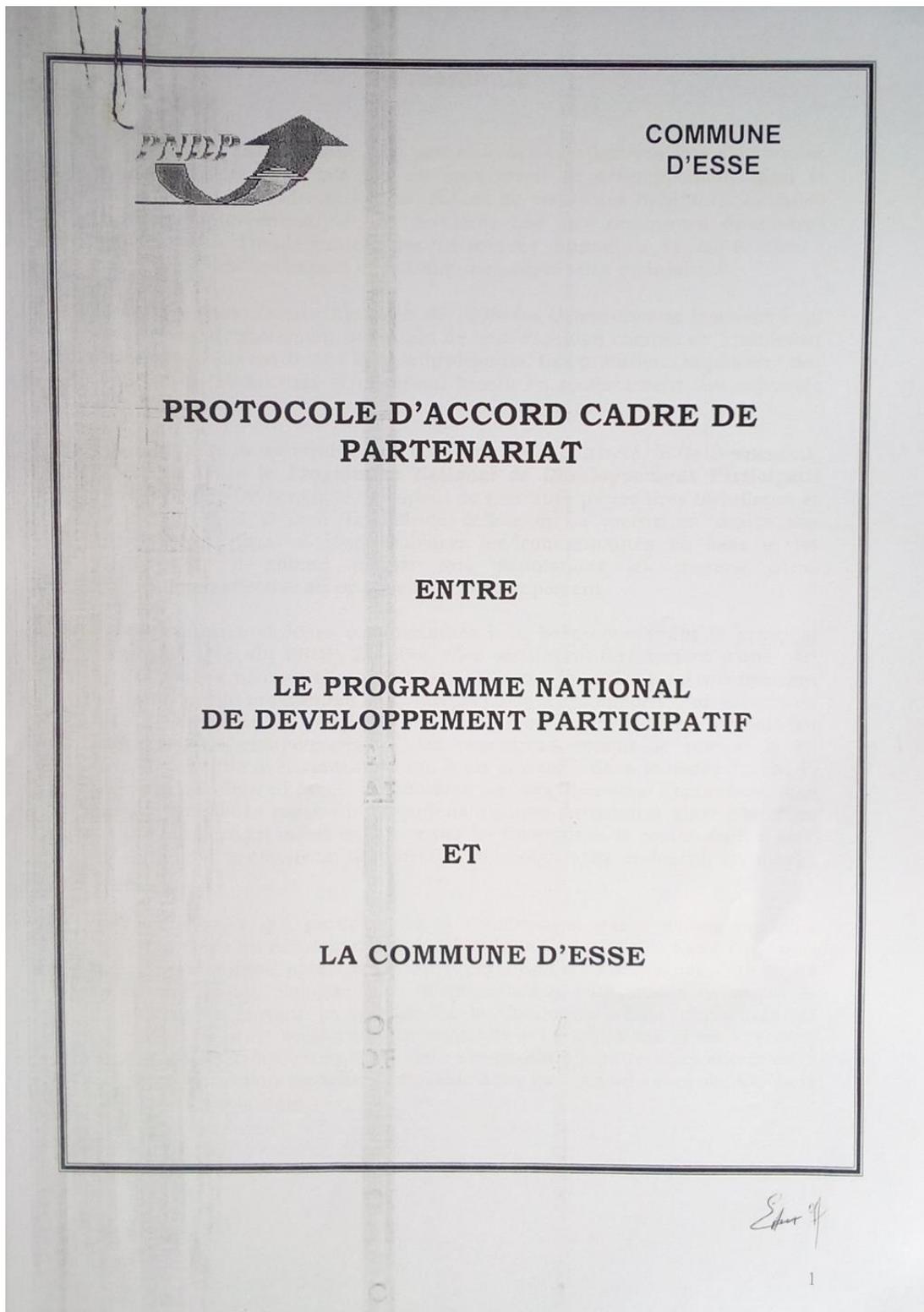
VIS  
 SPC

**Source :** Archives privées Owona Grégoire, Esse-ville, le 10 août 2020.



**Source :** Secrétariat Général de la Commune d'Essé le 10 août 2020.

**Annexe N° 8 : Protocole d'accord cadre de partenariat entre le PNDP/Commune D'Esse.**



## Préambule

Depuis 1974, l'Etat a cédé une partie de ses prérogatives aux Communes dont la mission générale est de promouvoir le développement local et l'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. La faible capacité d'intervention de ces dernières liée aux ressources financières limitées et à l'inadéquation des ressources humaines et matérielles a contribué à limiter l'impact des Communes auprès des populations.

Avec la révision constitutionnelle de 1996, les Communes se trouvent à un moment particulièrement important de leur évolution comme en témoignent les récentes lois instituant la décentralisation. Ces mutations impliquent des responsabilités accrues et un grand besoin en renforcement des capacités des Communes.

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement, a mis en place **le Programme National de Développement Participatif (PNDP)**. Le PNDP bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers et il a pour finalité de définir et de mettre en œuvre des mécanismes visant à responsabiliser les communautés de base et les Communes. Il entend donner aux populations les moyens d'une participation effective au processus de développement.

Les Communes et leurs communautés à la base constituent le principal centre d'intérêt du PNDP. En effet, elles bénéficient directement d'une part des investissements réalisés à travers un appui financier au développement consenti par le programme en contrepartie de leurs apports. Par ailleurs en vue de renforcer les capacités de l'institution communale en prélude au transfert des compétences et des ressources comme le prévoit la loi d'orientation de la décentralisation, il est envisagé, dans le cadre du PNDP, des appuis diversifiés et multiformes en direction des Communes. Ces appuis complétés par les interventions d'autres partenaires ainsi que celles traditionnellement mises en œuvre par les Communes et communautés sont de nature à promouvoir un véritable développement endogène au niveau local.

Cette évolution qui participe de la construction d'une dynamique plus opérationnelle du développement local entre la Commune de Esse d'une part et ses partenaires potentiels d'autre part, doit s'accompagner d'un cadre plus propice au dialogue et à la concertation pour que s'instaurent la crédibilité et partant la viabilité de la Commune d'Esse dans tous les domaines de la vie sociale et économique de ses populations. C'est à cet effet que le PNDP et la Commune de Esse s'engagent à joindre leurs efforts dans la perspective d'un partenariat durable dont les contours sont définis dans les termes qui suivent :

LE PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF en abrégé « PNDP » représenté par Monsieur AMBELA FOUMENA Louis, Coordonnateur Provincial de la Cellule Provinciale du Programme pour le Centre, et ci-après dénommé « le Programme » d'une part,

Et

LA COMMUNE DE ESSE, représentée par Monsieur EVINA Ambroise Augustin, ci-après dénommée « la Commune » d'autre part,

Considérant leurs engagements respectifs pour le développement local participatif et décentralisé ;

Considérant la nécessité d'asseoir un partenariat solide et durable en vue de conjuguer leurs moyens et leurs efforts pour optimiser leurs interventions au profit de la lutte contre la pauvreté ;

Considérant la Convention-cadre de collaboration entre le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) signée en date du 26 Avril 2005 ;

#### ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

#### CHAPITRE I : Objet et étendue du Protocole d'accord cadre de partenariat

##### Article 1 :

Le présent Protocole d'accord cadre a pour objet d'établir un partenariat global, cohérent et durable entre le Programme National de Développement Participatif (PNDP) représenté par le Coordonnateur de la Cellule Provinciale du Programme pour le Centre et la Commune d'Esse, représentée par son Maire, située dans le Département du MEFOU ET AFAMBA, Province du Centre.

##### Article 2 :

Les Parties s'engagent à collaborer de manière à soutenir des actions fortes, concertées, diversifiées et inscrites dans la durée en vue de promouvoir le développement de la Commune.

##### Article 3 :

La collaboration dont il s'agit dans le cadre du présent Protocole d'accord est étendue aux domaines suivants :

- appui à la préparation et à la réalisation des plans de développement au niveau local et communal ;
- appui à la préparation des micro-projets et des requêtes de financement des micro-projets, ainsi qu'à leur réalisation ;
- Cofinancement des microprojets ;
- passation des marchés et assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
- renforcement des capacités techniques, financières et de gestion ;
- suivi/ évaluation et conseil en développement organisationnel communautaire et communal.

## **CHAPITRE II : Obligations des parties**

### **Article 4 :**

Le PNDP s'engage à :

- mettre à la disposition de la Commune des informations utiles sur les mécanismes d'intervention du PNDP ;
- appuyer la Commune dans l'élaboration participative du plan de développement communal (PDC) et des plans de développement local (PDL) de ses communautés de base ;
- cofinancer dans la limite de ses ressources financières ou aider si possible à trouver des partenaires financiers susceptibles de financer ou de cofinancer certains micro-projets et activités initiés par la Commune et ses communautés de base, issus du plan de développement communal (PDC) ou des plans de développement local (PDL) élaborés de manière participative ;
- préparer l'institution communale et ses communautés à la base à s'intégrer efficacement dans le processus de décentralisation et de réduction de la pauvreté ;
- Apporter les appuis conseils, techniques et/ou financiers en vue de renforcer les capacités de la Commune et ses Communautés ; et développer l'économie locale ;
- Apporter un appui technique aux Communes dans le cadre de l'exécution des microprojets communaux et communautaires ;
- Mettre à la disposition des Communes, les DAO types pour le recrutement des prestataires de services dans le cadre des activités du Programme.

*S. S. S.*

A ce titre, le PNDP s'engage à :

- mettre à la disposition de la Commune un agent technique/financier avec entre autre pour mission d'assister la Commune dans la gestion financière ; dans l'optique d'accroissement de ses ressources propres ;
- pourvoir la Commune en équipement informatique et logiciel ;
- appuyer la Commune dans la formation des élus et du personnel communal ;
- doter la Commune de supports en vue de la création d'un Centre de documentation ;
- accompagner les efforts de la Commune en matière de bonne gouvernance ; notamment la maîtrise d'ouvrage, la passation des marchés, la maîtrise de la gestion des finances communales, la dynamique de réorganisation et de changements nécessaires pour adapter l'institution communale aux exigences de la décentralisation le suivi/évaluation/contrôle technique ;
- apporter tout autre appui conseil sur le plan technique et/ou financier en vue de renforcer les capacités de la Commune et d'aider au développement de l'économie locale.

**Article 5 :**

La Commune s'engage à :

- Elaborer de manière participative son Plan de Développement Communal (PDC) et le mettre en œuvre sans entrave ou remise en cause non conforme à la démarche initiale, faciliter l'élaboration par les communautés de base de leurs Plans de Développement Local (PDL) ;
- Initier des projets de développement en respectant la priorisation du PDC ou des PDL et à les mettre en oeuvre dans le respect du cadre légal, réglementaire et technique des politiques sectorielles correspondantes et conformément aux politiques nationale et internationale de sauvegarde de l'environnement souscrites par le Gouvernement ;
- Lancer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) sur la base des types à lui proposés par le PNDP ;
- Sélectionner ses prestataires pour la réalisation des activités cofinancées au PNDP sur la base de la liste restreinte à lui proposée par le Programme ;
- Assurer le suivi contrôle contradictoire de toutes les activités réalisées en partenariat avec le PNDP ;

- Faire jouer au conseil Municipal élargi aux sectoriels concernés, le rôle d'approbation des PDL et des requêtes de financement des microprojets ;
- Mobiliser les fonds pour la tenue régulière des sessions de Commissions de Passation des Marchés (CPM), notamment pour la sélection des OAL et des prestataires pour l'exécution des microprojets ;
- Inscrire des provisions budgétaires conséquentes pour la tenue régulière des sessions de la CPM, ainsi que celles du Conseil Municipal élargi au Sectoriels (COMES) ;
- Faire participer le PNDP comme observateur à l'ouverture des offres et à l'attribution des marchés, et comme membre à la sous commission technique d'analyse ;
- Mettre en place un environnement et un cadre propice à la gestion transparente et efficace des affaires de la Commune dans un souci de redevabilité de l'Exécutif et du Conseil municipal envers les populations;
- Mettre en place un organigramme adapté aux exigences de l'Exécutif Municipal et pourvoir celui-ci en personnel compétent, tout en assurant le renforcement de ses capacités. A ce titre, la Commune s'engage en outre à exploiter efficacement et sans entraves les prestations de l'agent technique et financier mis à sa disposition par le PNDP ;
- Utiliser efficacement l'équipement mis à sa disposition par le PNDP en vue de renforcer ses capacités de gestion et de surcroît la maîtrise d'ouvrage communale;
- Ouvrir et cogérer avec le PNDP le compte bancaire dédié au cofinancement des micro-projets communaux et/ou communautaires et tenir une comptabilité des opérations effectuées sur ledit compte ;
- Mettre en oeuvre les outils de gestion mis à sa disposition dans le cadre du présent Protocole d'Accord Cadre de Partenariat par le PNDP;
- Mettre en place et rendre fonctionnel un système permettant de maîtriser la gestion des finances communales notamment par l'accroissement de la mobilisation des recettes communales, surtout les recettes propres, et la priorisation des dépenses communales ;
- Mettre en place des mécanismes garantissant une bonne circulation de l'information et en faciliter l'accès ;
- Mettre en place des mécanismes assurant la pérennisation des investissements cofinancés, notamment par :

- (i) la mise en place d'un système de suivi et d'entretien durable et autofinancé de l'infrastructure, basé sur la responsabilisation de la Commune et des autres bénéficiaires, par des prévisions budgétaires annuelles y relatives ;
  - (ii) l'appropriation par les bénéficiaires des approches et outils de planification opérationnelle et de suivi-évaluation participatif.
- Assurer la meilleure circulation de l'information possible entre elle et les Communautés sur les activités du PNDP

**Article 6 :**

Outre leurs obligations respectives, les parties s'engagent à échanger toutes informations utiles leur permettant de remplir efficacement leurs obligations au titre du présent protocole d'accord cadre.

**CHAPITRE III : Modalités d'intervention des parties**

**Article 7 :**

Les interventions du PNDP aux côtés de la Commune sont régies par le Manuel d'exécution et le Manuel de procédures administratives financières et comptables, en vigueur.

Le PNDP peut, selon le cas, cofinancer avec la Commune des projets communaux et communautaires et/ou prendre en charge une partie ou en totalité les besoins en renforcement des capacités de la Commune.

Dans chaque cas, une convention spécifique précise les modalités de financement et de gestion des ressources engagées par le PNDP au profit de la Commune et des Communautés.

**Article 8 :**

Les interventions de la Commune sont régies par les dispositions réglementaires en vigueur.

Le Maire est l'ordonnateur de toutes les dépenses de la Commune devant être effectuées à travers les fonds consentis par le PNDP.

Un plan d'action assorti d'un budget voté par le Conseil Municipal et approuvé par la Tutelle définit l'ensemble des opérations à mener au titre d'un exercice. Ce plan d'action ainsi que le budget correspondant doivent s'inspirer du Plan de Développement Communal (PDC).

Les fonds communaux affectés au financement des opérations convenues avec le PNDP proviennent des ressources propres de la Commune, de celles du PNDP et/ou de toute autre source extérieure.



**Article 9 :**

Le PNDP et la Commune conviennent du mécanisme de financement à mettre en place pour sécuriser les ressources disponibles et en assurer la plus grande transparence dans la gestion, sous réserve des dispositions de l'article 7 ci-dessus.

**Article 10 :**

Le PNDP et la Commune procèdent ensemble au suivi de l'exécution et au contrôle technique des activités dont ils ont contribué à la réalisation, y compris celles réalisées au niveau des Communautés de base.

Ce suivi ou ce contrôle technique feront l'objet d'un rapport conjoint adressé au Coordonnateur National du PNDP et au Maire de la Commune.

**CHAPITRE IV : Durée du protocole****Article 11 :**

La durée du présent Protocole d'Accord Cadre de Partenariat s'étend sur toute la première phase du PNDP. A défaut de dénonciation par l'une des parties, il sera renouvelé par tacite reconduction.

**Article 12**

Les parties conviennent d'une revue annuelle de la mise en œuvre du présent protocole d'accord cadre de partenariat au cours de laquelle un bilan des actions entreprises de part et d'autre est dressé, chiffré et publié en tant que de besoin.

**CHAPITRE V : Champ d'application du Protocole****Article 13 :**

Les dispositions du présent Protocole d'Accord Cadre de Partenariat s'appliquent aux documents contractuels antérieurs et postérieurs à cet accord ; notamment les contrats des prestations de services signés entre le PNDP, la Commune ou les Communautés de base avec les Prestataires de Services pour la réalisation des ouvrages cofinancés par la Commune et le PNDP, les contrats passés par le PNDP et les Organismes d'Appui Local (OAL) pour l'élaboration des plans de développement communal et local comprenant également le montage des requêtes de financement communal et communautaire, le cahier de charges convenu avec l'OAL et les consultants individuels, les conventions de cofinancement des microprojets communaux, les conventions de cofinancement des microprojets communautaires, les contrats d'appui passés entre le PNDP et la Commune pour le recrutement des agents techniques communaux, les contrats de travaux, de contrôle et de maintenance d'équipements passés avec les prestataires.

## CHAPITRE VI : Entrée en vigueur

### Article 14

La signature du présent Protocole d'accord cadre conditionne l'entrée en vigueur du partenariat formel entre le PNDP et la Commune, sous réserve des dispositions de l'Article 3 ci-dessus. A cet effet, il ouvre la voie à l'ensemble des concours techniques et financiers dont les parties ont convenu.

## CHAPITRE VII : Règlement des différends

### Article 15 :

Tous litiges liés à l'interprétation, l'exécution et/ou la rupture du présent Protocole d'Accord Cadre de Partenariat seront réglés à l'amiable.

En foi de quoi, les soussignés, en ce dûment habilités, ont signé le présent Protocole d'Accord Cadre de Partenariat.

Fait en 06 exemplaires à Esse, le \_\_\_\_\_

Le Maire de la Commune  
d'Esse



*Ambroise Augustin EVINA*  
Maire  
Commandeur du Mérite Camerounais

Le Coordonnateur Provincial  
du Programme National  
de Développement Participatif  
pour le Centre



*Louis Ambela Fommera*

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### I- ARCHIVES

#### A- Archives de la Commune d'Esse (ACE)

- Archives de la commune d'Esse, GIC PRODEPAD, '*Plan Communal de Développement d'Esse*', Tome I, Novembre 2013.

Archives de la Commune d'Esse, Centre Chrétien de Développement, '*Proposition en vue du recrutement d'un OAL pour l'accompagnement de la commune et des communautés d'Esse*', Yaoundé, 15 Janvier 2008.

#### Lois

- Loi N°002/PM du 09 Février 2004, portant création du Programme National de Développement Participatif.
- Loi N° 2004/017, portant sur la décentralisation du Cameroun.
- Loi N° 2004/018, portant sur les règles applicables aux communes du Cameroun.
- Loi N° 2004/019, portant sur les règles applicables aux régions du Cameroun.
- - Exposé du directeur général du fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (F.E.I.C.O.M) sur le thème : « *le financement des projets communaux* », Yaoundé, le 22 mai 2008.
- - Ekoman Essola, *Rapport de fin de stage communal de vacances*, Esse, 30 Aout 2012.
- - Mfou'ou J. M., '*Présentation du programme National de Développement Participatif phase II*', Avril 2016.
- - Olivier Nkouna et Abel Bove. '*Les analyses de cette note sont celles de leurs auteurs, sur la base de leurs expériences et du séminaire suscité et ne représentent pas celle de leurs institutions respectives*', Yaoundé, Oct. 2011.
- - Rapport final sur les progrès accomplis vers les réalisations des Objectifs du Millénaire pour le Développement, publié en 2015.

#### B- Archives Privées Owona Grégoire (APOG)

- La demande d'avenant pour les travaux de construction de la clôture à l'hôtel d'Esse, le 17 juillet 2003.
- Le conseil municipal de la commune rurale d'Esse, le 20 décembre 2004.

#### C- Archives Privées Bitogo Adalbert (APBA)

- Fiche microprojets financés par le programme national de développement participatif.
- Plan d'action stratégie collective financement des microprojets.

## II- BIBLIOGRAPHIE

### A- Ouvrages

- Samir A., *Le développement inégal*, Paris, Ed. De Minuit, 1973.
- Diop C. A., *Nation nègres et cultures*, 3<sup>e</sup> édition, Tome I, Paris, Présence africaine, 1979.
- Comeliau Ch., *Planifier le développement : Illusion ou réalité ? Population et développement N°7*, Paris, Harmattan, 1999.
- Dubois V., ‘‘L’action publique dans nouveau manuel de science politique’’, publié à l’université de Strasbourg, janvier 2009.
- Jean-Claude, *Le réveil des campagnes africaines*, Paris, Karthala, 1996.
- Legouté J.R., *Définir le développement : historique et dimensions d’un concept plurivoque*, Canada, Université du Québec à Montréal, février 2001.
- Mama Touna. *L’économie camerounaise : Pour un nouveau départ*, Paris, Présence Africaine, Afrédit, 2008.
- Maya Leroy, *La participation dans les projets de développement : une analyse critique*, Paris, ENGREE, 2008.
- Mounier A., *Critique de l’économie politique du développement et de la croissance : Théories, Idéologies et Politiques*, Ed. Julie Domenget-Turbot, 2006.
- Nowak M., *La banquière de l’espoir. Celle qui prête aux exclus*, Paris : Albin Michel, 1994.
- Oakley P. and C. Garforth. *Agriculture Extension and Rural Development Centre*, School of Education University of Reading, Rome, 1986.
- Ombolo J. P., *Etre Beti, un art africain d’être un homme et de vivre en société*, PUY, Yaoundé, 2000.
- Simo D, *La politique de développement à la croisée des chemins : le facteur culturel*, CLE, Yaoundé, 1998.
- Tolra P. Laburthe. *Les seigneurs de la forêt*, Paris, Sorbonne, 1981.

- Beau M., *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1997.
- La norme de l'Université de Yaoundé I.

#### **B- Articles**

- Les Echos du PNDP, '*Le Magazine d'informations du Programme National de Développement Participatif*', Une publication du MINEPAT, Yaoundé, Edit. N° 004. Avril-Mai-Juin, 2014, pp.4-12-13.
- Cornet Anna (Dr.), '*Médecine d'Afrique noire*', *revue mensuelle d'informations médicales et d'enseignement post-universitaire*, Tome XXXXIII n°4, Avril 1996.
- Fidessou S., '*Paysans Massa et crises environnementales dans la Vallée du Logone du nord-Cameroun : Quelles stratégies d'adaptation face aux défis du développement ?*' *Revue Perspectives & Sociétés*, N°2, Vol 1, février 2011.
- Guimdo D. B. R. '*Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun (Contribution à l'étude de l'émergence d'un droit constitutionnel des collectivités territoriales décentralisées)*,' Éditions Wilson & Lafleur, Volume 29, numéro 1, Décembre 1998.
- Faye J. P., '*Marx et la théorie du développement*', *Revue d'histoire économique et sociale*, N° 3, vol.38, Armand Colin, 1960.
- Olivier de Sardan J. P., et EJhadji Dagobi. '*La gestion des pompes dans le déplantement de Tillabéry*'. Laboratoire d'études sur les dynamiques sociales et le développement local, *Études et Travaux* N° 4, Niamey, 2002, p. 53.
- Nga M. M., '*Le magazine d'informations du Programme National de Développement Participatif*', Une publication du MINEPAT, Edit. N°011. Janvier-Février-Mars 2016.
- SouJey A. et Hahonou E.K. *Les associations cantonales dans le Tagazar et le Tondikandia*, Laboratoire d'études sur les dynamiques sociales et le développement local, *Études et Travaux* N° 24, Niamey. 2004.

#### **C- Mémoires**

- Bahoken L. P., '*Vie Associative et Dynamique de Développement chez les Populations de Ndikiniméki au Cameroun : de la Période Précoloniale à 1990*', Mémoire de Master 2, Université de Yaoundé I, Septembre 2017.

- Bitjong M. B., “La commune rurale de Ngog-Mapubi face à la problématique de développement local (1972-2007)”, Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Ebela A. Ph., “L’exploitation forestière Et le développement socio-économique du Cameroun : le cas du département du Ntem de 1964 à 1992”, Maîtrise en Histoire, Université Yaoundé I, 2007-2008.
- Tobias E., “Identification et conception d’un projet de développement intégré autour de la mise en valeur des bas-fonds en zone tropicale humide : cas des bas-fonds de la ceinture périurbaine de Yaoundé (Cameroun)”, Mémoire de Master 2 en Hydrologie, Institut International d’Ingénieur de l’Eau et de l’Environnement, Ouagadougou, 2010.
- El Mouket A., “Participation au Montage d’un Projet d’Appui aux Programmes Associatifs des Jeunes à Salé”, Mémoire de Licence Professionnelle, Université de Salé, 2008.
- Fokam Djoutchou S., “L’action financière et technique de la Chine au Cameroun (1972-2012)”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013-2014.
- Kenfack G. B., “Les Mvëlës : Monographie historique d’un peuple du Sud-Cameroun”, Mémoire pour l’obtention du diplôme de Maîtrise, Université de Yaoundé, 1981.
- Lavigne Delville Ph., Brouillet A.S., Lévy M., “ Les projets de développement contribuent-ils à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les exclusions ? ” Une grille d’analyse de projets de développement. Les notes méthodologiques n° 6, Direction scientifique, Ed. Gret, Rapport de recherche, 2007.
- Mfona A. C. P., “Les groupes d’initiatives communes (GICS) dans la région de Mfou, aperçu historique 1990 – 2005”, Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006.
- NDZANA Francis Sylvain, “ *The public action in favor of the development in Esse sub-division : 1998-2019*”, DIPES II in History, University of Bamenda, 2019.
- Ntsa Onana F., “La présence économique et commerciale Chinoise dans l’espace urbain au Cameroun de 1991 à 2011 : le cas de Yaoundé et Mbalmayo”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, juin 2014.
- Tatla Ketchazi Ch., “ Le PNUD et Contribution au Développement Economique et Social du Cameroun : 1997 – 2007”, Mémoire de Maitrise en Histoire Économique, Université de Yaoundé I, 2008,

- Tonga Dimangue, “ Le rôle socio-économique des associations de base et des ONG de développement dans la Sanaga Maritime”, Mémoire de Masters en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

Zoa J. A., “L’impact de la création des unités administratives sur l’évolution économique et sociale du peuple Mvëlë (1952-1992)”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

#### D- Dictionnaires

- Beitone A. et al, *Dictionnaire des sciences économiques*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Armand colin, 2007.
- *Dictionnaire Hachette*, Encyclopédique, éd. Harmattan, 2002.
- *Dictionnaire des villages de la méfou*, Centre Orstom de Yaoundé, Janvier, 1996.
- *Dictionnaire Le Petit Larousse*, Paris, Édit. 7694, Février 1988.
- Richardson J. J., *Dictionnaire des politiques publiques*, Edit, Presses de science politiques, Paris, 2010.
- Petit Robert, *Le nouveau petit robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de langue française*, Paris, Le robert, 2009.

### III- SOURCES ORALES

Noms et Prénoms	Âge	Qualité	Lieu de l’entretien	Date de l’entretien
Ambanga adrien,	65 ans,	ancien Secrétaire Général de la commune d’Esse,	Ebolzock	07 sept.2020
Akounou Jean	46 ans	Planteur	Ebogo I	9 août 2020
Aloa Mboe Pierre	62 ans	Notable	Ebogo II	14 sept. 2020
Beti Assomo Fabien	46	Planteur	Esse	14 sept. 2020
Bessala Martin,	49 ans,	Agent communal d’Esse	Esse-village	02 sept. 2020
Bitogo Adalbert	48 ans	Contractuel communal	Administrative district	03 sept. 2020
Ebanga Tercicius	71 ans	Notable	Ebogo	09 août 2020

Ema'a Ema'a Celestin	43 ans	Assistant des affaires sociales à la Sous-Prefecture d'Esse	Esse	08 sept. 201
Emini Clémentine	32 ans	Trésorière à la commune d'Esse	Esse-ville	05 août 2020
Emoa Christophe	28 ans	Maçon	Nomayos	21 sept. 2020
Eyenga Adolphe	37 ans	Planteur	Mevo-Mevo	05 août 2020
Koa Emoa Albert	55 ans	Chef des cacao-culteurs	Mengueme,	13 sept. 2020
Mekong Roland de Paul	61 ans	Ancien mécanicien-chauffeur	Esse-ville	02 septembre 2020
Nana Gérard	63 ans	Président de l'association communautaire de développement d'Ebogo I-Ebogo II.	Esse	09 août 2020
Ndzana Barthelemy	37 ans	Cultivateur	Ebogo	21 sept. 2020
Nkoa Omoa	47 ans	Sécrétaire Général de l'association <i>Oyili Nnam</i>	Ewot	20 sept. 2020
Nkolo Clémentine	41 ans	Ménagère	Ebogo	13 août 2020
Ossele Thierry Yacinthe	38 ans	Cadre contractuel des services administratifs à la Sous-Préfecture d'Esse	Nkanga	10 sept. 2020
Owona Grégoire	57 ans	Secrétarie Général de la commune d'Esse	Esse (bloc II)	05 août 2020

Zali Béatrice	43 ans	Institutrice	Yaoundé	30 sept. 2020
---------------	--------	--------------	---------	---------------

\*

#### IV- SITES INTERNET

- Amougou Gérard. "Developmental State Strikes Back?" Université de Yaoundé II. <http://www.mémoire> online. Consulté lundi 09 septembre 2020 à 17h03.
- Fodouop Kenye. "Developpement rural dans le centre ?" <http://com.revues.org/930>, consulté mardi 15 Octobre 2020 à 11h24.
- Ky Kalidou. "Incitation des populations à une meilleure participation aux projets et programmes de développement : cas du programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales(PAFQSP)." Institut International de Management Fondation Universitaire Mercure Ouagadougou-Burkina Faso. <http://www.mémoire-online>. Consulté le 15 septembre 202 à 21h47.
- "L'action-publique-dans-les-pays-en-voie-de-developpement/Cameroun?" <https://www.arc-en-ciel.org/fr/>. Consulter lundi 09 Septembre 2020 à 18h25.
- <https://www.minepat.gov.cm>, consulter le 15 Octobre 2020 à 13h52.
- Simard Geneviève, "Participation au développement local le cas du Niger." Université du Québec à Montréal. <http://www.mémoire-online>. Consulté 15 octobre 2020 à 22h04.
- Ntamag Lionel. "Les infrastructures." [http://www. Journal du Cameroun.com](http://www.Journal du Cameroun.com). Consulté mercredi 22 avril 2020 à 13h58.
- Njoya Ndikeu Aman Nabil. "Corruption et croissance économique au Cameroun de l'effet : de l'effet direct et des effets indirects à travers la répartition des dépenses publique." <http://www.mémoire> online. Consulté le jeudi 18 avril 2020 à 11h00.
- Répertoire-de-projets-d'infrastructures-stratégie-auCameroun. <http://www.spm.gov.cm>, p.18. Consulté mercredi 22 avril 2020 à 8h02.
- Zoungrana Reine Nadine. "Analyse du processus de conception et de gestion des projets de recherche agricole à l'échelle régionale : cas des projets de recherche de l'ISRA appuyés par le CORAF/WECARD." <http://www.memoire> online. Consulté dimanche 28 mars 2020 à 10h35.

## TABLE DES MATIÈRES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	vi
GLOSSAIRE.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
<i>ABSTRACT</i> .....	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. Contexte général de l'étude.....	2
II. Raisons du choix du sujet .....	3
III. Intérêt du sujet .....	4
IV. Délimitation spatio-temporelle .....	4
1. Cadre géographique .....	4
2. Délimitation temporelle .....	5
V. Conceptualisation du sujet.....	5
a. Acteur .....	5
b. Public .....	6
c. Acteur public .....	6
d. Développement.....	6
VI. Revue critique de la littérature.....	8
VII. Problématique .....	13
VIII. Objectifs de l'étude .....	14
IX. Cadre théorique.....	14
X. Démarche méthodologique.....	16
1. Données collectées .....	16
2. Analyse des données.....	17
XI. Difficultés rencontrées.....	17
XII. Plan du travail .....	18

CHAPITRE I: CONTOURS GÉOPOLITIQUE ET ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....	19
I- DONNÉES GÉOPHYSIQUES DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE.....	20
A- MILIEU BIOPHYSIQUE .....	20
2- Situation géographique et du relief.....	23
a- Situation géographique .....	23
b- Le relief.....	24
3- Hydrographie et climat .....	24
a- L'hydrographie .....	24
b- Le climat .....	24
4- La végétation .....	25
a- La faune et la flore.....	25
b- Les sols .....	26
B- MILIEU HUMAIN .....	27
1- Historique et Démographie.....	27
a. L'historique .....	27
b. La démographie .....	27
c. L'habitat .....	29
2- Les activités pratiquées.....	30
a. Le commerce .....	30
b. Le transport.....	30
c. La chasse et la pêche .....	30
e. La religion .....	32
f. La production agricole .....	33
g. Le petit élevage.....	36
h. Quelques infrastructures .....	36
II- ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE .....	37
A. LA VIE SOCIOCULTURELLE ET ÉCONOMIQUE .....	37
1. Organisation sociale .....	37
2. La vie au plan culturel .....	38
3. Les activités économiques .....	39
a. L'économie traditionnelle.....	40
b. Les pratiques modernes .....	41
B. ORGANISATION POLITIQUE.....	42

CHAPITRE II : LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE.....	44
I- LES ORGANISMES PUBLICS D'INTERVENTION.....	45
A- PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) ....	45
1- Structure et missions.....	45
2- Fonctionnement du PNDP .....	51
B- LE BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNAL (BIC).....	54
1- Structure et missions.....	54
2- Fonctionnement de la commune à travers le (BIC).....	55
C- FONDS SPÉCIAL D'ÉQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) .....	58
1- Structure et missions.....	58
2- Fonctionnement du FEICOM .....	60
D- BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP).....	63
1- Structure et missions.....	63
2- Fonctionnement du BIP .....	64
II- LES ORGANISMES PRIVÉS EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'ESSE .	66
A. L'ONG ARC-EN-CIEL .....	66
1. Structure et missions.....	66
2. Fonctionnement de l'ONG Arc-en-ciel .....	70
B. PLAN INTERNATIONAL CAMEROUN .....	71
1. Structure et missions.....	71
2. Fonctionnement de l'ONG Plan International Cameroun .....	73
CHAPITRE III : APPORTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....	78
I- LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES .....	79
A- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR AGRICOLE .....	79
B- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE .....	81
C- RÉALISATIONS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE.....	84
II- LES RÉALISATIONS SOCIALES .....	85
A- APPORT DANS LE DOMAINE SANITAIRE.....	86
1- Les campagnes d'hygiène et de vaccination.....	86
2- L'aménagement des points d'eau .....	89

B- APPORT DANS LE DOMAINE ÉDUCATIF .....	91
C- APPORT DANS LE DOMAINE CULTUREL ET INFRASTRUCTUREL .....	96
1- Domaine culturel .....	96
2- Infrastructures .....	97
CHAPITRE IV : LE RÔLE LIMITE DES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'ESSE ET QUELQUES MESURES CORRECTIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT OPTIMUM.....	101
I- LES LIMITES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES .....	102
A- LE MYTHE DE LA COMMUNAUTÉ : UN OBSTACLE À LA COMPRÉHENSION DES DYNAMIQUES LOCALES .....	110
II- TENTATIVE DE SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ACTEURS PUBLIQUES ET PRIVÉS DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESSE .....	111
A- L'ÉTABLISSEMENT PROGRESSIF D'UNE RELATION DE COOPÉRATION ENTRE TOUS LES ACTEURS INTERVENANT DANS LE DÉVELOPPEMENT .....	112
B- L'IMPLICATION DE LA POPULATION AUX EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT 113	
C- POUR UN MEILLEUR JUMELAGE .....	114
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	118
ANNEXES .....	123
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	149
TABLE DES MATIÈRES .....	156